

# PRÉSENTATION

Cher client,

Nous tenons avant tout à vous remercier de la préférence que vous avez accordée à nos produits et nous souhaitons que l'emploi de cette nouvelle tondeuse à gazon à conducteur assis vous réserve de grandes satisfactions et qu'il réponde pleinement à vos attentes.

Ce manuel a été réalisé pour vous permettre de bien connaître votre machine et de l'utiliser dans les meilleures conditions de sécurité et d'efficacité. N'oubliez pas qu'il fait partie intégrante de la tondeuse elle-même, conservez-le donc à portée de main pour le consulter à tout moment et assurez-vous qu'en cas de revente il accompagne bien la tondeuse.

Cette nouvelle machine a été conçue et fabriquée conformément aux normes en vigueur, et elle ne sera fiable et sûre que si vous l'utilisez pour la tonte et le ramassage de l'herbe, dans le plein respect des indications contenues dans ce manuel (**usage prévu**) ; toute autre utilisation, ou le non respect des normes de sécurité lors de l'utilisation, de l'entretien et de la réparation qui sont indiquées dans le manuel, sont considérés comme un « **emploi impropre** » (☛ 5.1) : dans ce cas, la garantie perd tout effet et le Fabricant décline toute responsabilité, en laissant à la charge de l'utilisateur les conséquences des dommages ou des lésions qu'il a causés à lui-même ou à autrui.

Si vous remarquez une légère différence entre ce qui est décrit dans ces pages et la machine en votre possession, souvenez-vous que, compte tenu de l'évolution technologique constante de ce produit, les informations contenues dans ce manuel peuvent être modifiées sans avis préalable ni obligation de mise à jour, étant toutefois bien entendu que les caractéristiques essentielles de sécurité et de fonctionnement restent inchangées. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter votre Concessionnaire. Bon travail!

## Assistance

Ce manuel fournit toutes les indications nécessaires pour utiliser la machine et pour effectuer correctement l'entretien de base à la charge de l'utilisateur. Pour toute intervention non contenue dans ce manuel, consultez votre Concessionnaire.

 **H F 2** | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_  
Inscrire ici le modèle de la machine

 **M A** | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_  
Inscrire ici le numéro de série de la machine

## COMMENT CONSULTER LE MANUEL

Dans le texte de ce Manuel, certains paragraphes contenant des informations très importantes pour la sécurité ou le fonctionnement sont signalés de différentes façons, comme indiqué ci-après :

**REMARQUE**

ou

**IMPORTANT**

*Pour donner des précisions ou d'autres éléments à ce qui vient d'être indiqué, dans le but de ne pas endommager la machine ou de ne pas causer de dommages.*

**ATTENTION!** Possibilité de lésions à l'utilisateur ou à autrui en cas de non-respect des consignes.

**DANGER!** Possibilité de lésions graves à l'utilisateur ou à autrui, et danger de mort, en cas de non-respect des consignes.

Le manuel décrit plusieurs versions de machine qui peuvent se différencier les unes des autres essentiellement selon :

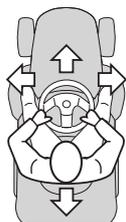
- le type de transmission : avec réglage hydrostatique continu de la vitesse ;
- aménagements particuliers et/ou équipements.

Le symbole  indique les différences relatives à l'utilisation et il est suivi de l'indication de la version à laquelle il se réfère.

Le symbole "☛" renvoie à un autre point du manuel, pour d'autres éclaircissements ou informations.

**REMARQUE**

*Toutes les indications « avant », « arrière », « droite » et « gauche » se rapportent à la position de l'opérateur assis.*



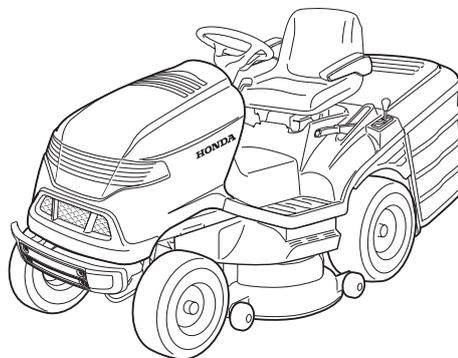
# HONDA

## NOTICE ORIGINALE

## MANUEL D'UTILISATION

### Tondeuse à gazon à conducteur assis

### HF2317 • HF2417 • HF2625



CE

FRANÇAIS

## SOMMAIRE

1. NORMES DE SÉCURITÉ	2
Contient les consignes d'utilisation de la machine en toute sécurité	
2. IDENTIFICATION DE LA MACHINE ET DE SES COMPOSANTS	5
Explique comment identifier la machine ainsi que les principaux éléments qui la composent	
3. DÉBALLAGE ET MONTAGE	6
Explique comment déballer et monter les pièces séparées	
4. COMMANDES ET OUTILS DE CONTRÔLE	8
Indique la position et la fonction de toutes les commandes	
5. RÈGLES D'UTILISATION	12
Cette section contient toutes les indications pour bien travailler en toute sécurité.	
5.1 Recommandations pour la sécurité	12
5.2 Critères d'intervention des dispositifs de sécurité	12
5.3 Opérations à effectuer avant de débiter le travail	13
5.4 Utilisation de la machine	14
5.5 Utilisation sur terrains en pente	18
5.6 Position de transport	18
5.7 Quelques conseils pour effectuer une bonne tonte	18
5.8 Récapitulatif des principales actions à accomplir selon les différentes situations	19
6. ENTRETIEN	19
Contient toutes les informations pour que la machine maintienne son efficacité	
6.1 Recommandations pour la sécurité	19
6.2 Entretien périodique	20
6.3 Contrôles et réglages	21
6.4 Interventions de démontage et remplacement	24
7. GUIDE DE DEPISTAGE DES PANNES	27
Vous aide à résoudre rapidement tout éventuel problème d'utilisation	
8. ÉQUIPEMENTS EN OPTION	29
Les équipements disponibles pour des exigences de travail particulières sont illustrés	
9. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	30
Résume les principales caractéristiques de votre machine	
10. SOMMAIRE ALPHABÉTIQUE	31
Indique où se trouvent les informations	

**ADRESSES DES PRINCIPAUX CONCESSIONNAIRES HONDA**

“EC Declaration of Conformity”

CONTENT OUTLINE

Honda France Manufacturing S.A.S.

Pôle 45 - Rue des Châtaigniers - 45140 ORMES - FRANCE

All rights reserved 12-2019 Imprimé en Italie

HF2317 - HF2417K5 - HF2625

# 1. NORMES DE SÉCURITÉ

## 1.1 CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

**⚠ ATTENTION!** **LIRE ATTENTIVEMENT LE MANUEL AVANT D'UTILISER CETTE MACHINE. Conserver pour toute consultation future.**

### A) FORMATION

1) ATTENTION! Lire attentivement ces instructions avant d'utiliser la machine. Se familiariser avec les commandes et avec la bonne utilisation de la machine. Apprendre à arrêter rapidement le moteur. Le non-respect des avertissements et des instructions peut causer des incendies et/ou de graves lésions. Conserver tous les avertissements et les instructions pour toute consultation future.

2) Ne jamais permettre à des enfants ou à des personnes ne connaissant pas suffisamment les instructions d'utiliser la machine. La réglementation locale peut fixer un âge minimum pour l'utilisateur.

3) Ne pas utiliser la machine lorsque des personnes, en particulier des enfants ou des animaux se trouvent à proximité.

4) Ne jamais utiliser la machine en cas de fatigue ou de maladie, ou après absorption de médicaments, de drogues, d'alcool ou de substances dangereuses susceptibles d'affecter les réflexes et la concentration de l'utilisateur.

5) Se rappeler que l'opérateur ou l'utilisateur est responsable des accidents et des imprévus qui peuvent arriver à d'autres personnes ou à leurs biens. L'utilisateur est responsable de l'évaluation des risques potentiels du terrain à travailler et de la mise en place de toutes les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui, en particulier sur les terrains en pente, les sols accidentés, glissants ou instables.

6) Si la machine est cédée ou prêtée à des tiers, vérifier que l'utilisateur prenne connaissance des consignes d'utilisation contenues dans le présent manuel.

7) Ne pas transporter des enfants ou d'autres passagers sur la machine, car ils pourraient tomber ou occasionner des lésions graves ou compromettre la conduite en sécurité de la machine.

8) Le conducteur de la machine doit suivre scrupuleusement les instructions relatives à la conduite et en particulier :

– Ne pas se distraire et rester suffisamment concentré pendant le travail.

– Se rappeler qu'il n'est pas possible de reprendre le contrôle d'une machine qui glisse sur une pente en utilisant le frein. Les causes principales de la perte du contrôle sont :

- Manque d'adhérence des roues ;
- Vitesse excessive ;
- Freinage inadéquat ;
- Machine inadaptée à l'utilisation ;
- Manque de connaissance des effets pouvant dériver des conditions du terrain, en particulier dans les pentes ;
- Mauvaise utilisation comme véhicule de remorquage.

9) La machine est équipée d'une série de minirupteurs et de dispositifs de sécurité qu'il ne faut jamais modifier ou enlever, sous peine d'annuler la garantie et de soulever le fabricant de toute responsabilité. Toujours contrôler que les dispositifs de sécurité fonctionnent avant d'utiliser la machine.

### B) OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

1) Lors de l'utilisation de la machine, toujours porter des chaussures de sécurité résistantes, antidérapantes et des pantalons longs. Ne pas utiliser la machine pieds nus ou avec des chaussures ouvertes. Ne pas porter d'écharpes, chemisiers, colliers, bracelets, vêtements flottants, ou munis de lacets ou de cravates et de toute façon tout accessoire pendant ou long susceptible de s'accrocher dans la machine ou dans des objets et des matériaux présents sur le lieu de travail. Attacher les cheveux longs. Porter des protections auditives.

2) L'utilisation de protections auditives peut réduire la capacité d'entendre d'éventuels avertissements (cris ou alarmes). Faire très attention à ce qui se déroule autour de la zone de travail.

3) Inspecter minutieusement toute la zone de travail et enlever tout ce qui pourrait être éjecté par la machine ou tout ce qui pourrait en-

dommager l'ensemble des organes de coupe et le moteur (cailloux, branches, fils de fer, os, etc..).

4) ATTENTION : DANGER ! L'essence est très inflammable.

– Conserver le carburant dans des récipients homologués pour cet usage, dans des lieux sûrs, loin de toute source de chaleur ou de flammes nues ; Ne pas laisser les récipients à la portée des enfants.

– Faire le plein d'essence à l'aide d'un entonnoir, en plein air uniquement et ne pas fumer pendant cette opération, ni lors de la manipulation du carburant ;

– Ajouter de l'essence avant de démarrer le moteur et ne jamais enlever le bouchon du réservoir de carburant ou faire le plein lorsque le moteur est en fonctionnement ou tant qu'il est encore chaud ;

– Ne pas faire démarrer le moteur si de l'essence a été répandue ; éloigner la machine de la zone où le carburant a été renversé, et éviter de créer toute possibilité d'incendie tant que le carburant ne s'est pas évaporé et que les vapeurs d'essence ne se sont pas dissipées ;

– Remettre et serrer correctement les bouchons du réservoir et du récipient.

– Éviter d'inhaler les vapeurs de carburant.

– Ouvrir lentement le bouchon du réservoir, en laissant diminuer progressivement la pression interne.

– Ne jamais remettre la machine en marche à l'endroit où l'on a fait le plein de carburant ; le démarrage du moteur doit se faire à une distance d'au moins 3 mètres de l'endroit où l'on a effectué le remplissage de carburant.

– Éviter que les vêtements n'entrent en contact avec le carburant et, dans un tel cas, changer de vêtements avant de faire démarrer le moteur.

5) Remplacer les silencieux défectueux.

6) Procéder à un contrôle général de la machine avant son utilisation, en particulier :

de l'aspect de l'organe de coupe, contrôler que les vis et l'ensemble des organes de coupe ne sont ni usés ni endommagés. Remplacer en bloc les organes de coupe et les vis endommagées ou usées pour maintenir l'équilibrage. Les éventuelles réparations doivent être exécutées dans un centre spécialisé.

7) Contrôler l'état de la batterie à intervalles réguliers. La remplacer si l'enveloppe de la batterie, le couvercle ou les bornes sont endommagés.

8) Avant de commencer toute activité, toujours monter les protections d'éjection (sac de ramassage, protection d'éjection arrière).

### C) PENDANT L'UTILISATION

1) Ne pas faire fonctionner le moteur dans des endroits confinés où des gaz nocifs contenant du monoxyde de carbone peuvent s'accumuler. Les opérations de démarrage doivent s'effectuer en plein air ou dans un endroit suffisamment aéré. Ne pas oublier que les gaz d'échappement sont toxiques. Pendant le démarrage de la machine ne pas diriger le silencieux, et donc les gaz d'échappement, vers des matières inflammables.

2) Travailler uniquement à la lumière du jour ou avec un bon éclairage et des conditions de bonne visibilité. Tenir les personnes, les enfants et les animaux éloignés de la zone de travail. Il faut que les enfants soient surveillés par un autre adulte.

3) Éviter de travailler dans l'herbe mouillée, sous la pluie et avec risque d'orages, spécialement de foudres.

4) Avant de démarrer le moteur, débrayer l'organe de coupe ou la prise de force, mettre la transmission au point mort.

5) Faire très attention à la proximité d'obstacles qui pourraient limiter la visibilité.

6) Serrer le frein de stationnement pour garer la machine.

7) Ne jamais utiliser la machine sur des pentes supérieures à 10° (17%), indépendamment du sens de la marche.

8) Se rappeler qu'il n'existe pas de pente "sûre". Se déplacer sur des terrains en pente demande une attention particulière. Pour éviter de basculer ou de perdre le contrôle de la machine :

– Ne pas s'arrêter ou repartir brusquement dans une pente ou dans une côte ;

– Embrayer doucement et toujours garder une vitesse engagée,

- surtout en descente ;
  - Réduire la vitesse dans les pentes et dans les virages serrés ;
  - Faire attention aux dos d'âne, aux cassis et aux dangers cachés ;
  - Ne jamais tondre en travers de la pente. Les pelouses en pente se tondent dans le sens de la montée et de la descente et jamais transversalement. Faire très attention aux changements de direction et à ce que les roues en amont ne rencontrent pas d'obstacles (cailloux, branches, racines, etc.) susceptibles de faire glisser la machine sur le côté, de la renverser ou d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.
- 9) Réduire la vitesse avant tout changement de direction sur des terrains en pente et mettre le frein de stationnement avant de laisser la machine à l'arrêt et sans surveillance.
- 10) Faire très attention à proximité d'escarpements, de fossés ou de talus. La machine peut se renverser si une roue franchit un bord ou si le bord cède.
- 11) Prêter la plus grande attention pendant la tonte et les manœuvres en marche arrière. Regarder derrière soi avant et pendant la marche arrière pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'obstacles.
- 12) Faire attention lorsque vous remorquez des charges ou que vous utilisez un outillage lourd :
- Pour les barres de remorquage, n'utiliser que des points d'attelage homologués ;
  - Limiter les charges à celles qui peuvent être aisément contrôlées ;
  - Ne pas braquer brusquement. Faire attention en marche arrière ;
  - Utiliser des contrepoids ou des poids sur les roues quand cela est indiqué par le manuel d'utilisation.
- 13) Débrayer l'organe de coupe ou la prise de force lors de traversée de surfaces sans herbe lors de déplacement de ou vers la zone à tondre et mettre l'ensemble de l'organe de coupe dans la position la plus haute.
- 14) Faire très attention à la circulation routière lors de l'utilisation de la machine en bordure de route.
- 15) ATTENTION ! La machine n'est pas homologuée pour circuler sur les voies publiques. Elle s'utilise exclusivement (conformément au Code de la Route) dans des zones privées interdites au trafic.
- 16) Ne jamais utiliser la machine si les protections sont endommagées, absentes ou mal positionnées (sac de ramassage, protection d'éjection arrière).
- 17) Toujours tenir les mains et les pieds éloignés de l'organe de coupe, tant pendant le démarrage du moteur que pendant l'utilisation de la machine. Attention : l'élément de coupe continue à tourner pendant quelques secondes même après sa désactivation ou après la coupure du moteur. Toujours rester à distance de l'ouverture d'éjection.
- 18) Ne pas laisser la machine arrêtée dans l'herbe haute avec le moteur en marche afin d'éviter de provoquer des incendies.
- 19) Lors de l'utilisation des équipements, ne jamais diriger l'éjection vers les personnes.
- 20) Utiliser les équipements approuvés par le fabricant de la machine uniquement.
- 21) Ne pas utiliser la machine si les équipements / appareils ne sont pas installés aux endroits prévus.
- 22) Faire attention lors de l'utilisation des sacs de ramassage et des équipements car ils peuvent altérer la stabilité de la machine, en particulier dans les pentes.
- 23) Ne jamais modifier les réglages du moteur, ni mettre le moteur en surrégime.
- 24) Ne pas toucher les composants du moteur qui chauffent pendant l'utilisation. Risque de brûlures.
- 25) Débrayer l'organe de coupe ou la prise de force, mettre au point mort et insérer le frein de stationnement, arrêter le moteur et retirer la clé (en s'assurant que toutes les parties en mouvement sont complètement arrêtées) :
- À chaque fois que la machine est laissée sans surveillance ou que le poste de conduite est abandonné ;
  - Avant de supprimer les causes d'un blocage ou de déboucher la goulotte d'éjection ;
  - Avant toute opération de nettoyage, de vérification ou de réparation de la machine ;
  - Après avoir heurté un objet étranger. Vérifier si la machine est

- endommagée et effectuer les réparations nécessaires avant de l'utiliser à nouveau.
- 26) Débrayer l'organe de coupe ou la prise de force et arrêter le moteur (en s'assurant que toutes les parties en mouvement sont complètement arrêtées) :
- Avant de faire le plein de carburant ;
  - À chaque fois qu'on enlève ou que l'on remonte le sac de ramassage ;
  - À chaque fois qu'on enlève ou remonte le déflecteur d'éjection.
  - Avant de régler la hauteur de coupe, si cette opération ne peut pas être effectuée depuis le poste du conducteur.
- 27) Débrayer l'organe de coupe ou la prise de force pendant le transport et à chaque fois qu'ils ne sont pas utilisés.
- 28) Réduire le régime du moteur avant de l'arrêter. À la fin du travail, couper l'alimentation du carburant en suivant les instructions fournies par le manuel.
- 29) Faire attention à l'ensemble des organes de coupe avec plus d'un organe de coupe car un organe de coupe en rotation peut déterminer la rotation des autres.
- 30) Ne pas débrancher, désactiver, retirer ni manipuler les systèmes de sécurité/microinterrupteurs présents.
- 31) ATTENTION – En cas de ruptures ou d'accidents pendant l'utilisation de la machine, arrêter immédiatement le moteur et éloigner la machine afin de ne pas provoquer de dommages supplémentaires ; en cas d'accidents avec lésions personnelles ou à des tiers, activer immédiatement les procédures d'urgence les mieux adaptées à la situation en cours et s'adresser à une structure médicale pour la dispense des soins nécessaires. Enlever soigneusement les éventuels détritiques qui, si ignorés, pourraient causer des dommages ou des lésions aux personnes ou aux animaux.
- 32) ATTENTION – Le niveau de bruit et de vibration indiqués par cette notice sont les valeurs maximum d'utilisation de la machine. L'utilisation d'un organe de coupe non équilibré, d'une vitesse de mouvement excessive et l'absence d'entretien ont une influence significative sur les émissions sonores et les vibrations. Il faut donc adopter des mesures préventives afin d'éliminer tout dommage possible dû à un bruit élevé et aux contraintes issues des vibrations ; veiller à l'entretien de la machine, porter un casque anti-bruit, faire des pauses pendant le travail.
- 33) Ne pas utiliser d'accessoires USB lors de la tonte de l'herbe ou la conduite.

## D) ENTRETIEN ET ENTREPOSAGE

- 1) ATTENTION ! – Enlever la clé et lire les instructions correspondantes avant d'entamer tout nettoyage ou entretien. Porter des vêtements appropriés et des gants de travail dans toutes les situations entraînant un risque pour les mains.
- 2) ATTENTION ! – Ne jamais utiliser la machine si certaines de ses pièces sont usées ou endommagées. Les pièces défectueuses ou détériorées doivent être remplacées et ne doivent jamais être réparées. Utiliser les pièces de rechange originales uniquement : l'utilisation de pièces de rechange non originales et/ou montées de manière incorrecte compromet la sécurité de la machine, peut provoquer des accidents ou des lésions personnelles et relève le constructeur de toute obligation ou responsabilité.
- 3) Toutes les interventions de réglage et d'entretien qui ne sont pas décrites dans ce manuel doivent être exécutées par le revendeur ou un centre spécialisé disposant des connaissances et des équipements nécessaires pour que le travail soit exécuté correctement, en maintenant le niveau de sécurité de la machine d'origine. Les opérations exécutées dans des structures inadéquates ou par des personnes non qualifiées entraînent la déchéance de toute forme de garantie que ce soit et de toute obligation ou responsabilité du fabricant.
- 4) Après chaque utilisation, retirer la clé et contrôler les éventuels dommages.
- 5) Maintenir tous les écrous et les vis serrés afin de toujours assurer les conditions de fonctionnement en sécurité de la machine. Un entretien régulier est essentiel pour la sécurité et le maintien du niveau de performances.
- 6) Contrôler régulièrement que les vis de l'organe de coupe soient

bien serrées.

7) Porter des gants de travail pour manipuler l'organe de coupe, pour le démonter ou le remonter.

8) Faire attention à l'équilibrage des organes de coupe quand ils sont affûtés. Toutes les opérations concernant les organes de coupe (démontage, affûtage, équilibrage, remontage et/ou remplacement) sont des travaux complexes qui demandent une compétence spécifique outre à l'utilisation d'équipements spéciaux ; pour des raisons de sécurité, il faut donc toujours les faire exécuter dans un centre spécialisé.

9) Contrôler le fonctionnement des freins à intervalles réguliers. L'entretien des freins est important et, si besoin, les réparer.

10) Contrôler à intervalles réguliers la protection d'éjection latérale ou la protection d'éjection, le sac de ramassage et la grille d'aspiration. Les remplacer si endommagées.

11) Remplacer les étiquettes indiquant les instructions ou les avertissements, si endommagées.

12) Lorsque la machine doit être rangée ou laissée sans surveillance, abaisser l'ensemble des organes de coupe.

13) Placer la machine dans un lieu inaccessible aux enfants.

14) Ne pas entreposer la machine avec du carburant dans le réservoir dans un endroit où les vapeurs d'essence pourraient atteindre une flamme, une étincelle ou une forte source de chaleur.

15) Laisser refroidir le moteur avant de ranger la machine à un endroit quelconque.

16) Pour réduire le risque d'incendie, débarrasser le moteur, le silencieux d'échappement, le compartiment de la batterie et la zone d'entreposage de l'essence des résidus d'herbe, de feuilles ou d'excès de graisse. Toujours vider le sac de ramassage et ne pas laisser de récipients avec l'herbe coupée à l'intérieur d'un local.

17) Pour réduire le risque d'incendie, contrôler régulièrement la présence de pertes d'huile et/ou de carburant.

18) Si le réservoir doit être vidangé, effectuer cette opération en plein air et lorsque le moteur est froid.

19) Ne jamais laisser les clés insérées ou à la portée des enfants ou de personnes non aptes. Enlever la clé avant de commencer toute opération d'entretien.

20) Pendant les opérations de réglage de la machine, faire attention afin d'éviter de se coincer les doigts entre l'organe de coupe en mouvement et les parties fixes de la machine.

## E) TRANSPORT

1) ATTENTION ! - Si la machine doit être transportée sur un camion ou une remorque, utiliser des rampes d'accès ayant une résistance, une largeur et une longueur adéquates. Charger la machine avec le moteur éteint, sans conducteur et en la poussant seulement, avec l'effort d'un nombre de personnes adéquat. Pendant le transport abaisser l'ensemble de l'organe de coupe ou l'équipement, positionner la machine de façon qu'elle ne constitue aucun danger pour personne, et

la bloquer solidement au véhicule de transport à l'aide de cordes et de sangles pour éviter son renversement ce qui risquerait de causer des dommages et des échappements de carburant.

## F) PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

1) La protection de l'environnement doit être un aspect important et prioritaire dans l'utilisation de la machine, au profit de la société civile et de l'environnement dans lequel nous vivons. Éviter de déranger le voisinage.

2) Suivre scrupuleusement les normes locales pour l'élimination des emballages, des huiles, de l'essence, des pièces détériorées ou de tout élément ayant un effet important sur l'environnement ; ces déchets ne doivent pas être jetés à la poubelle, mais doivent être séparés et confiés aux centres de collecte prévus, qui procéderont au recyclage des matériaux.

3) Suivre scrupuleusement les normes locales pour l'élimination des déchets après la coupe.

4) Au moment de la mise hors service, ne pas abandonner la machine dans la nature, mais contacter un centre de collecte, selon les normes locales en vigueur.

## 1.2 DESCRIPTION DE LA MACHINE ET DOMAINE D'UTILISATION

Cette machine est un équipement de jardinage et plus précisément une tondeuse à gazon à conducteur assis.

La machine est équipée d'un moteur qui actionne l'organe de coupe, protégé par un carter, ainsi qu'un groupe de transmission qui actionne le mouvement de la machine.

L'opérateur est en mesure de conduire la machine et d'actionner les commandes principales en restant toujours assis au poste de conduite.

Les dispositifs montés sur la machine prévoient l'arrêt du moteur et de l'organe de coupe, en quelques secondes, dès que les actions de l'opérateur ne sont pas conformes aux conditions de sécurité prévues.

### Usage prévu

Cette tondeuse a été conçue et construite pour couper l'herbe.

L'utilisation d'équipements particuliers, prévus par le fabricant comme l'équipement original ou vendu séparément, permet d'effectuer la tonte en fonction des différents modes opératoires, illustrés par ce manuel ou dans le mode d'emploi qui accompagne les équipements.

De la même façon, la possibilité d'utiliser des équipements supplémentaires (si prévus par le fabricant) peut élargir l'usage prévu à d'autres fonctions, selon les limites et les conditions indiquées dans le mode d'emploi accompagnant l'équipement.

### Typologie d'utilisateur

Cette machine est destinée à être utilisée par un particulier, à savoir des opérateurs non-professionnels, à leurs débuts et/ou non experts. Cette machine est destinée à un "usage amateur".

### Usage impropre

Tout usage autre que ceux cités ci-dessus peut se révéler dangereux et nuire aux personnes et/ou aux choses. Font partie de l'usage impropre (à titre d'exemple, mais pas seulement) :

- transporter sur la machine ou sur une remorque d'autres personnes, enfants ou animaux ;
- remorquer ou pousser des charges sans utiliser l'équipement spécialement prévu pour le remorquage ;
- utiliser la machine pour passer sur des terrains instables, glissants, glacés, rocailloux ou inégaux, des flaques ou des mares ne permettant pas d'évaluer la consistance du terrain ;
- actionner l'organe de coupe sur des sections non herbeuses ;
- utiliser la machine pour ramasser des feuilles ou des détritiques.

L'usage impropre de la machine implique la déchéance de la garantie et soulève le fabricant de toute responsabilité, en reportant sur l'utilisateur tous les frais dérivants de dommages ou de lésions corporelles à l'utilisateur ou des tiers.

## 1.3 ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ

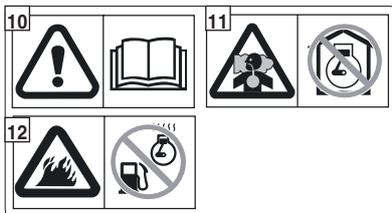
Votre machine doit être utilisée avec prudence. Dans ce but, des étiquettes destinées à vous rappeler les principales précautions d'utilisation ont été placées sur la machine sous forme de pictogrammes. Ces étiquettes sont considérées comme faisant partie intégrante de la machine. Si une étiquette se détache ou devient illisible, contactez votre revendeur qui veillera à la remplacer. Leur signification est expliquée ci-après.



- 1 = **Attention** : Lire les instructions avant d'utiliser la machine.
- 2 = **Attention** : Enlever la clé de contact et lire les instructions avant toute opération d'entretien ou de réparation.
- 3 = **Danger ! Projection d'objets** : Ne pas utiliser la machine sans avoir monté la protection d'éjection arrière ou le sac de ramassage.
- 4 = **Danger ! Projection d'objets** : Tenir les personnes éloignées de la machine.
- 5 = **Danger ! Renversement de la machine** : Ne pas utiliser cette machine sur des pentes supérieures à 10°.
- 6 = **Danger ! Mutilations** : Tenir les enfants éloignés de la machine lorsque le moteur est en marche.
- 6a = Ne pas monter sur la machine en marchant sur les protections de l'ensemble organes de coupe.



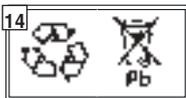
- 7 = **Risque de coupure**. Organe de coupe en mouvement. Ne pas introduire les mains et les pieds à l'intérieur du siège des organes de coupe
- 8 = **Attention** : Ne pas manipuler le micro-contacteur.
- 9 = **Éviter les lésions venant de l'entraînement des courroies** : Ne pas démarrer la machine sans les protections montées. Se tenir éloigné des courroies.



- 10 = **Attention** : Lire les instructions avant d'utiliser la machine.
- 11 = **Attention** : Le moteur relâche du monoxyde de carbone, qui est un gaz toxique. Ne pas mettre en marche dans un lieu fermé.
- 12 = **Attention !** L'essence est extrêmement inflammable et explosive. Éteindre le moteur et laisser refroidir avant d'effectuer le plein d'essence.



- 13 = **Attention** : Lors du fonctionnement, le silencieux devient très chaud et le reste pour un certain temps même après l'arrêt du moteur.



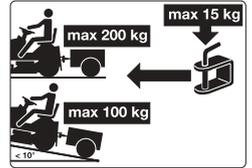
- 14 = **Produit recyclable**. Contient du plomb. Ne pas jeter dans l'environnement et jeter en décharge selon les normes en vigueur.



- 15 = **Vapeurs inflammables** - Ne pas approcher des flammes nues.
- 16 = Porter des lunettes de protection.
- 17 = Tenir hors de la portée des enfants.
- 18 = **Liquide corrosif**. En cas de contact, laver immédiatement à l'eau, et consulter un médecin.
- 19 = Lire le mode d'emploi.
- 20 = Risque d'explosion.

#### 1.4 CONSIGNES POUR LE REMORQUAGE

Un kit pour le remorquage d'une petite remorque est disponible en option; cet équipement doit être monté conformément aux consignes fournies. Dans l'emploi, ne pas dépasser les limites de chargement reportées sur l'étiquette et respecter les normes de sécurité, (☛ 1.2, C-6).

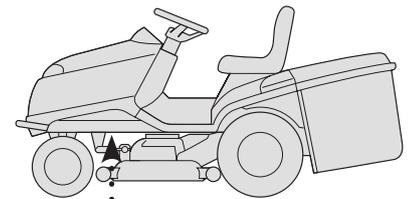


Poids total tractable : sur du plat: 200 kg ou moins  
en pente (10° ou moins) : jusqu'à 100 kg

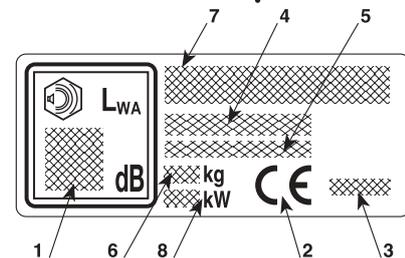
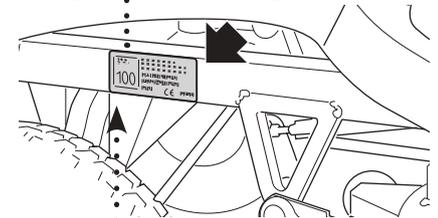
## 2. IDENTIFICATION DE LA MACHINE ET DE SES COMPOSANTS

### 2.1 IDENTIFICATION DE LA MACHINE

L'étiquette d'identification, placée sur le côté gauche du châssis, présente les informations principales de chaque machine.



Le numéro de série (5) est indispensable chaque fois que vous demandez une intervention technique ou que vous commandez des pièces détachées.



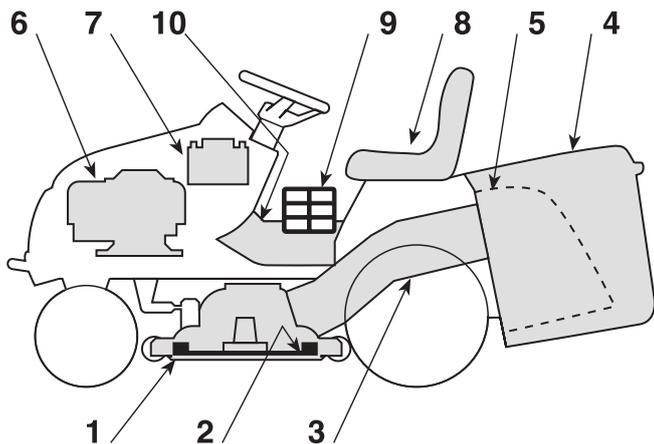
1. Niveau de puissance acoustique selon les directives 2000/14/CE, 2005/88/CE
2. Marquage de conformité, selon les directives 2006/42/CE, 2005/88/CE, 2014/30/EU
3. Année de fabrication
4. Modèle et type de machine
5. Numéro de série
6. Poids en kg (avec le réservoir vide)
7. Le nom et l'adresse du constructeur sont signalés dans la "EC Declaration of Conformity" – CONTENT OUTLINE présente dans ce manuel d'utilisation.
8. Puissance nominale du moteur (à 2800 min<sup>-1</sup>)

## COMMENT IDENTIFIER VOTRE MACHINE

Cette notice décrit les opérations de préparation, d'utilisation et d'entretien d'une gamme de machines qui présentent quelques différences entre elles ; il est donc important d'identifier avec certitude le modèle de votre machine pour pouvoir suivre correctement toutes les informations qui s'y réfèrent.

Le modèle de votre machine est indiqué sur « l'étiquette d'identification » au point 4 et se compose d'une série de lettres et de chiffres.

Dans les pages suivantes de cette notice, chaque opération concernant l'un ou plusieurs modèles est précédée de l'indication des modèles auxquels elle se réfère ; si aucune indication n'apparaît, cette description est valide pour tous les modèles.



## 2.2 IDENTIFICATION DES PIÈCES PRINCIPALES

La machine est composée de pièces principales distinctes dont les fonctions sont les suivantes :

- 1. Ensemble des organes de coupe** : c'est le carter qui renferme les organes de coupe.
- 2. Organes de coupe** : ce sont les éléments placés pour la tonte de l'herbe ; les ailettes situées à l'extrémité favorisent le transport de l'herbe coupée vers la goulotte d'éjection.
- 3. Goulotte d'éjection** : c'est la pièce permettant de raccorder l'ensemble des organes de coupe au sac de ramassage.
- 4. Sac de ramassage** : il sert d'une part à ramasser l'herbe tondu et d'autre part, il constitue un élément de sécurité puisqu'il empêche aux objets éventuellement pris par les organes de coupe d'être éjectés loin de la machine.
- 5. Protection d'éjection arrière (disponible en option)** : montée à la place du sac de ramassage, elle empêche aux objets éventuellement pris par les organes de coupe d'être éjectés loin de la machine.
- 6. Moteur** : il met en mouvement tant les organes de coupe que la traction des roues ;
- 7. Batterie** : fournit l'énergie pour le démarrage du moteur ; ses caractéristiques sont décrites dans un manuel à part.
- 8. Siège de conduite** : c'est le poste de travail de l'opérateur et il est muni d'un capteur qui détecte sa présence pour l'intervention des dispositifs de sécurité.
- 9. Étiquettes de prescriptions et de sécurité** : rappellent les principales précautions à prendre pour opérer en toute sécurité ; leur signification est fournie dans le chap. 1
- 10. Volet d'inspection** : pour accéder à certains réglages.

## 3. DÉBALLAGE ET MONTAGE

Pour des raisons de stockage et de transport, certains éléments de la machine ne sont pas assemblés en usine mais doivent être montés après déballage. Pour leur montage, suivre les consignes ci-après.

**⚠ ATTENTION!** *Le déballage de la machine et l'achèvement du montage doivent être effectués sur une surface plane et solide, avec un espace suffisant pour la manutention de la machine et des emballages, en utilisant toujours les outils appropriés. Ne pas utiliser la machine avant d'avoir terminé les opérations indiquées à la section « MONTAGE ».*

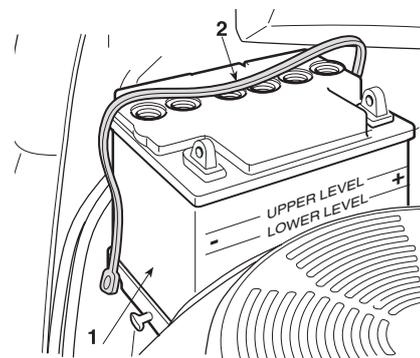
### 3.1 ACTIVATION ET RACCORDEMENT DE LA BATTERIE

**IMPORTANT** BATTERIE À CHARGE SÈCHE !

La batterie (1) est logée dans l'espace moteur et retenue par une sangle (2).

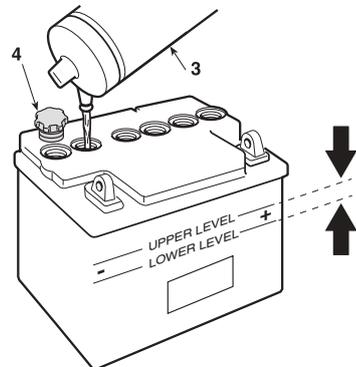
Décrocher la sangle (2) et ôter la batterie.

Enlever la bande de garantie et verser la solution électrolytique (3) (Acide sulfurique non fourni : poids spécifique 1,280) en la répartissant uniformément entre les six éléments, jusqu'à atteindre le niveau « UPPER LEVEL » signalé sur la batterie.



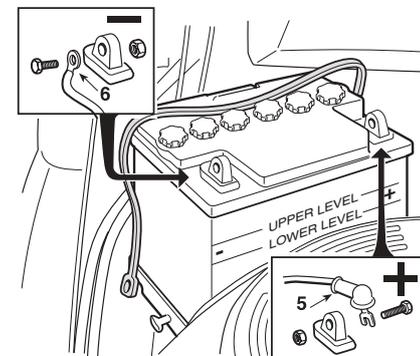
**IMPORTANT** *Lors du remplissage, la solution électrolytique ne doit pas dépasser 30 °C/86 °F.*

Laisser la batterie en position de repos pendant au moins une demi-heure après le remplissage. Le niveau de la solution électrolytique doit baisser. Verser à nouveau la solution électrolytique jusqu'à atteindre le niveau de référence « UPPER LEVEL ».



Le niveau doit toujours se trouver entre « UPPER LEVEL » et « LOWER LEVEL » signalés sur la batterie.

Positionner et serrer les six bouchons (4) fournis et charger la batterie.



**IMPORTANT** *Après avoir activé la batterie, pourvoyez toujours à la charger complètement, en vous adressant à votre concessionnaire qui possède les équipements adéquats. Le chargeur de batterie fourni avec la machine NE PEUT PAS effectuer la première recharge après l'activation.*

Relier d'abord le câble rouge (5) au pôle positif (+), et ensuite le câble noir (6) au pôle négatif (-) à l'aide des vis fournies et en procédant dans l'ordre indiqué. Étendre sur les bornes de la graisse silicone, et vérifier que le capuchon de protection du câble rouge (5) est correctement positionné.

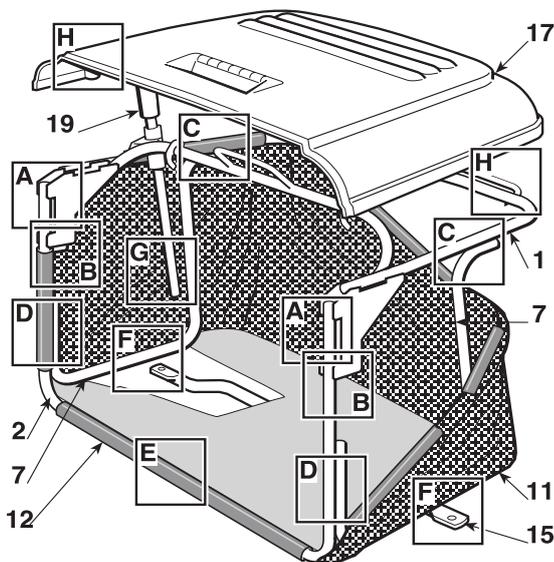
**IMPORTANT** Afin d'éviter l'intervention de la protection de la carte électronique, il est impératif de ne pas mettre le moteur en marche avant la recharge complète !

**ATTENTION!** L'acide de la batterie est corrosif et polluant. Utiliser des gants de protection pour le manipuler et procéder à l'éventuelle mise en décharge dans le respect des normes en vigueur.

**IMPORTANT** Utiliser SEULEMENT la batterie spécifique mod. CNB 31500-VK1-810-M1.

### 3.2 MONTAGE DU SAC DE RAMASSAGE

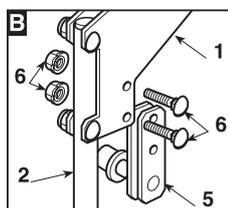
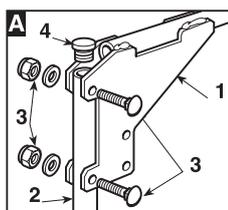
**A)** Unir la partie supérieure du châssis (1) à l'élément avant (2), en utilisant les vis et les écrous fournis (3) comme indiqué. Introduire les



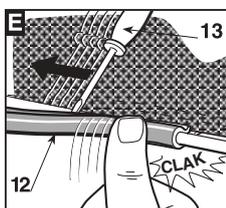
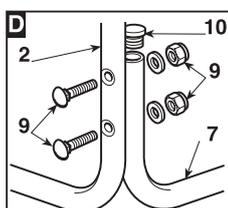
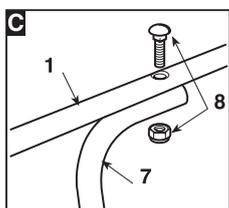
deux bouchons en caoutchouc (4) dans les trous du tube du châssis avant (2).

#### HF2...HT

**B)** Avant de serrer complètement les écrous (3), introduire entre les plaques du châssis supérieur (1) les deux supports (5), avec les rouleaux tournés vers l'intérieur, et fixer avec les vis et les écrous (6) ; serrer ensuite complètement les écrous (3).



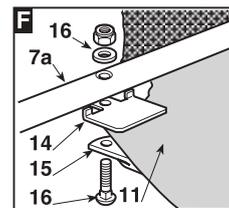
**C-D)** Monter les deux éléments latéraux (7), en utilisant les vis et les écrous (8 et 9) comme indiqué. Introduire les deux bouchons en caoutchouc (10) dans les trous des deux éléments latéraux (7).



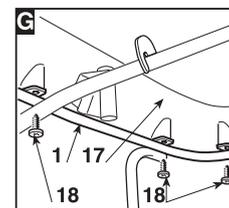
**E)** Insérer le châssis ainsi monté dans la housse en toile (11), en veillant à la bonne mise en place sur l'embase. Accrocher tous les profils plastiques (12) aux tubes du châssis à l'aide d'un tournevis (13).

#### HF2...HB HF2...HM

**F)** Introduire la plaquette (14) entre la toile et la partie inférieure de l'élément latéral droit (7a) du châssis, en faisant coïncider les trous.



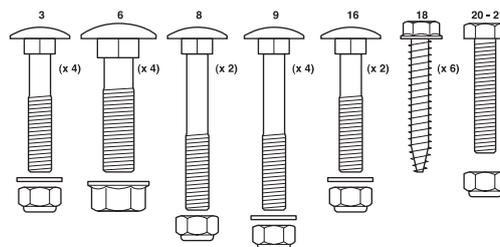
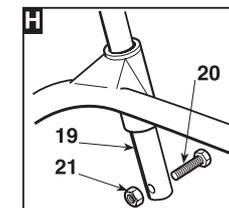
**F)** Monter l'entretoise de renforcement (15) sous le châssis en maintenant la partie plate orientée vers la toile et fixer le tout à l'aide des vis et des écrous (16).



**G)** Monter le carter (17), en le fixant sur la partie supérieure du châssis (1) à l'aide des six vis (18).

#### HF2...HB HF2...HM

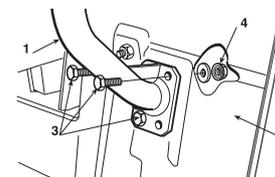
**H)** Introduire le levier de vidage (19) dans son siège et monter la vis d'arrêt (20) avec l'écrou correspondant (21).



### 3.3 MONTAGE DES SUPPORTS DU SAC DE RAMASSAGE

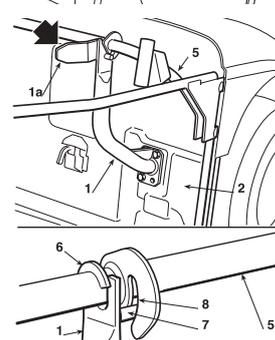
Monter les deux supports (1) sur la plaque arrière (2) en utilisant pour chaque support les trois vis (3) fournies, comme indiqué, sans bloquer les écrous (4) correspondants.

Les supports (1) doivent être montés de sorte que les ailettes (1a) soient tournées vers l'intérieur.



Accrocher aux supports la partie supérieure (5) du cadre du sac de ramassage et la centrer par rapport à la plaque arrière (2).

Régler la position des deux supports (1) par rapport à la butée (6) de sorte que, lors de la rotation du cadre du sac de ramassage, l'axe (7) se fixe correctement dans son logement (8).

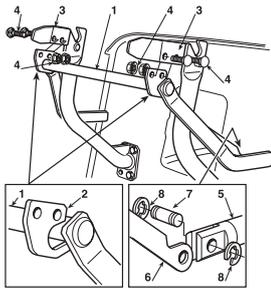


S'assurer à nouveau que le cadre (5) est bien centré par rapport à la plaque arrière (2) et que la rotation se produit correctement, comme indiqué ci-dessus, puis serrer les vis (3) et les écrous (4) de fixation.

### 3.4 MONTAGE DES LEVIERS DE RENVERSEMENT DU SAC DE RAMASSAGE

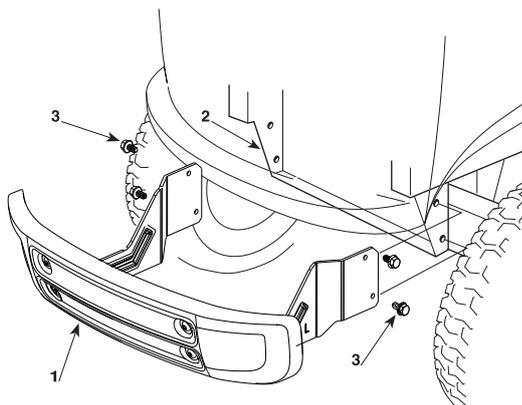
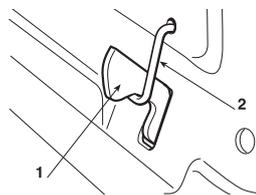
▶ **HF2...HT**

- Mettre en place l'axe des leviers (1) dans l'espace entre les deux plaquettes (2) et la fixer dans les supports du sac de ramassage (3) à l'aide des vis et des écrous (4) fournis en suivant la séquence indiquée dans la figure.
- Fixer l'extrémité de la tige (5) du piston de soulèvement au levier (6) à l'aide du pivot (7) et monter les deux anneaux élastiques (8).
- Avant de monter le sac de ramassage sur les supports, vérifier que le mouvement des leviers de renversement est effectué correctement.



### 35 RETRAIT DU DISPOSITIF DE BLOCAGE DU CROCHET DE FIXATION DU SAC DE RAMASSAGE

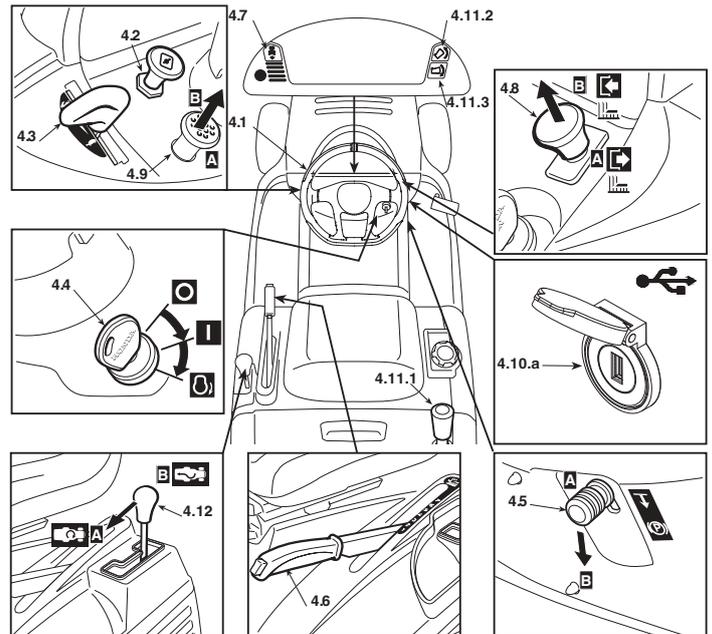
Pour des raisons de transport, le crochet (1) de fixation du sac de ramassage est bloqué à la plaque arrière grâce au dispositif de blocage (2). Ce dispositif de blocage doit être retiré avant de continuer le montage des supports du sac de ramassage et ne doit plus être utilisé.



### 3.6 MONTAGE DU PARE-CHOCS ANTÉRIEUR

Monter le pare-chocs avant (1) sur la partie inférieure du châssis (2), en utilisant les quatre vis (3).

## 4. COMMANDES ET OUTILS DE CONTRÔLE



#### 4.1 VOLANT DE DIRECTION

Il commande le braquage des roues avant.

#### 4.2 COMMANDE CHOKE

On l'utilise pour allumer le moteur à froid. Elle provoque un enrichissement du mélange et doit être utilisée seulement pendant le temps strictement nécessaire.

#### 4.3 LEVIER D'ACCÉLÉRATEUR

Il permet de régler la vitesse du moteur. Les positions, indiquées sur la plaque, indiquent :

- ☐ "LENT" correspondant à la vitesse minimum
- ☑ "RAPIDE" correspondant à la vitesse maximum

- Sur les trajets pour le déplacement de la machine, choisir une position intermédiaire entre « LENT » et « RAPIDE ».
- Durant la tonte, porter le levier en position « RAPIDE ».

#### 4.4 INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE À CLÉ

Cette commande à clé compte trois positions :

- «ARRÊT» correspondant à tout éteint ;
- I «MARCHE» actionne tous les services ;
- ☑ «DÉMARRAGE» Lance le démarreur et le moteur démarre.

En relâchant la clé à partir de la position «DEMARRAGE», elle se remet automatiquement sur «MARCHE».

#### 4.5 LEVIER DE FREIN DE STATIONNEMENT

Ce levier sert à empêcher à la machine de se déplacer lorsqu'elle est à l'arrêt. Le levier d'embrayage a deux positions, correspondant à :

↓ «A» = Frein retiré

Ⓟ «B» = Frein inséré

- Pour enclencher le frein de stationnement, appuyer à fond sur la pédale (4.21) et porter le levier en position «B» ; quand on relâche le pied de la pédale, le frein reste bloqué en position abaissée.
- La condition de « Frein inséré » est signalée par le voyant (4.13.e) allumé.
- Pour déclencher le frein de stationnement, appuyer sur la pédale (4.21), ainsi le levier se reporte en position «A».

#### 4.6 LEVIER DE RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DE TONTE

Ce levier permet de soulever et d'abaisser l'ensemble organes de coupe qui peut être positionné sur 7 hauteurs de tonte différentes.



Les sept positions sont marquées de «1» à «7» sur la plaque correspondante et indiquent un même nombre de hauteurs de tonte, dont les valeurs sont indiquées dans le tableau « Caractéristiques techniques » (☛ chap. 10).

- Pour passer d'une position à l'autre, pousser le bouton de déblocage situé sur l'extrémité du levier.

#### 4.7 BOUTON D'AUTORISATION DE TONTE EN MARCHÉ ARRIÈRE



En maintenant le bouton appuyé, il est possible de reculer avec les organes de coupe embrayés, sans provoquer l'arrêt du moteur.

#### 4.8 COMMANDE D'EMBRAYAGE ET FREIN DES ORGANES DE COUPE

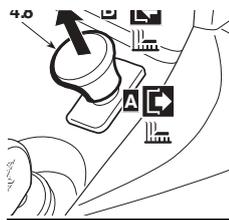
Cette commande permet d'insérer les organes de coupe grâce à un embrayage électromagnétique :



«A» Appuyé  
= Organes de coupe débrayés



«B» Tiré =  
Organes de coupe embrayés



- La condition de «Organes de coupe débrayés» est signalée par le voyant (☛ 4.13.g).
- Si les organes de coupe sont embrayés sans que les conditions de sécurité prévues ne soient respectées, le moteur s'éteint ou ne peut pas être démarré (☛ 5.2).
- Débrayer les organes de coupe (position « A »), un frein est actionné en même temps et bloque leur rotation en quelques secondes.
- L'engagement des organes de coupe en marche arrière n'est possible qu'en maintenant le bouton 4.7. pressé.

#### 4.9 DISPOSITIF DE MAINTIEN DE LA VITESSE (CRUISE CONTROL)



HF2417HM•

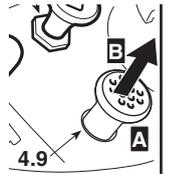
HF2417HT•

HF2625H♦

- Ce dispositif permet de maintenir la vitesse désirée en marche avant, sans qu'il soit nécessaire de maintenir la pédale appuyée (4.22).
- Le bouton champignon a deux positions :



1. «A» = Appuyé. Dispositif déconnecté (pas activé)
2. «B» = Tiré. Dispositif connecté (activé)



- - Si l'on active le dispositif tout en allant en marche avant, la machine maintient la vitesse atteinte à ce moment, sans qu'il y ait besoin d'actionner la pédale (4.22).
- - En marche arrière, il n'est pas possible d'activer ce dispositif.
- - Lorsque le dispositif est actif, il n'est pas possible d'utiliser la pédale de marche arrière (fig. 4.23).
- - Sur les terrains en montée ou en descente, la vitesse peut varier par rapport à la vitesse programmée sur terrain plat.
- Pour déconnecter le dispositif et rétablir la commande de la vitesse avec pédale (4.22), il suffit de :
- • appuyer sur la pédale (4.22) ;
- ou
- • appuyer sur la pédale du frein (4.21).
- Dans ces deux cas, le bouton champignon se remet automatiquement dans la position « Appuyé ».

#### 4.10.a PRISE AUXILIAIRE POUR ACCESSOIRES USB



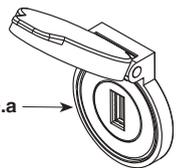
HF2417HM•

HF2417HT•

HF2625H♦

- Cette prise permet de charger les dispositifs USB. Sa fonction est seulement de recharger.
- La prise n'a pas de fonction de communication avec le dispositif USB qui y est branché.

4.10.a



- La prise n'est sous tension que lorsque la clé (4.4) est en position «MARCHÉ».
- Recharger le dispositif USB avec le moteur en marche, sans quoi la batterie se décharge.
- Ne pas recharger le dispositif USB s'il pleut ou si l'humidité est importante. L'utilisation dans ces conditions entraîne la déchéance de la garantie et dégage le fabricant de toute responsabilité en cas de problèmes.
- Ne pas retirer le cache de la prise USB s'il pleut ou si vous vous trouvez dans un lieu poussiéreux.
- Ne pas utiliser d'appareil lors de déplacement ou lors de la tonte.
- Avant de brancher l'appareil à la prise auxiliaire, assurez-vous d'avoir sauvegardé toutes les données qu'il contient.
- Le fabricant décline toute responsabilité si, lors de l'utilisation du port USB, les données sont effacées.

#### 4.10.b PORT ACCESSOIRE USB

##### ▶ HF2417HM• HF2417HT• HF2625H♦

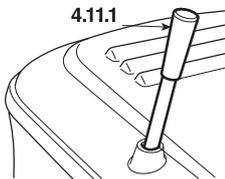
- Support pour poser l'accessoire USB.



#### 4.11 COMMANDE RENVERSEMENT SAC DE RAMASSAGE

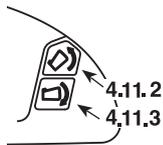
##### ▶ HF2...HB• HF2...HM•

- Le renversement du sac de ramassage pour le vider est effectué à l'aide du levier (4.11.1) amovible.



##### ▶ HF2...HT•

- Le renversement du sac de ramassage pour son vidage se fait en appuyant sur le bouton (4.11.2), et en maintenant la pression jusqu'à ce que le sac arrive dans la position la plus haute (☛ 5.4.6).

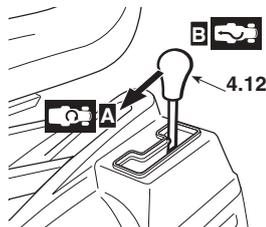


- Maintenir le bouton (4.11.3) appuyé jusqu'à ce que le crochet soit accroché et que le moteur de commande s'arrête pour remettre le sac de ramassage en position de travail.

#### 4.12 LEVIER D'ACTIVATION DU « MULCHING »

##### ▶ HF2417HM• HF2417HT• HF2625H♦

- Avec le levier on active la fonction de « mulching ».

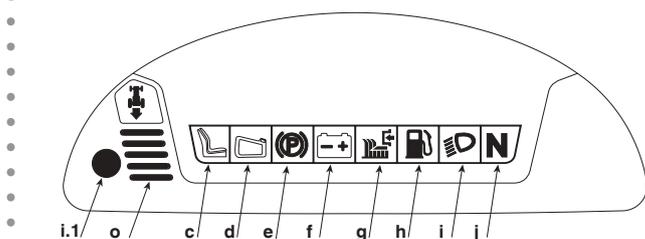


- « A » = fonction branchée
- « B » = fonction débranchée

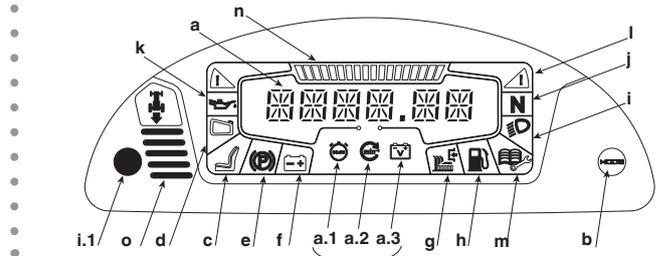
- – L'actionnement du levier doit avoir lieu quand l'organe de coupe est débrayé.
- – Lorsque la fonction de « mulching » est activée, il faut toujours que les protections de sortie (sac de ramassage ou protection d'éjection) soient montées (☛ 5.3.5).

#### 4.13 VOYANTS ET DISPOSITIF DE SIGNALISATION ACOUSTIQUE SUR LE TABLEAU DE BORD

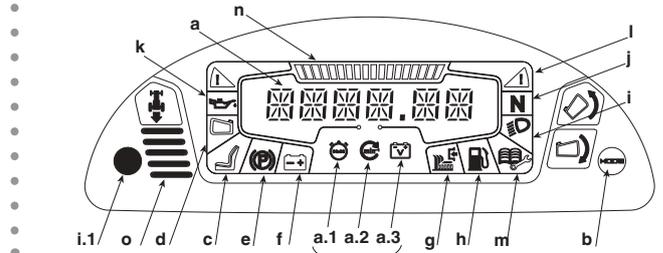
##### ▶ HF2317...♦



##### ▶ HF2417HB•/HM• HF2625HM•



##### ▶ HF2417HT• HF2625HT•



Lors de l'introduction de la clé (4.4) en position « MARCHÉ », tous les témoins s'allument simultanément pendant une demi-seconde environ (en émettant un bref signal sonore), indiquant le bon fonctionnement de la machine.

L'écran (a) entre en modalité « informations » et, avec le bouton MODE (b), il est possible de sélectionner les fonctions suivantes :

- a.1) **Compteur** : Les symboles alphanumériques indiquent les heures de conduites effectuées, divisées en heures et dixièmes d'heures. L'unité de mesure est suivie de la lettre h ;

##### ▶ HF2625...♦

- a.2) **Compte-tours** : indique le régime de rotation du moteur avec des valeurs numériques. Valeur affichée :
 

< 1600 min <sup>-1</sup>	moteur au minimum
> 2600 min <sup>-1</sup>	vitesse pour déplacement, vitesse pour tonte
- a.3) **Voltmètre** : Les symboles alphanumériques indiquent la tension de la batterie.

Appuyer brièvement sur le bouton MODE et relâcher pour allumer en séquence les icônes a.1, a.2, a.3. Sur les symboles alphanumériques de l'écran se trouvent les données associées à l'icône sélectionnée ; le dernier chiffre est réservé à l'unité de mesure.

Ne pas utiliser la valeur des compte-tours pour régler la vitesse du moteur.

Ensuite, un témoin s'allume pour signaler :

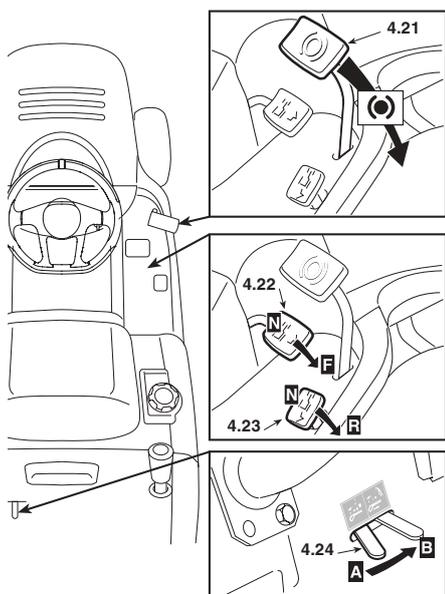
- c) l'opérateur est absent ;
- d) le sac de ramassage n'est pas présent ;
  - S'il clignote, cela signifie que le sac de ramassage est rempli et qu'il faut le vider.
- e) frein de stationnement inséré ;
- f) recharge insuffisante de la batterie : rechercher les causes dans le chapitre 7 de ce manuel ;
  - S'il clignote, cela signifie que la batterie a atteint le seuil de surtension ; arrêter immédiatement la machine, débrancher la batterie et contacter un centre d'assistance autorisé.



## 4.23 PÉDALE DE MARCHÉ ARRIÈRE

Avec cette pédale on met la traction des roues en marche arrière et on règle la vitesse de la machine.

- En augmentant la pression sur la pédale, on augmente progressivement la vitesse de la machine.
- Quand on relâche la pédale, on retourne automatiquement en position de point mort « N ».
- La condition de "Point mort" «N» est signalée par le voyant (4.13.j) allumé.



**ATTENTION !** La marche arrière doit être insérée seulement à l'arrêt.

### REMARQUE

Si l'une des pédales de la traction est actionnée avec le frein de stationnement (4.5) enclenché, le moteur s'arrête.

## 4.24 LEVIER DE DÉBLOCAGE DE LA TRANSMISSION HYDROSTATIQUE

Ce levier a deux positions, indiquées par une plaquette :



"A" = Transmission enclenchée : pour toutes les conditions d'utilisation, en marche et pendant la tonte ;



"B" = Transmission débloquée : réduit considérablement l'effort nécessaire pour déplacer la machine à la main, avec le moteur éteint.

# 5. RÈGLES D'UTILISATION

## 5.1 RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURITÉ

**DANGER !** N'utiliser la machine que pour effectuer ce à quoi elle est destinée (tonte et ramassage de l'herbe). Toute autre utilisation est considérée comme un "emploi impropre" : dans ce cas, la garantie perd tout effet et le Fabricant décline toute responsabilité, en laissant à la charge de l'utilisateur les conséquences des dommages ou des lésions causés à lui-même ou à autrui.

Font partie de l'usage impropre (à titre d'exemple, mais pas seulement) :

- transporter sur la machine ou sur une remorque d'autres personnes, enfants ou animaux ;
- remorquer ou pousser des charges sans utiliser l'équipement spécialement prévu pour le remorquage ;
- utiliser la machine pour passer sur des terrains instables, glissants, glacés, rocailleux ou inégaux, des flaques ou des mares ne permettant pas d'évaluer la consistance du terrain ;
- utiliser la machine pour ramasser des feuilles ou des détritrus ;
- actionner les organes de coupe sur des sections non herbeuses.

**DANGER !** Ne pas modifier ou enlever les dispositifs de sécurité dont la machine est équipée. NE PAS OUBLIER QUE L'UTILISATEUR EST TOUJOURS RESPONSABLE DES DOMMAGES CAUSÉS À AUTRUI.

Avant d'utiliser la machine :

- lire les consignes générales de sécurité (☛ 1.1), en accordant une attention toute particulière à la marche et à la tonte sur des terrains en pente ;
- lire attentivement les instructions, se familiariser avec les commandes et apprendre à arrêter rapidement les organes de coupe et le moteur.
- tenir les mains et les pieds éloignés des pièces tournantes. Se tenir toujours à l'écart de la goulotte d'éjection.

Ne pas utiliser la machine en cas de mauvaises conditions physiques ou sous l'effet de médicaments ou de substances pouvant nuire à la capacité de réflexe et de vigilance.

Il est de responsabilité de l'utilisateur d'évaluer les risques potentiels du terrain à travailler et de prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité, et celle d'autrui, en particulier dans les pentes, sur les sols accidentés, glissants ou instables.

Ne pas laisser la machine arrêtée dans l'herbe haute avec le moteur en marche afin d'éviter de provoquer des incendies.

**ATTENTION !** Cette machine ne doit pas être utilisée sur des pentes supérieures à 10° (17%) (☛ 5.5).

### IMPORTANT

Toutes les références relatives aux positions des commandes sont celles illustrées dans le chapitre 4.

## 5.2 CRITÈRES D'INTERVENTION DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

Les dispositifs de sécurité agissent selon deux critères :

- empêcher le démarrage du moteur si toutes les conditions de sécurité ne sont pas respectées ;
- arrêter le moteur si ne serait-ce qu'une seule condition de sécurité n'est plus respectée.

Pour démarrer le moteur, il faut dans tous les cas que :

- la transmission soit au point mort ;
- les organes de coupe soient débrayés ;
- l'opérateur soit assis.

Le moteur s'arrête quand :

- l'opérateur abandonne le siège ;
- on soulève le sac de ramassage ou on enlève la protection d'éjection sans avoir débrayé les organes de coupe ;
- on passe la marche arrière lorsque les organes de coupe sont embrayés. Cette éventualité peut être exclue en maintenant le bouton 4.7. pressé.
- actionnement de la marche avant ou marche arrière avec le frein de stationnement enclenché ;

Le tableau suivant reporte certaines situations de travail et indique la cause de l'intervention.

OPÉRATEUR	SAC DE RAMASSAGE	ORGANES DE COUPE	TRANSMISSION	FREIN	MOTEUR
A) TABLEAU ACTIVÉ (Clé en position «MARCHÉ»)					
Assis	OUI	Débrayés	«N»	Enclenché	À l'arrêt
Assis	NO	Débrayés	«N»	Déclenché	À l'arrêt
B) DÉMARRAGE (Clé en position "DÉMARRAGE")					
Assis	-/	Débrayés	F/R (**)	Enclenché	NE démarre PAS
Assis	-/	<b>Embrayés</b>	«N»	Enclenché	NE démarre PAS
Absent	-/	Débrayés	«N»	<b>Déclenché</b>	NE démarre PAS
C) LORS DE LA MARCHÉ (Clé en position «MARCHÉ»)					
Assis	OUI	Débrayés	F/R (**)	<b>Enclenché</b>	S'arrête
Absent	OUI	Débrayés	«N»	<b>Déclenché</b>	S'arrête
D) PENDANT LA TONTE DE L'HERBE (Clé en position "MARCHÉ")					
Assis	<b>NQ</b>	<b>Embrayés</b>	-/	Déclenché	S'arrête
Assis	OUI	<b>Embrayés</b>	<b>R</b>	Déclenché	S'arrête*
Absent	OUI	Débrayés	«N»	<b>Déclenché</b>	S'arrête
Absent	OUI	<b>Embrayés</b>	-/	<b>Enclenché</b>	S'arrête

\* Cette éventualité peut être exclue en maintenant le bouton 4.7. pressé

\*\* F : marche avant engagée - R: marche arrière engagée

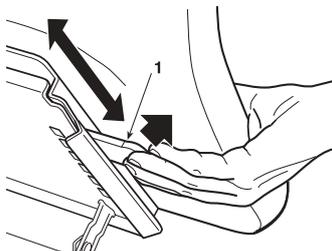
### 5.3 OPÉRATIONS À EFFECTUER AVANT DE COMMENCER LE TRAVAIL

Avant de commencer à travailler, il faut effectuer une série de contrôles et d'opérations pour assurer que le travail soit effectué de façon convenable et dans des conditions de sécurité maximales.

#### 5.3.1 Réglage du siège

Le siège est coulissant et réglable sur six différentes positions.

Pour effectuer le réglage, soulever la poignée (1) et faire coulisser le siège jusqu'à ce qu'il se bloque dans la position désirée.

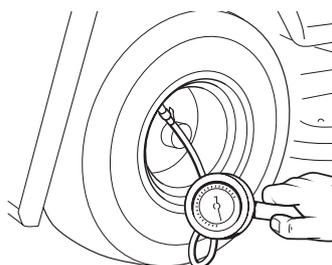


#### 5.3.2 Pression des pneus

Dévisser les bouchons de protection et raccorder les valves à une prise d'air comprimé équipée d'un manomètre.

Une bonne pression des pneus est la condition essentielle pour obtenir un alignement parfait de l'ensemble des organes de coupe et donc une tonte uniforme de la pelouse. Les pressions doivent être :

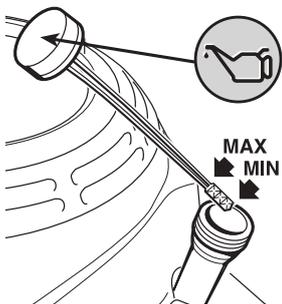
AVANT	1,5 bar (13 x 5.00-6)
	1,0 bar (15 x 6.00-6)
ARRIÈRE	1,2 bar



#### 5.3.3 Faire le plein d'huile et d'essence

**IMPORTANT** Utiliser de l'huile SAE 10W30 et de l'essence sans plomb (verte) Euro 95.

**IMPORTANT** Faire tourner le moteur avec une quantité d'huile insuffisante peut l'endommager irréversiblement. L'utilisation d'une huile non détergente ou pour des moteurs à deux-temps peut réduire la longévité du moteur.



Sur une surface plane et avec le moteur à l'arrêt, retirez le bouchon avec la jauge et séchez-la. Introduisez-la au fond sans la visser, puis extrayez-la pour vérifier le niveau d'huile. Si le niveau est proche ou en-dessous de la limite inférieure (MIN) de la jauge, faire le plein jusqu'à atteindre la limite supérieure (MAX). Visser à nouveau le bouchon avec la jauge.



Faire le plein de carburant en utilisant un entonnoir.

Éviter de remplir complètement le réservoir ; le niveau maximal est indiqué sur le haut du réservoir.

Le contenu du réservoir est indiqué au chapitre 10.

**IMPORTANT** Les dommages provoqués à l'installation d'alimentation ou des problèmes de prestations du moteur issus de la négligence dans les opérations de stockage ne sont pas couverts par la garantie.

**REMARQUE** Si vous versez de l'essence sur la carrosserie, nettoyez immédiatement les traces.

**⚠ DANGER !** Le plein doit s'effectuer quand le moteur est éteint, en plein air ou en tout lieu suffisamment aéré. Ne pas oublier que les vapeurs d'essence sont inflammables ! NE JAMAIS APPROCHER UNE FLAMME DU RÉSERVOIR POUR EN VÉRIFIER LE CONTENU ET NE PAS FUMER PENDANT LE PLEIN.

#### • Essence contenant alcool

**IMPORTANT** Si vous utilisez de l'essence contenant de l'alcool, vérifiez que son indice d'octane est au moins égal à l'indice conseillé par Honda (indice d'octane 86). Il existe deux types de mélange essence/alcool : l'un contenant de l'éthanol et l'autre du méthanol.

Caractéristiques du carburant nécessaires pour maintenir les performances du système de réglage des émissions : carburant E10 cité dans la norme UE.

Ne pas utiliser de mélange essence/alcool avec plus de 10 % d'éthanol. Ne pas utiliser d'essence avec un niveau de méthanol (alcool méthylique ou alcool de bois) supérieur à 5 % et sans solvants ou inhibiteurs de corrosion pour méthanol.

#### **IMPORTANT**

- Les dommages causés au système d'alimentation du carburant ou les problèmes de performances du moteur qui résultent de l'emploi d'essence contenant un niveau d'alcool supérieur à celui conseillé ne sont pas couverts par la garantie.
- Avant de faire le plein dans une station-service que vous ne connaissez pas, informez-vous si l'essence contient de l'alcool et, le cas échéant, quel est le type d'alcool et dans quel pourcentage.

Si lors de l'utilisation d'une essence spécifique, vous remarquez des problèmes de fonctionnement, optez pour une essence avec un niveau inférieur d'alcool à la quantité conseillée.

#### 5.3.4 Contrôle du système de frein

S'assurer que la capacité de freinage de la machine est adaptée aux conditions d'utilisation, en évitant de débiter le travail si l'on doute de l'efficacité du frein. En cas de nécessité, réglez le frein (6.3.4) et si vous avez encore des doutes sur son efficacité, veuillez vous rendre chez votre concessionnaire.

#### 5.3.5 Installation des protections d'éjection (sac de ramassage ou protection d'éjection)

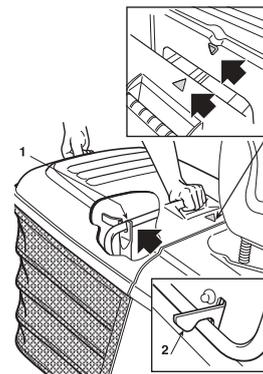
**⚠ ATTENTION !** Ne jamais utiliser la machine sans avoir installé les protecteurs de sortie!

**▶ HF2...HT**

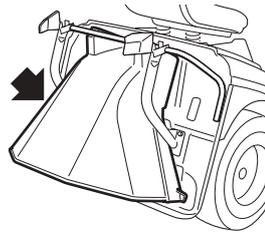
- Le montage des protecteurs doit se faire avec les leviers de renversement abaissés.

Accrocher le sac de ramassage en introduisant le tube supérieur du châssis dans les encoches des deux supports (1).

Pour centrer correctement le sac de ramassage, aligner les deux symboles reportés sur le sac de ramassage et sur la plaque arrière



S'assurer que le tube inférieur de l'entrée du sac de ramassage se fixe au crochet de fixation prévu à cet effet (2). Si l'accrochage est difficile ou trop relâché, régler le ressort de rappel (☛ 6.3.6).



Si l'on désire travailler sans le sac de ramassage, un kit protection d'éjection (☛ 8.2) est disponible en option. Il doit être fixé à la plaque arrière comme indiqué dans les instructions correspondantes.

### 5.3.6 Contrôle de la sécurité et de l'efficacité de la machine

1. Vérifier que les dispositifs de sécurité agissent conformément aux indications (☛ 5.2).
2. S'assurer que le frein fonctionne convenablement.
3. Ne pas commencer à couper si les organes de coupe vibrent ou si l'on a des doutes sur l'affûtage ; toujours se rappeler que :
  - Un organe de coupe mal aiguisé arrache l'herbe et fait jaunir la pelouse.
  - Un organe de coupe desserré cause des vibrations anormales et peut provoquer une situation de danger.

**ATTENTION!** *N'utilisez pas la machine si vous n'êtes pas sûrs de son efficacité et des conditions de sécurité, et contactez immédiatement votre Revendeur pour toutes les vérifications ou réparations nécessaires.*

## 5.4 UTILISATION DE LA MACHINE

### 5.4.1 Démarrage

**DANGER!** *Les opérations de démarrage doivent s'effectuer en plein air ou dans un endroit suffisamment aéré. NE PAS OUBLIER QUE LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT DU MOTEUR SONT TOXIQUES!*

Pour démarrer le moteur:

- opérateur assis;
- mettre le levier de vitesses au point mort («N») (☛ 4.22) ;
- débrayer les organes de coupe (☛ 4.8) ;
- enclencher le frein de stationnement, sur les terrains en pente ;
- dans les cas de démarrage à froid, activer la commande Choke (☛ 4.2) ;
- en cas de moteur déjà chaud, il suffit de positionner le levier entre « LENT » et « RAPIDE » ;
- introduire la clé, la tourner sur « MARCHE » pour établir le contact électrique, puis la positionner sur « DÉMARRAGE » pour démarrer le moteur ;
- relâchez-la dès qu'il a démarré.

Lorsque le moteur est en marche, positionner l'accélérateur sur « LENT ».

**IMPORTANT** *La commande choke doit être désactivée dès que le moteur tourne régulièrement ; s'il est employé lorsque le moteur est déjà chaud, il peut salir la bougie et causer un fonctionnement irrégulier du moteur.*

**REMARQUE** *Si la mise en marche s'avère problématique, ne pas trop insister afin de ne pas décharger la batterie ou noyer le moteur. Replacer la clé sur « ARRÊT », attendre quelques secondes et répéter l'opération. Si le problème persiste, consulter le chapitre « 7 » de ce manuel et le manuel d'utilisation du moteur.*

**IMPORTANT** *Ne pas oublier que les dispositifs de sécurité empêchent le démarrage du moteur lorsque les conditions de sécurité ne sont pas respectées (☛ 5.2). Dans ces cas, après*

*avoir rétabli la situation d'autorisation de démarrage, il faut reporter la clé sur « ARRÊT » avant de pouvoir démarrer à nouveau le moteur.*

### 5.4.2 Marche avant et déplacements

**ATTENTION!** *La machine n'est pas homologuée pour circuler sur les voies publiques. Elle s'utilise exclusivement (conformément au Code de la Route) dans des zones privées interdites au trafic.*

Pendant les déplacements :

- débrayer les organes de coupe ;
- porter l'ensemble organes de coupe en position de hauteur maximum (position « 7 ») ;

Placer le levier de l'accélérateur dans une position intermédiaire entre « LENT » et « RAPIDE ».

Déclencher le frein de stationnement et relâcher la pédale du frein (☛ 4.21).

Appuyer sur la pédale de traction (☛ 4.22) et atteindre la vitesse désirée, en agissant sur la pédale et sur l'accélérateur.

**ATTENTION!** *L'embrayage de la traction doit être effectué selon les modalités déjà décrites (☛ 4.22) afin d'éviter qu'un embrayage trop brusque ne cause le braquage et la perte de contrôle du véhicule, en particulier dans les pentes.*

### 5.4.3 Freinage

Ralentir d'abord la vitesse de la machine en réduisant les tours du moteur puis appuyer sur la pédale du frein (☛ 4.21) pour réduire davantage la vitesse, jusqu'à l'arrêt du véhicule.

**REMARQUE** *Un ralentissement sensible de la machine est obtenu en relâchant la pédale de la traction en marche avant ou arrière.*

### 5.4.4 Marche arrière

L'engagement de la marche arrière DOIT s'effectuer à l'arrêt.

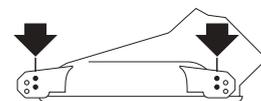
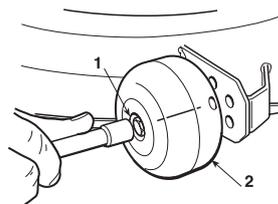
Quand la machine est arrêtée, commencer la marche arrière en appuyant sur la pédale de traction en direction « R » (☛ 4.23).

### 5.4.5 Tonte de la pelouse

Une fois que l'on est sur la pelouse à tondre, veiller à ce que le sac de ramassage ou la protection d'éjection soient correctement montés.

**HF24** **HF26**

- Les roulettes anti scalp servent à toujours conserver une distance de sécurité entre le terrain et le bord de l'ensemble des organes de coupe afin d'empêcher que ce dernier ne puisse endommager la pelouse en cas de terrain irrégulier.
- Chacune des roulettes anti scalp de l'ensemble des organes de coupe peut être montée à deux hauteurs différentes : en position basse, elle sert à conserver une distance de sécurité ; en position élevée, son efficacité n'est plus garantie.



Pour changer de position, dévisser et sortir l'axe (1) et repositionner la roulette (2) dans le trou supérieur ou inférieur de la file indiqué sur l'image.

**⚠ ATTENTION!** Cette opération doit toujours être effectuée sur les quatre roulettes, LE MOTEUR ÉTEINT ET LES ORGANES DE COUPE DÉBRAYÉS.

Pour débiter la tonte :

- Placer l'accélérateur sur « RAPIDE ».
- porter l'ensemble des organes de coupe en position de hauteur maximum ;
- embrayer les organes de coupe (☛ 4.8) ;
- avancer très graduellement sur le gazon et en faisant bien attention, comme déjà décrit précédemment
- régler la vitesse d'avancement et la hauteur de tonte (☛ 4.6) selon les conditions de la pelouse (hauteur, densité et humidité de l'herbe) ; sur les terrains plats, on peut suivre les conseils indicatifs suivants :

<b>Herbe haute et touffue - pelouse humide</b>	<b>2,5 km/h</b>
<b>Herbe moyenne</b>	<b>4 ... 6 km/h</b>
<b>Herbe basse - pelouse sèche</b>	<b>plus 6 km/h</b>

La vitesse adéquate est obtenue de façon graduelle et progressive grâce à la pression exercée sur la pédale de traction.

**⚠ ATTENTION!** Pour les tontes sur terrains en pente, il faut réduire la vitesse d'avancement pour garantir les conditions de sécurité (☛ 1.2 - 5.5).

Il est dans tous les cas préférable de réduire la vitesse dès que le moteur peine ; ne pas oublier en effet que la tonte ne sera jamais bonne si la vitesse est trop élevée par rapport à la quantité d'herbe coupée.

Débrayer les organes de coupe et lever l'ensemble des organes de coupe en position de hauteur maximum dès qu'un obstacle doit être affronté.

#### 5.4.6 Vidage du sac de ramassage

Ne pas attendre que le sac de ramassage soit trop plein, afin d'éviter que la goulotte d'éjection ne se bouche.

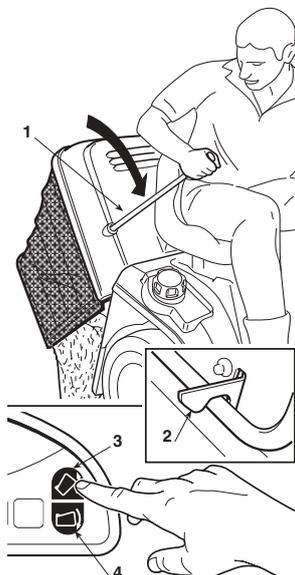
Un avertissement sonore intermittent et le clignotement du voyant (4.13.d) signale le remplissage du sac de ramassage ; il faut alors :

- réduire le régime du moteur ;
- mettre au point mort (N) (☛ 4.22 ou 4.23) et s'arrêter ;
- enclencher le frein de stationnement sur les pentes ;
- débrayer les organes de coupe (☛ 4.8) et l'avertissement s'interrompt.

▶ **HF2...HB** **HF2...HM**

**REMARQUE** N'effectuer cette opération que lorsque les organes de coupe sont débrayés ; dans le cas contraire, le moteur s'arrêterait.

- Extraire le levier (1) (☛ 4.11.1) et renverser le sac de ramassage pour le vider ;
- refermer le sac de ramassage de façon à ce qu'il reste fixé au crochet de fixation (2) et relâcher le levier (1).



▶ **HF2...HT**

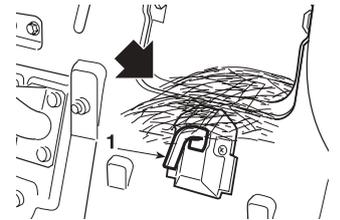
**REMARQUE**

La commande du renversement du sac de ramassage n'entre en fonction que lorsque les organes de coupe sont débrayés

- lorsque l'opérateur est assis, maintenir appuyé le bouton (3) (☛ 4.11.2) jusqu'à ce que le sac de ramassage soit entièrement renversé ;
- lorsque le vidage est terminé, maintenir appuyé le bouton (4) (☛ 4.11.3) jusqu'à ce que le sac de ramassage soit entièrement baissé, en vérifiant que le crochet de fixation reste accroché (2).

**REMARQUE**

Il peut arriver qu'après avoir vidé le sac de ramassage, l'avertisseur sonore se déclenche à nouveau au moment de l'embrayage des organes de coupe, à cause des résidus d'herbe restés sur le palpeur (1) du microcontacteur de signalisation ; dans ce cas, il suffit de débrayer et d'embrayer immédiatement les organes de coupe pour l'arrêter. Si l'avertisseur sonore persiste, arrêter le moteur, ôter le sac de ramassage et enlever les débris d'herbe qui se seraient éventuellement accumulés sur le palpeur (1).



#### 5.4.7 Vidage de la goulotte d'éjection

La tonte d'herbe très haute ou mouillée, unie à une vitesse d'avancement trop élevée, peut provoquer l'engorgement de la goulotte d'éjection. En cas d'engorgement, il faut :

- s'arrêter, débrayer les organes de coupe et arrêter le moteur ;
- enlever le sac de ramassage ou la protection d'éjection ;
- enlever l'herbe accumulée, en agissant depuis la partie de l'ouverture d'éjection de la goulotte.

**⚠ ATTENTION!**

Cette opération doit toujours être effectuée avec le moteur coupé.

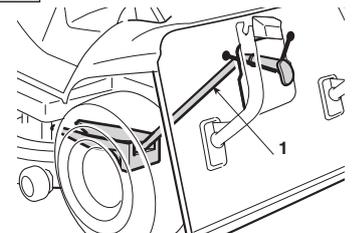
#### 5.4.8 Fonction « mulching »

La fonction de « Mulching » consiste à recycler l'herbe à l'intérieur de l'ensemble des organes de coupe et simultanément la réduire en fils finement broyés, en les répandant régulièrement sur la pelouse.

Si l'herbe coupée est déchargée autour de l'ensemble des organes de coupe ou qu'elle se disperse en petits tas pendant l'opération de mulching, cela peut vouloir dire que l'herbe est trop longue ou que la taille de coupe est excessive. La taille de coupe pour le mulching doit être réglée à environ 1/3 de la hauteur de l'herbe (maximum 10-13 cm avant le mulching).

▶ **HF2317...** **HF2417HB**

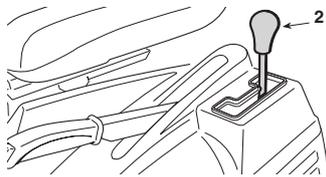
- Cet accessoire (disponible en option) doit être monté comme indiqué dans les consignes relatives.



▶ **HF2417HM** **HF2417HT** **HF2625H**

- La machine est dotée d'un mécanisme qui permet de passer de la fonction ramassage de l'herbe à la fonction mulching. Veuillez vous assurer d'avoir bien compris les conditions d'emploi des deux fonctions avant de les utiliser.

- Pour activer ou désactiver la fonction de « Mulching », on utilise un levier (2) prévu à cet effet (☛ 4.12).



- Actionner le levier de la fonction mulching avec le sac de ramassage retiré de la machine, pour vous assurer qu'elle fonctionne librement et qu'elle n'est pas obstruée par l'herbe qui pourrait gêner son fonctionnement. S'il y a de l'herbe devant le volet, l'enlever à l'aide d'un bâton ou d'un outil similaire.

**IMPORTANT** Trop forcer le levier lorsque le câble n'est pas correctement réglé ou qu'il y a des dépôts d'herbe peut provoquer la rupture du câble ou la déformation du support causée par la charge excessive. Si l'on sent qu'un effort excessif est exercé sur le levier, ne pas forcer mais contacter son Distributeur.

## Après la coupe

Après avoir terminé la session de coupe journalière, il est opportun de nettoyer les des organes de coupe, la goulotte d'éjection et le sac de ramassage de l'herbe de façon à éviter tout incident et à assurer un fonctionnement sans problème lorsque la machine sera utilisée la fois d'après.

Arrêter le moteur, ôter la clé, enclencher le frein de stationnement et retirer le sac de ramassage de l'herbe.

S'assurer que la goulotte d'éjection n'est pas bouchée par l'herbe en l'observant à travers l'ouverture d'éjection (si elle est bouchée, enlever l'herbe).

### 5.4.9 Fin de la tonte

Après la tonte, débrayer les organes de coupe, réduire le nombre de tours du moteur et lever l'ensemble des organes de coupe au maximum pour parcourir le trajet de retour.

### 5.4.10 Fin du travail

Arrêter la machine, positionner le levier de l'accélérateur sur « LENT » et couper le contact en positionnant la clé sur « ARRÊT ». Cette opération provoque la fermeture automatique du robinet du carburant.

**ATTENTION!** Ne pas oublier d'enlever la clé de contact avant de laisser la machine sans surveillance!

### 5.4.10 Nettoyage et remisage

Ranger la machine dans un lieu sec, à l'abri des intempéries et, si possible, la recouvrir avec une bâche. Après chaque utilisation, nettoyer l'extérieur de la machine, vider son sac de ramassage et le secouer pour le débarrasser de tout résidu d'herbe ou de terre. Chercher et éliminer toute accumulation d'herbe dans le compartiment moteur et au-dessus de l'ensemble des organes de coupe pour que la machine conserve un bon niveau d'efficacité.

**ATTENTION!** Toujours vider le sac de ramassage et ne pas laisser de récipients avec l'herbe coupée à l'intérieur d'un local.

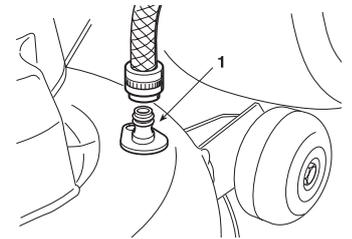
Laver les éléments en plastique de la carrosserie à l'aide d'une éponge imbibée d'eau et de détergent ; veiller à ne mouiller ni le moteur ni les composants de l'installation électrique ni la carte électronique située sous le tableau de bord.

**IMPORTANT** Ne jamais utiliser de lances à haute pression ni de liquides agressifs pour laver la carrosserie et le moteur!

Le lavage de l'intérieur de l'ensemble organes de coupe et de la goulotte d'éjection doit être effectué sur un sol résistant, avec :

- le sac de ramassage ou la protection d'éjection arrière montés ;
- l'opérateur assis ;
- le moteur en marche ;
- le changement de vitesses au point mort ;
- le frein de stationnement enclenché ;
- les organes de coupe débrayés.

Relier alternativement un tuyau d'arrosage aux raccords prévus à cet effet (1) et faire couler l'eau pendant quelques minutes dans chacun, avec les organes de coupe en mouvement.



Au cours du lavage, il est opportun que l'ensemble des organes de coupe soit entièrement baissé. Enlever ensuite le sac de ramassage, le vider, le rincer et le ranger de telle sorte qu'il puisse sécher rapidement.

**IMPORTANT** Pour ne pas nuire au bon fonctionnement de l'embrayage électromagnétique :

- éviter tout contact de l'huile avec l'embrayage ;
- ne pas diriger des jets d'eau à haute pression directement sur le groupe d'embrayage ;
- ne pas nettoyer l'embrayage à l'essence.

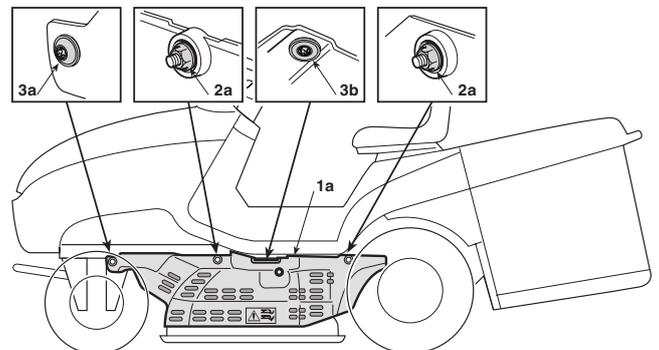
### 5.4.12 Retrait des protections de la courroie et nettoyage de l'ensemble organes de coupe

**ATTENTION!** Il faut éviter que des débris et des résidus d'herbe sèche ne s'accumulent sur la partie supérieure de l'ensemble des organes de coupe pour maintenir le niveau optimal d'efficacité et de sécurité de la machine. Cette opération doit être exécutée 2-3 fois par an et avant de laisser la machine inutilisée pendant longtemps (par exemple, mais pas seulement, en fin de saison).

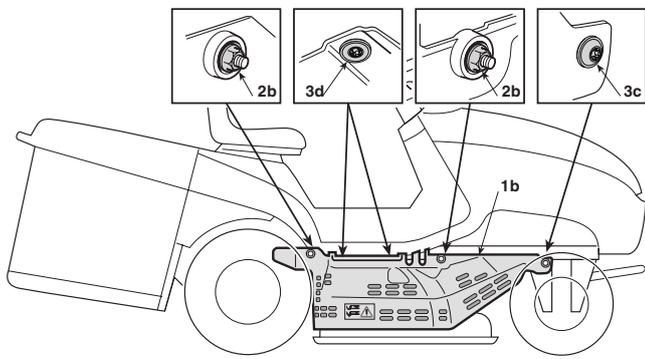
**ATTENTION!** Sur votre machine se trouvent deux protections des courroies de transmission (l'une à droite et l'autre à gauche), qui empêche les contacts accidentels lors de l'utilisation.

**HF2317**

- La protection gauche (1a) est fixée par :
  - – deux écrous (2a), dévissables avec une clé de 10 mm.
  - – une vis avant (3a) et une vis centrale (3b), dévissable avec une clé Torx T30 ;



- La protection droite (1b) est fixée par :
  - – deux écrous (2b), dévissables avec une clé de 10mm. ;
  - – une vis avant (3c) et deux vis centrales (3d), dévissables avec une clé Torx T30 ;

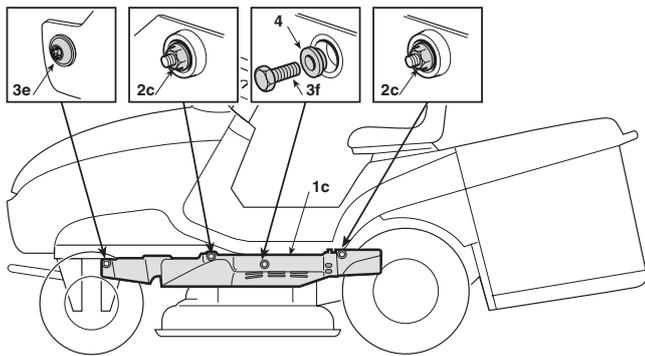


**REMARQUE** En retirant la protection gauche (1a), prenez garde à ne pas débrancher les tubes de leur raccord servant au lavage intérieur de l'ensemble organes de coupe.

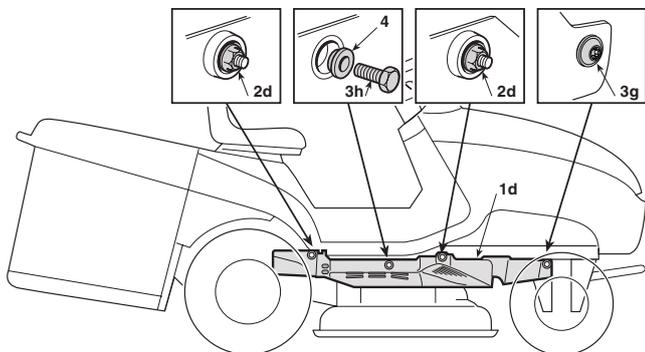
Au moment de remonter les protections gauche et droite, repositionner les écrous (2a) et (2b), puis toutes les vis.

▶ **HF24♦♦♦♦** **HF26♦♦♦♦**

- La protection gauche (1c) est fixée par :
- deux écrous (2c), dévissables avec une clé de 10 mm. ;
  - une vis avant (3e), dévissable avec une clé Torx T30 ;
  - une vis centrale (3f) avec une rondelle (4), dévissables avec une clé de 10 mm.



- La protection droite (1d) est fixée par :
- deux écrous (2d), dévissables avec une clé de 10 mm. ;
  - une vis avant (3g), dévissable avec une clé Torx T30.
  - une vis centrale (3h) avec une rondelle (4), dévissables avec une clé de 10 mm.



Lors du montage des protections gauche et droite, prenez garde à repositionner correctement les rondelles (4) sous les vis (3f) et (3h).

Pour enlever chaque protection et nettoyer l'ensemble des organes de coupe, il faut :

- mettre le plateau de coupe en position « 1 » (complètement abaissé) ;

- à l'aide des clés appropriées, dévisser tous les écrous et toutes les vis, à droite et à gauche, et retirer les deux protections gauche et droite ;
- en utilisant un jet d'air comprimé, éliminer les débris et les résidus d'herbe de la partie supérieure de l'ensemble organes de coupe.

**ATTENTION!** La machine ne doit pas être utilisée si les deux protections ne sont pas montées correctement. Remplacer toujours les protections si elles sont endommagées.

**5.4.13 Remisage et inactivité prolongée**

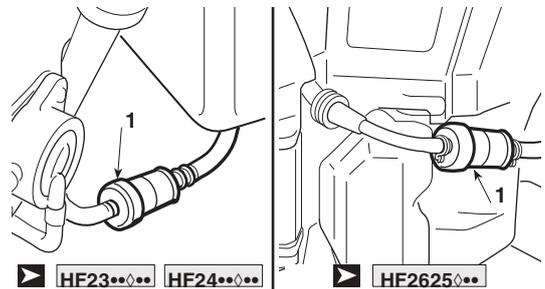
En cas d'arrêt prolongé de l'utilisation (plus d'un mois), veuillez déconnecter le câble de mise à la terre de la batterie (en noir). Lubrifier également toutes les articulations, selon les consignes données (☛ 6.2.1).

**ATTENTION!** Prendre bien soin de retirer les dépôts d'herbe sèche qui se seraient éventuellement accumulés à proximité du moteur et du silencieux d'échappement : cela évitera d'éventuels débuts d'incendie à la reprise du travail!

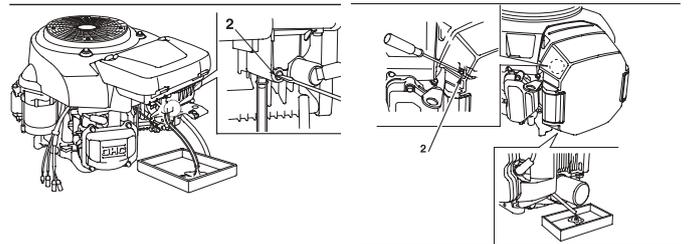
Vidanger le réservoir carburant en détachant le tube situé à l'entrée du filtre à essence (1) dans un récipient adapté.

Brancher à nouveau le tube de l'essence. Desserrer la vis de purge (2) du carburateur et vidanger l'essence dans un récipient adapté. Resserrer la vis de purge (2).

Démonter les deux bougies d'allumage et verser 1 cuillère à soupe d'huile moteur propre dans les cylindres. Faire tourner le moteur pendant 1 à 2 secondes avec le démarreur électrique en tournant la clé de contact. Cela permettra de bien répartir l'huile dans les cylindres. Revisser les bougies (☛ 6.4.5).



▶ **HF23♦♦♦♦** **HF24♦♦♦♦** ▶ **HF2625♦♦♦♦**



▶ **HF23♦♦♦♦** **HF24♦♦♦♦** ▶ **HF2625♦♦♦♦**

**DANGER!** L'essence est hautement inflammable. Conserver le carburant dans les bidons prévus à cet effet. Refermer correctement le réservoir et le récipient en serrant convenablement les bouchons.

**IMPORTANT** La batterie doit être conservée dans un lieu frais et sec. Avant une longue période de pause (supérieure à 1 mois), recharger toujours la batterie avec le chargeur fourni avec la machine et recharger avant de reprendre l'activité (☛ 6.2.3).

Lors de la reprise du travail, s'assurer qu'il n'y a pas de fuites d'essence des tubes et du carburateur.

#### 5.4.14 Dispositif de protection de la carte

La carte électronique est munie d'une protection à redémarrage automatique qui interrompt le circuit en cas d'anomalie dans l'installation électrique ; cette intervention provoque l'arrêt du moteur et est signalée par un signal sonore qui se désactive une fois la clé retirée.

Le circuit se remet en marche automatiquement quelques secondes après ; rechercher et éliminer les causes de l'anomalie afin d'éviter de nouvelles interruptions.

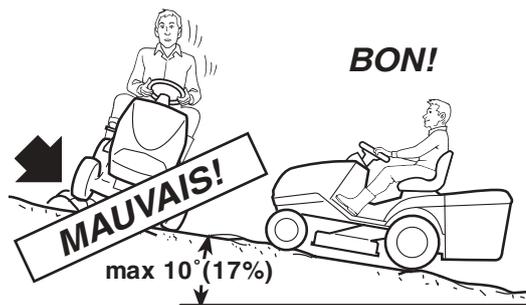
**IMPORTANT** Pour éviter l'intervention de la protection :

- ne pas inverser les pôles de la batterie ;
- ne pas utiliser la machine sans batterie, pour éviter d'abîmer le régulateur de charge ;
- veiller à ne pas provoquer de courts-circuits.

#### 5.5 UTILISATION SUR TERRAINS EN PENTE

Dans le respect des limites indiquées (**max 10° - 17%**), les pelouses en pente se tondent en montant et en descendant - jamais transversalement ; faire très attention aux changements de direction : les roues qui se trouvent en amont ne doivent jamais rencontrer d'obstacles (cailloux, branches, racines, etc.) susceptibles de faire glisser la machine sur les côtés, de la retourner ou d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

L'icône (4.13.I) montre que l'angle d'inclinaison de la machine s'approche de la limite de pente recommandée.



**⚠ DANGER !** **RÉDUIRE LA VITESSE AVANT TOUT CHANGEMENT DE DIRECTION EN PENTE** et ne pas oublier d'enclencher le frein de stationnement avant de laisser la machine à l'arrêt et sans surveillance.

**⚠ ATTENTION!** Sur les terrains en pente, il faut partir en marche avant en faisant très attention pour éviter le cabrage de la machine. Réduire la vitesse d'avancement avant d'affronter une pente, surtout en descente.

**⚠ DANGER !** Ne jamais passer la marche arrière pour réduire la vitesse dans les pentes : cela pourrait provoquer la perte de contrôle du véhicule, surtout sur des terrains glissants.

Parcourir les descentes sans actionner la pédale de la traction (☛ 4.22), afin d'exploiter l'effet freinant de la transmission hydrostatique quand la transmission n'est pas insérée.

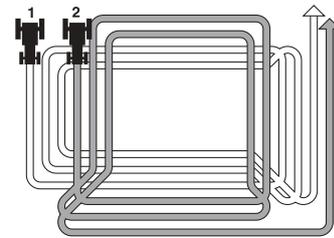
#### 5.6 POSITION DE TRANSPORT

**⚠ ATTENTION!** Si la machine doit être transportée sur un camion ou une remorque, utiliser des rampes d'accès ayant une résistance, une largeur et une longueur adéquates. Charger la machine avec le moteur éteint, sans conducteur, et en la poussant seulement, avec l'effort d'un nombre de personnes adéquat. Pendant le transport, abaisser l'en-

semble des organes de coupe, enclencher le frein de stationnement et fixer adéquatement la machine au moyen de transport avec des câbles ou des sangles.

#### 5.7 QUELQUES CONSEILS POUR EXECUTER UN BONNE TONTE

1. Pour garder une pelouse d'un bel aspect, verte et souple, il faut la tondre régulièrement et sans traumatiser l'herbe.
2. Il est toujours préférable de tondre l'herbe quand la pelouse est bien sèche.
3. Les organes de coupe doivent être intègres et bien affûtés, de façon à ce que la coupe soit nette et sans effilochements qui entraînent le jaunissement des pointes.
4. Le moteur doit être utilisé au maximum des tours, aussi bien pour assurer une tonte nette de l'herbe que pour obtenir une bonne poussée de l'herbe coupée à travers la goulotte d'éjection.
5. La fréquence des tontes doit être proportionnelle à la croissance de l'herbe, en évitant qu'entre une tonte et l'autre l'herbe pousse trop.
6. Pendant les périodes les plus chaudes et sèches, il est conseillé de garder l'herbe légèrement plus haute afin de réduire le dessèchement du terrain.
7. Si l'herbe est très haute, il vaut mieux la tondre en deux fois, à un jour d'intervalle : passer une première fois sur la pelouse avec les organes de coupe levés à la hauteur maximum et avec une largeur éventuellement réduite ; passer la deuxième fois à la hauteur désirée.
8. L'aspect de la pelouse sera meilleur si les tontes sont exécutées en les alternant dans les deux directions.



9. Si la goulotte d'éjection se bouche, réduire la vitesse de déplacement car celle-ci peut être excessive par rapport aux conditions du gazon ; si le problème persiste, les organes de coupe ne sont pas assez affûtés ou le profil des ailettes est déformé.
10. Faire très attention à proximité des buissons et des bordures car ils pourraient endommager le parallélisme, le bord de l'ensemble organes de coupe et les organes de coupe.

## 5.8 RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES ACTIONS A ACCOMPLIR SELON LES DIFFÉRENTES SITUATIONS D'UTILISATION

Pour ...	Il faut ...
Démarrer le moteur (☛ 5.4.1)	Prévoir les situations d'autorisation au démarrage et actionner la clé.
Avancer en marche avant (☛ 5.4.2)	Régler l'accélérateur ; Enfoncer la pédale de la traction en avant (☛ 4.22).
Freiner ou s'arrêter (☛ 5.4.3)	Réduire le régime moteur et appuyer sur la pédale du frein.
Faire marche arrière (☛ 5.4.4)	Arrêter la machine ; Enfoncer la pédale de la traction en arrière (☛ 4.23).
Tondre la pelouse (☛ 5.4.5)	Accrocher le sac de ramassage ou la protection arrière ; Régler la hauteur des roulettes anti scalp (sauf : <b>HF2317***</b> ) ; Régler l'accélérateur ; Activer les organes de coupe ; Régler la hauteur de tonte ; Enfoncer la pédale de la traction en avant (☛ 4.22) ;
Vider le sac de ramassage (☛ 5.4.6)	Arrêter l'avancement, débrayer les organes de coupe et actionner les commandes pour le renversement du sac de ramassage.
Déboucher la goulotte déjection (☛ 5.4.7)	Actionner plusieurs fois le levier de réglage de la hauteur de coupe, de façon à secouer la goulotte d'éjection et la libérer.  Arrêter l'avancement, débrayer les organes de coupe et arrêter le moteur ; enlever le sac de ramassage et nettoyer la goulotte.
Activer la fonction de « Mulching » (☛ 5.4.8)	<p>☛ <b>HF2317**</b>   <b>HF2417HB*</b> Cet accessoire (disponible en option) doit être monté comme indiqué dans les consignes correspondantes.</p> <p>☛ <b>HF2417HM*</b>   <b>HF2417HT*</b>   <b>HF2625**</b> Pour activer ou désactiver la fonction de « Mulching », on utilise un levier prévu à cet effet (☛ 4.12).</p>
Terminer la tonte (☛ 5.4.9)	Débrayer les organes de coupe et réduire les tours du moteur
Arrêter le moteur (☛ 5.4.10)	Réduire les tours du moteur, attendre quelques secondes, actionner la clé.
Ranger la machine (☛ 5.4.11)	Enclencher le frein de stationnement, enlever la clé et, si nécessaire, laver la machine, l'intérieur de l'ensemble des organes de coupe, la goulotte et le sac de ramassage.

**doivent jamais être réparées. N'utiliser que des pièces de rechange d'origine : les pièces de qualité non équivalente peuvent endommager la machine et compromettre votre sécurité et celle des autres.**

### IMPORTANT

**Ne jamais répandre les huiles usées, l'essence ou tout autre produit susceptible de polluer l'environnement!**

**Récapitulatif des principales situations qui peuvent nécessiter une intervention.**

Chaque fois que ...	Il faut ...
Les organes de coupe vibrent	Vérifier leur fixation (☛ 6.3.1) ou équilibrer les organes de coupe (☛ 6.3.1)
Les organes de coupe arrachent l'herbe et la pelouse jaunit.	Aiguiser les organes de coupe (☛ 6.3.1)
La tonte est irrégulière	Régler l'alignement de l'ensemble organes de coupe (☛ 6.3.2)
L'embrayage des organes de coupe est irrégulier	Régler l'embrayage (☛ 6.3.3)
La machine ne freine pas	Régler le ressort du frein (☛ 6.3.4)
L'avancement est irrégulier	Régler le ressort du tendeur (☛ 6.3.5)
Le sac de ramassage cahote et tend à s'ouvrir	Régler le ressort (☛ 6.3.6)

## 6. ENTRETIEN

### 6.1 RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURITÉ

**⚠ ATTENTION!** **Enlever la clé et lire les instructions correspondantes avant d'entamer tout nettoyage, entretien ou réparation. Porter des vêtements appropriés et des gants de travail pour le démontage et le remontage des organes de coupe et dans toutes les situations entraînant un risque pour les mains. Avant de procéder à l'entretien, s'assurer que le moteur est froid.**

**⚠ ATTENTION!** **Ne jamais utiliser la machine si certaines de ses pièces sont usées ou endommagées. Les pièces défectueuses ou détériorées doivent être remplacées et ne**

## 6.2 ENTRETIEN PERIODIQUE

### 6.2.1 GUIDE A L'ENTRETIEN PROGRAMMÉ

Le but de ce tableau est de vous aider à maintenir votre machine efficace et sûre. Il rassemble l'ensemble des principales opérations d'entretien et de lubrification avec l'indication de la périodicité à laquelle elles doivent être effectuées.

▶ **HF2417...** **HF2625...**

- Ne pas oublier de réinitialiser le voyant et la périodicité de maintenance (4.13.m) après chaque intervention.

OPÉRATION	ACTION	FRÉQUENCE				
		À CHAQUE UTILISATION	3 MOIS ou 20 HEURES	6 MOIS ou 50 HEURES	1 AN ou 100 HEURES	300 HEURES
<b>Procéder à l'entretien à chaque intervalle d'heures ou de mois de fonctionnement, en fonction de celui qui aura lieu en premier</b>						
Huile moteur	Contrôle	●				
	Vidange		● (1)	●		
Filtre de l'air	Contrôle	●				
	Contrôle			◆		
	Remplacement				● (3)	● (4)
Grille du conduit de l'air de refroidissement	Contrôle	●				
Silencieux	Contrôle	●				
Grille du ventilateur de refroidissement	Contrôle	●				
Batterie	Chargement				● (*)	
	Vérifier le niveau de l'électrolyte	●				
	Vérifier le niveau de l'électrolyte et la densité de l'acide			●		
Pneus et pression de gonflage	Contrôle	●				
Courroie de l'ensemble organes de coupe	Contrôle	●				
Courroie de transmission	Contrôle		●			
Frein	Condition du frein	●				
	Serrage du frein et de la tige de commande de l'embrayage		● (1)	● (2)		
	Course pédale de frein			●		
	Frein de stationnement			●		
Condition des boulons des organes de coupe	Inspection	●				
Serrage des boulons des organes de coupe	Contrôle			●	●	
Condition des organes de coupe	Contrôle	●				
Graissage axe avant et arrière	Graissage			●		
Bougie	Contrôle et nettoyage				●	
	Remplacement					●
Câble de l'accélérateur	Contrôle et réglage			●		
Réservoir, tuyau et filtre	Contrôle et réglage					●
Jeu des valves	Contrôle, remplacement si nécessaire					●
Ailettes du moteur et cloison	Contrôle et réglage					●
Bague de pédale d'actionnement	Nettoyage			●		
Système mulching	Contrôle et nettoyage	●				
	Réglage (si nécessaire)					●

(\*) Si la machine n'a pas été utilisée plus d'1 mois.

◆ Nettoyer plus fréquemment le filtre à air si la machine est utilisée dans des milieux poussiéreux.

(1) Utiliser cet intervalle uniquement pour le premier entretien.

(2) Cet intervalle se rapporte au deuxième entretien et aux

entretiens suivants.

(3) GCV530

(4) GXV690H

## 6.2.2 Axe arrière

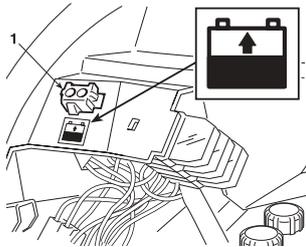
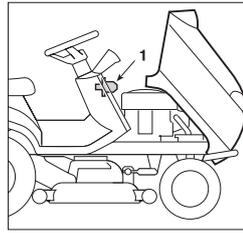
Il est constitué d'un groupe monobloc scellé et ne nécessite pas d'entretien ; il est chargé de lubrifiant permanent, qui n'a pas besoin de remplacement ou d'appoint.

## 6.2.3 Batterie

Un entretien soigneux de la batterie est un élément essentiel pour garantir une longue durée de vie. La batterie de votre machine doit impérativement être chargée :

- avant d'utiliser la machine, la première fois après l'avoir achetée (☛ 3.1) ;
- avant chaque période d'inactivité prolongée de la machine ;
- avant de la mettre en service après une période d'inactivité prolongée.

La machine est équipée d'un connecteur (1) pour la recharge. Celui-ci doit être branché au connecteur correspondant du chargeur de batteries de maintien fourni.



### IMPORTANT

*Ce connecteur sert exclusivement au branchement du chargeur de batterie.*

Lors des périodes d'inactivité, le niveau de charge peut être maintenu en utilisant le chargeur de batterie de maintien fourni.

### IMPORTANT

*Le maintien de la charge doit se faire avec le chargeur de batterie, selon les consignes reportées dans les instructions d'utilisation. D'autres systèmes de charge peuvent endommager irrémédiablement la batterie.*

Une batterie déchargée doit être rechargée au plus vite, sans quoi les dommages sur les éléments de la batterie pourraient être irréversibles.

Contrôler périodiquement le niveau de l'électrolyte ; pour les éventuels pleins, utiliser EXCLUSIVEMENT de l'eau distillée pour batteries.

## 6.3 CONTROLES ET RÉGLAGES

### 6.3.1 Démontage, aiguisage et équilibrage des organes de coupe

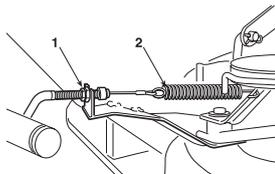
Un organe de coupe mal aiguisé arrache l'herbe, réduit la capacité de chargement et fait jaunir la pelouse.

### IMPORTANT

*Pour accéder aux organes de coupe, il est opportun de retirer l'ensemble des organes de coupe équipé d'un dispositif de décrochage rapide qui facilite son retrait de la machine.*

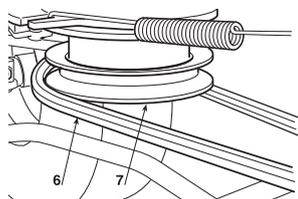
#### a) Retrait de l'ensemble des organes de coupe

Enlever les protections latérales avant de retirer l'ensemble des organes de coupe. (☛ 5.4.12).

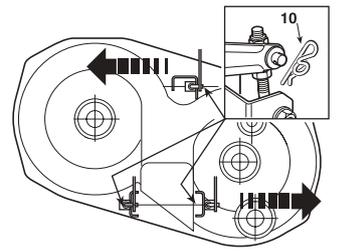
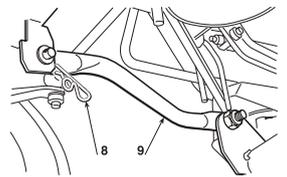


#### ▶ HF2317◆◆

- Après avoir placé le levier de réglage de la hauteur de coupe sur la position «1», desserrer le dispositif de réglage du câble d'embrayage (1) et décrocher le ressort (2).



- Libérer la courroie des organes de coupe (6) de la poulie de l'embrayage (7).
- Extraire les deux goupilles de sécurité (8) qui fixent les deux bielles (9) au châssis.
- Décrocher les trois goupilles de sécurité (10) de blocage des pivots sur les leviers de soulèvement, en ayant soin de ne pas toucher aux écrous et contre-écrous pour pouvoir retrouver au montage les mêmes situations de parallélisme.

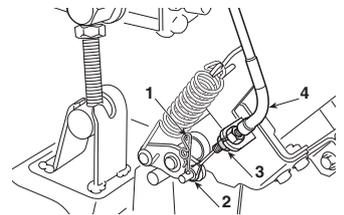


- Après avoir vérifié qu'il n'y a aucun problème, on peut enlever l'ensemble des organes de coupe, en le dégageant vers la gauche, pour que tous les pivots sortent de leurs sièges.

- Lors du montage, effectuer dans l'ordre inverse les opérations susmentionnées en veillant à ce que la partie terminale antérieure de la goulotte déjection s'engage correctement à la sortie de l'ensemble des organes de coupe.

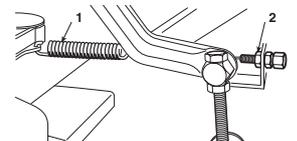
#### ▶ HF2417HM◆ HF2417HT◆ HF2625H◆

- Enlever le câble d'actionnement du "Mulching". Enlever la goupille (1) et extraire l'œillet (2). Desserrer l'écrou (3) et enlever le câble (4).

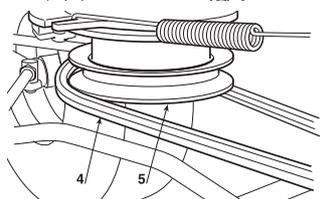


#### ▶ HF24◆◆◆ HF26◆◆◆

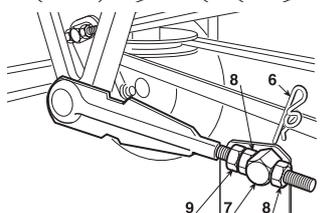
- Amener le levier de réglage de la hauteur de tonte sur la position "1".



- Décrocher le ressort (1) de l'embrayage des organes de coupe.



- Desserrer la vis de registre (2) et l'extraire de son logement

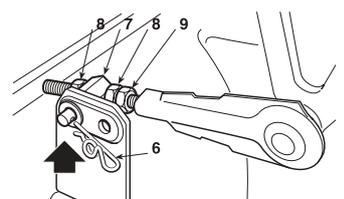


- Libérer la courroie des organes de coupe (4) de la poulie de l'embrayage (5).

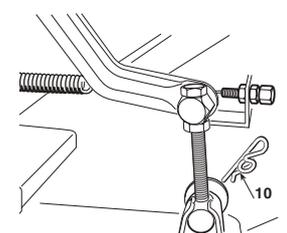


#### ▶ HF24◆◆◆

- Dévisser les deux goupilles de sécurité (6) des deux pivots (7) des bielles antérieures, sans desserrer ni modifier la position des écrous (8) et des contre-écrous (9).

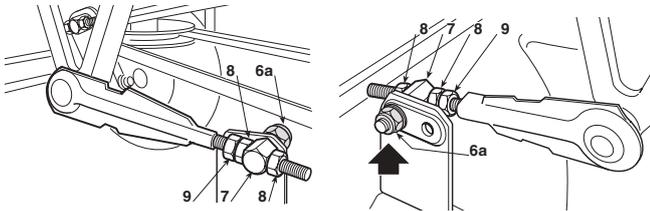


- Enlever les deux goupilles de sûreté (10) des pivots postérieurs, puis, après avoir vérifié qu'il n'y a aucun empêchement, il est possible d'enlever l'ensemble des organes de coupe en le retirant de sorte que tous les pivots sortent de leurs sièges.

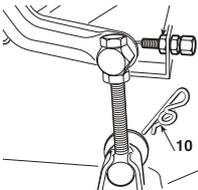


**HF26**

Dévisser les deux écrous (6a) des deux pivots (7) des bielles antérieures, sans desserrer ni modifier la position des écrous (8) et des contre-écrous (9).  
Enlever les deux goupilles de sûreté (10) des pivots postérieurs, puis, après avoir vérifié qu'il n'y a aucun empêchement, il est possible d'enlever l'ensemble des organes de coupe en le retirant de sorte que tous les pivots sortent de leurs sièges.



Lors du montage, veiller à utiliser les deux trous postérieurs des équerres pour la fixation des pivots (7) ; effectuer dans l'ordre inverse les opérations susmentionnées en vérifiant que la partie terminale antérieure de la goulotte d'éjection s'engage correctement à la sortie de l'ensemble des organes de coupes.

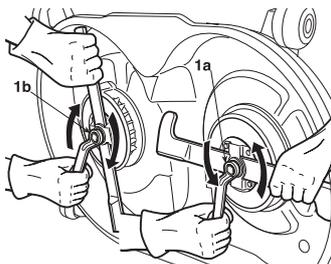


**B) Démontage, aiguisage et équilibrage des organes de coupe**

**ATTENTION!** Toutes les opérations concernant les organes de coupe (démontage, aiguisage, équilibrage, remontage et remplacement) sont des travaux compliqués qui requièrent une compétence spécifique ainsi que l'utilisation d'outillages spéciaux ; pour des raisons de sécurité, il est donc toujours conseillé de les faire exécuter dans un centre spécialisé, si l'on ne dispose pas des outillages ou des connaissances adéquats.

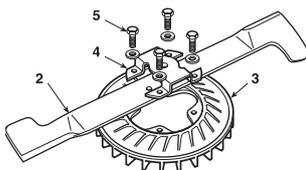
**ATTENTION!** Porter des gants robustes pour manipuler les organes de coupe.

Pour démonter un organe de coupe, le saisir fermement et dévisser la vis centrale (1a - 1b) à l'aide d'une clé de 15 mm dans le sens indiqué par la flèche pour chaque organe de coupe étant donné que les vis de fixation sont, l'une, avec filetage à pas droit, et l'autre, avec filetage à pas gauche.

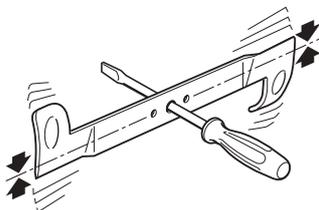


- 1a = vis avec filetage à droite (dévisser dans le sens contraire des aiguilles d'une montre)
- 1b = vis avec file à gauche (dévisser dans le sens des aiguilles d'une montre)

L'organe de coupe (2) est fixé à la roue à ailettes (3) par un support (4) et quatre vis avec rondelles (5). Avec une clé de 10 mm, dévisser les quatre vis (5) et libérer l'organe de coupe (2) du support (4).



Aiguiser les deux tranchants de l'organe de coupe en utilisant une meule à grain moyen et vérifier l'équilibrage de l'organe de coupe en le soutenant avec un tournevis introduit dans le trou central.



**ATTENTION!** Toujours remplacer les organes de coupe endommagés ou tordus ; ne jamais essayer de les réparer !  
**TOUJOURS UTILISER LES ORGANES DE COUPE ORIGINAUX !**

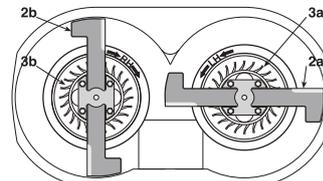
Sur cette machine n'employer que les paires des organes de coupe

HF 2317 :	2b	80395-Y09-003 (82004345/1)	-	80394-Y09-003 (82004344/1)	2a
HF 2417 :	2b	72511-VK1-A11 (82004341/1)	-	72531-VK1-A11 (82004340/1)	2a
HF 2625 :	2b	72511-VK1-B11 (82004343/0)	-	72531-VK1-B11 (82004342/0)	2a

suivantes :

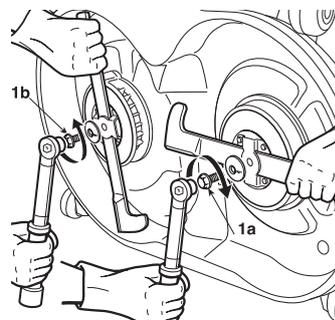
**ATTENTION!** Les organes de coupe (2) et les roues à ailettes (3) sont différents entre eux et contrarotatifs. Lors de leur montage, vérifier que les positions initiales sont respectées.

Remonter chaque organe de coupe (2a - 2b) sur sa roue à ailettes (3a - 3b) en suivant les indications "RH" (droite) et "LH" (gauche) gravées sur la roue et à l'intérieur de l'ensemble des organes de coupe, puis serrer les quatre vis (5) et leurs rondelles à l'aide d'une clé dynamométrique tarée à 9,5 Nm.

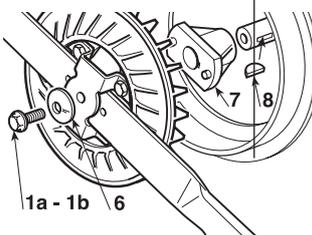


**REMARQUE** Les indications « droite » et « gauche » sont référées à la position de conduite.

**ATTENTION!** Si, pendant le démontage des organes de coupe, un moyeu ou les deux moyeux (7) sont sortis de l'arbre, s'assurer que les clavettes (8) sont bien insérées dans leurs sièges respectifs. Lors du montage, respecter les séquences indiquées en veillant à ce que les ailettes des organes de coupe soient tournées vers l'intérieur de l'ensemble des organes de coupe et que la partie concave du disque élastique (6) soit en appui contre l'organe de coupe. Serrer les vis de fixation (1a - 1b), en utilisant une clé dynamométrique tarée à 45-50 Nm.



- 1a = vis avec filetage à droite (serrer dans le sens des aiguilles d'une montre)
- 1b = vis avec file à gauche (serrer dans le sens contraire des aiguilles d'une montre)



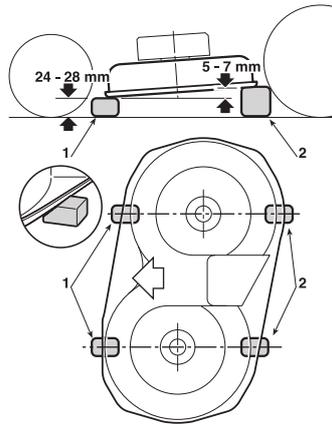
### 6.3.2 Alignement de l'ensemble des organes de coupe

Pour tondre une pelouse de manière uniforme, il est essentiel que l'ensemble des organes de coupe soit bien réglé.

#### REMARQUE

*Pour obtenir une bonne tonte, il est opportun que la partie avant soit toujours plus basse de 5 - 7 mm par rapport à la partie arrière.*

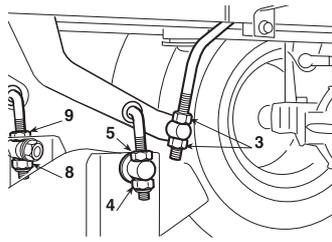
- Garer la tondeuse sur une surface plane et contrôler la bonne pression des pneus ;
- au niveau de la ligne médiane des organes de coupe, placer deux cales (1) de 24-28 mm sous le bord antérieur de l'ensemble des organes de coupe et deux cales (2) 5-7 mm plus épaisses sous le bord postérieur ;
- mettre le levier de levage en position «1».



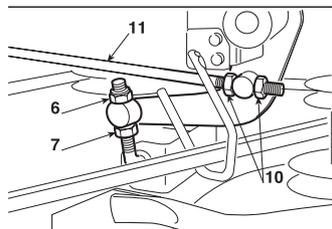
#### ▶ HF2317♦♦♦

- Dévisser complètement les deux écrous (3), les écrous (4 - 6 - 8) et les contre-écrous (5 - 7 - 9) des trois bielles d'articulation jusqu'à ce que l'ensemble des organes de coupe se pose sur les cales ;
- visser les deux écrous supérieurs droits (6 - 8) et l'écrou inférieur gauche (4) jusqu'à ce que l'ensemble des organes de coupe commence à se soulever ; bloquer les trois contre-écrous (5 - 7 - 9) et actionner les écrous (3) jusqu'à ce qu'un mouvement minimum du levier de levage provoque un mouvement analogue de toutes les bielles de levage.
- On peut compenser une certaine différence de hauteur par rapport au terrain entre le bord droit et le bord gauche de l'ensemble des organes de coupe en agissant opportunément sur les deux écrous (4 - 8) et contre-écrous (5 - 9) des seules bielles postérieures.

Mettre le levier de commande sur 2 ou 3 positions différentes, en vérifiant que l'ensemble des organes de coupe se soulève uniformément et que, dans chaque position, il maintient une hauteur constante par rapport au terrain entre le bord antérieur et le bord postérieur.



Si la partie antérieure a tendance à anticiper ou retarder la montée par rapport à la position, il est possible de régulariser le mouvement en agissant opportunément sur les écrous (10) de la tige de liaison (11).



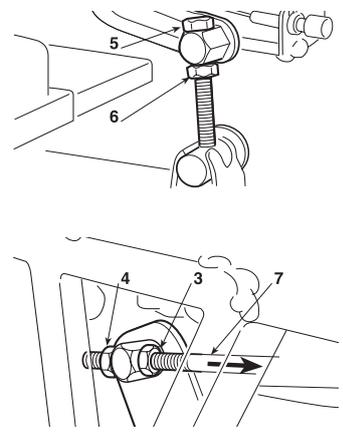
Si l'on serre les écrous sur la tige, la partie antérieure a tendance à se soulever et à anticiper la montée ; si on les desserre, on obtient l'effet contraire.

#### ▶ HF24♦♦♦♦

#### ▶ HF26♦♦♦♦

- Dévisser les écrous (3), les vis (5) et les contre-écrous (4 - 6) aussi bien sur le côté droit que sur le côté gauche de sorte que l'ensemble des organes de coupe repose stablement sur les

- cales ;
- pousser vers l'arrière les deux tiges de connexion (7) et visser sur leurs tiges respectives les deux écrous (3), jusqu'à ce qu'on remarque le début du soulèvement de la partie antérieure de l'assemblage d'organes de coupe, tant à droite qu'à gauche ;
- puis bloquer les deux contre-écrous relatifs (4) ;
- agir sur les deux vis postérieures (5) jusqu'à ce qu'on remarque le début du soulèvement de la partie postérieure de l'ensemble des organes de coupe, tant à droite qu'à gauche ; puis bloquer les contre-écrous relatifs (6).



Si l'on ne parvient pas à obtenir un réglage optimal de l'ensemble des organes de coupe, consulter son Concessionnaire.

### 6.3.3 Réglage de l'embrayage et du frein des organes de coupe

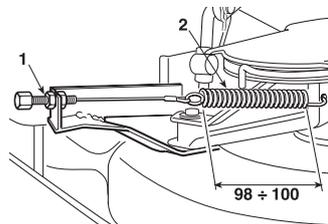
Lorsqu'on actionne la commande pour débrayer les organes de coupe, on actionne en même temps un frein qui arrête sa rotation en quelques secondes.

L'allongement du câble et/ou les variations de longueur de la courroie peuvent entraîner un embrayage et une rotation irréguliers des organes de coupe.

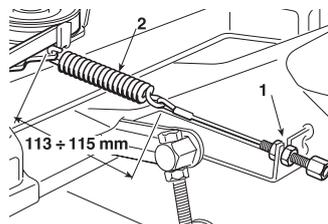
Dans ce cas, actionner le registre selon les différentes modalités prévues pour chaque modèle.

Actionner le registre (1) jusqu'à obtenir la bonne longueur du ressort (2).

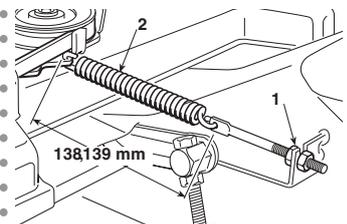
#### ▶ HF2317♦♦♦



#### ▶ HF2417♦♦♦



#### ▶ HF2625♦♦♦



Si toutefois, après le réglage, l'embrayage ne parvient pas à actionner régulièrement la courroie ou que l'arrêt des organes de coupe ne pas lieu dans les secondes qui suivent, contacter immédiatement le Concessionnaire.

### 6.3.4 Réglage du frein

Le prolongement des distances de freinage par rapport aux valeurs indiquées (☛ 5.3.6), demande le réglage du ressort du frein.

Le réglage doit être effectué avec le frein de stationnement enclenché.

L'accès au réglage est possible en ouvrant le volet se trouvant sur le

tunnel à la base du siège.

Desserrer l'écrou (1) qui fixe l'étrier (2) et agir sur l'écrou (3) jusqu'à obtenir une longueur du ressort de :

$$B = 45 - 47 \text{ mm}$$

mesurée à l'intérieur des rondelles. Une fois le réglage effectué, bloquer l'écrou (1).

**IMPORTANT**

*Ne jamais visser en dessous de ces valeurs pour éviter de surcharger le groupe frein.*

**ATTENTION!**

*Si, après ce réglage, le frein ne fonctionne pas correctement, contacter immédiatement le Concessionnaire. NE PAS TENTER D'AUTRES INTERVENTIONS SUR LE FREIN EN PLUS DE CELLE DÉCRITE.*

**6.3.5 Réglage de la tension de la courroie de traction**

Si la machine présente une insuffisante capacité d'avancement, il faut agir sur la tension du ressort du tendeur jusqu'à rétablir les conditions optimales de fonctionnement. L'accès au réglage est possible en ouvrant le volet se trouvant sur le tunnel à la base du siège.

Dévisser les écrous de blocage (2) et desserrer ou serrer au besoin la vis (1) pour obtenir la longueur « A » du ressort (3) de :

$$A = 109 - 111 \text{ mm}$$

mesurée à l'extérieur des spires. Une fois le réglage effectué, bloquer les écrous (2).

**REMARQUE**

*En cas de remplacement de la courroie, faire très attention au cours des premières utilisations car l'embrayage pourrait être plus brusque tant que la courroie n'est pas suffisamment rodée.*

**6.3.6 Réglage du ressort du crochet de fixation du sac de ramassage**

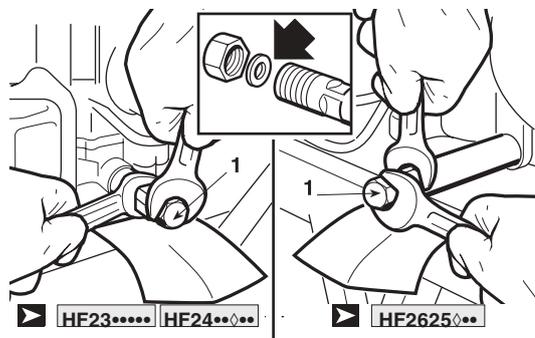
Si le sac de ramassage tend à cahoter et à s'ouvrir sur des terrains irréguliers ou que l'opération de raccrochage après le vidage s'avère difficile, régler la tension du ressort (1).

Modifier le point d'attache en utilisant un des trous (2) jusqu'à obtenir le résultat désiré.

**6.4 INTERVENTIONS DE DEMONTAGE ET REMPLACEMENT**

**6.4.1 Remplacement huile moteur**

Vidanger l'huile lorsque le moteur est froid.



Extraire

le bouchon de remplissage avec la tige et placer un carton ou un objet similaire sous le tube d'échappement, pour éviter que l'huile s'écoule sur le châssis de la machine.

Dévisser le bouchon (1) ; en remontant le bouchon, prenez garde au positionnement du joint interne.

Effectuer le remplissage avec l'huile conseillée, jusqu'à atteindre la limite supérieure de la jauge (☛ 5.3.3). Visser à nouveau le bouchon avec la jauge.

**6.4.2 Changement du filtre à huile**

1. Faire la vidange de l'huile moteur (☛ 6.4.1).
2. Enlever le filtre à huile (1) avec la clé à filtre (2) et faire la vidange de l'huile restante. Jeter le filtre à huile.
3. Nettoyer la base du filtre (3).
4. Recouvrir le nouveau joint torique (4) sur le nouveau filtre avec de l'huile moteur propre.
5. Installer le nouveau filtre à huile sur la base du filtre et serrer à la main jusqu'à ce que le joint torique se trouve dans son emplacement contre la base du filtre.
6. Visser le filtre à huile en respectant le couple de serrage (12 Nm - 1,20 kgm).

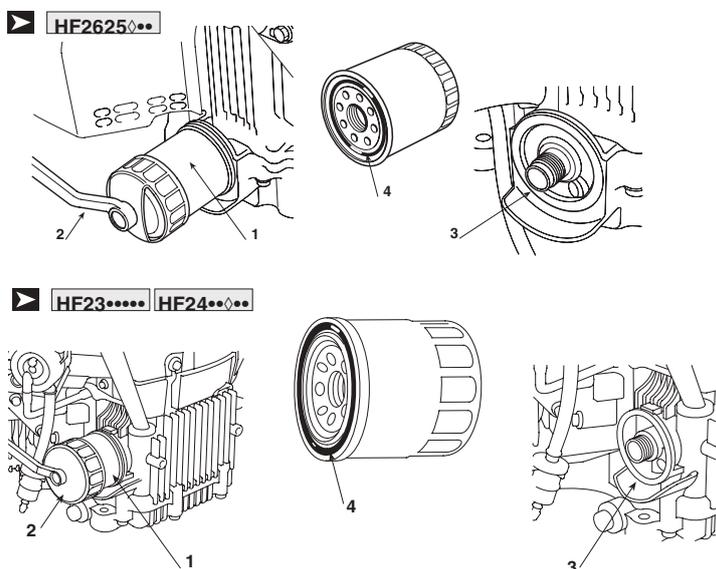
**IMPORTANT**

*Utiliser exclusivement un filtre à huile d'origine Honda ou un filtre de qualité équivalente spécifique pour ce modèle. En utilisant un filtre Honda non adapté ou un filtre autre que Honda d'une qualité non équivalente, vous pourriez abîmer le moteur.*

7. Remplir le moteur avec la quantité d'huile conseillée. Allumer le moteur et contrôler que le filtre ne présente pas de fuites.
8. Éteindre le moteur et reconstrôler le niveau d'huile. Si nécessaire, ajouter de l'huile jusqu'à atteindre le niveau approprié.

**REMARQUE**

*Veillez contacter votre concessionnaire Honda autorisé pour des conseils relatifs à la clé à filtre (outil spécial).*



### 6.4.3 Nettoyage du filtre à air

**⚠ ATTENTION!** *Ne jamais nettoyer le filtre à air avec de l'essence ou des solvants très inflammables. Cela pourrait entraîner des explosions ou des incendies.*

**IMPORTANT** *Ne pas faire tourner le moteur sans filtre à air. Des corps étrangers comme de la poussière et des saletés pourraient pénétrer et entraîner une usure rapide du moteur.*

1.

▶ **HF23♦♦♦♦** **HF24♦♦♦♦** :

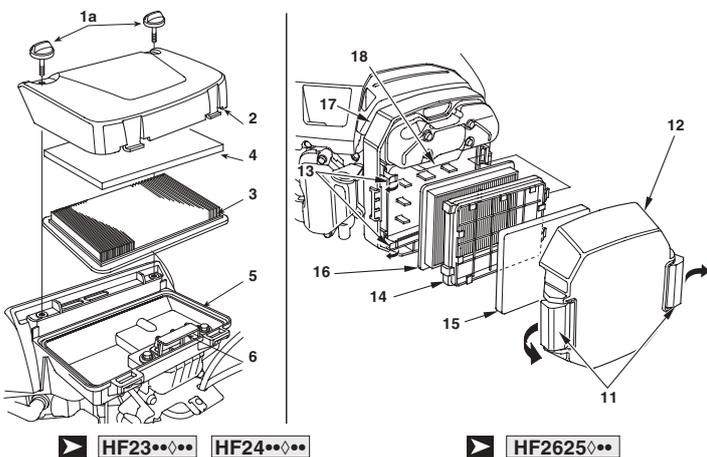
- Desserrer les deux boulons (1a) du couvercle du filtre à air et enlever le couvercle.
- Retirer l'élément en papier (3) du corps du filtre à air (5). Retirer l'élément en caoutchouc mousse (4) du corps du filtre à air (2).

▶ **HF2625♦♦♦♦** :

- Détacher les deux languettes (11) de blocage du couvercle (12) du filtre à air.
- Décrocher les deux languettes (13) du porte-élément du filtre (14), puis enlever le porte-élément du filtre (14) et ôter l'élément filtrant en mousse (15) du porte-élément. Enlever l'élément filtrant en papier (16).

2. Nettoyer les éléments du filtre à air si vous souhaitez les réutiliser.

- **Élément en caoutchouc mousse (4-15)** : nettoyer à l'eau chaude et avec du savon, rincer et sécher complètement. Ou bien le nettoyer dans un solvant non inflammable et sécher. Immerger l'élément filtrant dans de l'huile moteur propre, puis le presser pour expulser l'excès d'huile. Si on laisse trop d'huile sur l'élément filtrant en mousse, lorsqu'on allumera le moteur, il fumera.
- **Élément en papier (3-16)** : racler légèrement l'élément plusieurs fois sur une surface dure pour éliminer la saleté incrustée, ou avec de l'air comprimé (qui ne dépasse pas les 2,1 kg/cm<sup>2</sup> à travers le filtre du côté du corps du filtre à air. Ne jamais brosser la saleté ; le brossage introduirait la saleté dans les fibres. Remplacer l'élément en papier s'il est excessivement sale.



3. Essuyer la saleté de l'intérieur du cache et du logement de filtre à air (5-17) en utilisant un chiffon humide. Faire attention à empêcher que la saleté ne pénètre pas dans la chambre nettoyée (6-18) qui arrive au carburateur.
4. Réinstaller les éléments de filtre à air ainsi que le couvercle.

▶ **HF23♦♦♦♦** **HF24♦♦♦♦** : Bien serrer les deux boulons (1a) du couvercle du filtre à air.

▶ **HF2625♦♦♦♦** : Attacher solidement les languettes (11) de blocage.

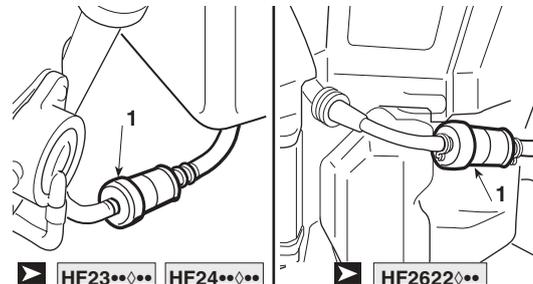
**REMARQUE** *Lors de l'entretien du filtre à air, ne pas laisser la poussière, les salissures ni des débris quelconques pénétrer dans*

*le coffret propre (boîtier de filtre à air).*

### 6.4.4 Entretien du filtre à carburant

**⚠ ATTENTION!** *L'essence est une substance hautement inflammable qui peut exploser dans certaines conditions. Ne pas fumer et ne pas approcher de flammes ou d'étincelles près du moteur.*

Contrôler qu'il n'y a pas d'eau ou de sédiments accumulés dans le filtre à carburant (1). Le cas échéant, porter le moteur au revendeur autorisé Honda.



### 6.4.5 Entretien bougie

Bougies recommandées :

▶ **HF23♦♦♦♦** **HF24♦♦♦♦** :

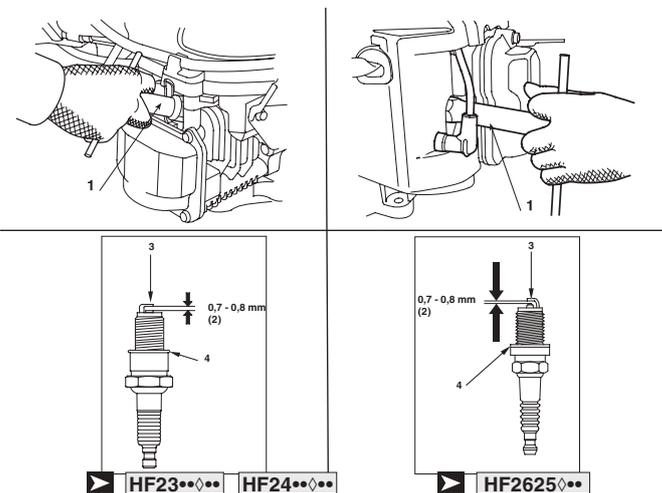
- BPR5ES (NGK) - W16EPR-U (DENSO).

▶ **HF2625♦♦♦♦** :

- ZFR5F (NGK)

**IMPORTANT** *Ne jamais utiliser une bougie d'une gamme thermique inappropriée.*

Pour assurer le bon fonctionnement du moteur, la distance des électrodes des bougies doit être appropriée et les bougies ne doivent pas présenter de dépôts de carbone.



1. Retirer les capuchons des bougies et utiliser une clé à bougie (1) pour démonter les bougies.

**⚠ ATTENTION!** *Si le moteur a été démarré, le pot est très chaud. Prenez garde à ne pas vous brûler.*

2. Contrôler visuellement les bougies. mettre de côté la bougie si vous constatez qu'elle est usée ou que l'isolateur est abîmé. Nettoyer les bougies avec une brosse métallique si vous souhaitez les réutiliser.
3. Mesurer à l'aide d'une jauge d'épaisseur l'intervalle entre les électrodes (2) et la bougie, et corrigez si nécessaire en pliant l'électrode latérale (3). L'intervalle doit être : 0,7 - 0,8 mm.

4. Contrôler que la rondelle de la bougie (4) est en bonne condition et visser la bougie à la main de sorte à ne pas endommager le filetage.

5. Une fois que la bougie est posée sur sa base, la serrer avec une clé à bougie (1) afin qu'elle comprime la rondelle.

**REMARQUE**

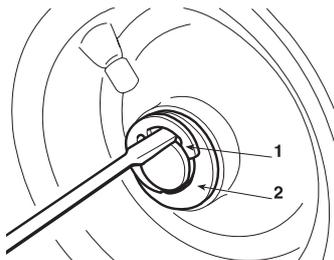
*Une fois que la nouvelle bougie a été installée, veuillez la serrer d'un 1/2 tour pour comprimer la rondelle. Si vous réinstallez une bougie usée, veuillez la serrer de 1/8 ou 1/4 tour pour comprimer la rondelle.*

**IMPORTANT**

*Les bougies doivent être bien serrées. Si les bougies ne sont pas correctement serrées, elles pourraient surchauffer et abîmer le moteur.*

**6.4.6 Remplacement des roues**

Placer la machine sur une surface plane, disposer des cales sous l'une des pièces portantes du cadre, du côté de la roue à changer.



Les roues sont retenues par une bague élastique (1) qu'il est possible d'enlever à l'aide d'un tournevis.

Les roues arrière sont montées directement sur les demi-axes, avec une clavette intégrée dans le moyeu de la roue.

**REMARQUE**

*En cas de remplacement d'une ou des deux roues arrière, s'assurer qu'elles sont du même diamètre, puis contrôler le réglage du parallélisme de l'ensemble des organes de coupe afin d'éviter une tonte irrégulière.*

**IMPORTANT**

*Avant de remonter une roue, enduire l'axe de graisse et replacer soigneusement le clip élastique (1) et la rondelle de protection (2).*

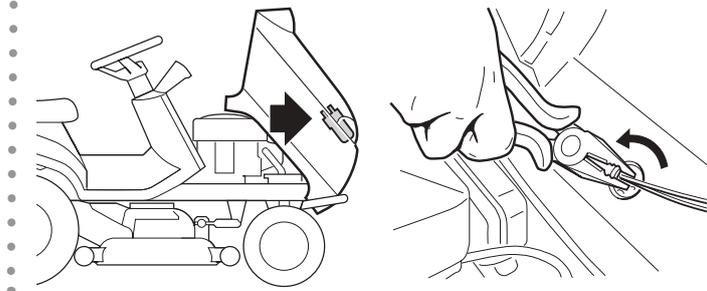
**6.4.7 Réparation ou remplacement des pneus**

Les pneus sont du type « Tubeless » ; par conséquent, seul un réparateur professionnel peut remplacer un pneu ou réparer un pneu crevé, selon les modalités requises pour ce type de pneu.

**6.4.8 Remplacement lampes**

▶ **HF23••♦••** **HF2417HB•** :

- Les lampes (10W) à baïonnette sont montées dans le porte-lampe ; pour extraire le porte-lampe, utiliser une pince et le faire tourner dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre.



**6.4.9 Remplacement d'un fusible**

La machine est dotée de plusieurs fusibles, de portée différente. Leurs fonctions et caractéristiques sont les suivantes :

1 - 10 Amp - (Rouge) protection des circuits géné-

raux et de puissance de la carte électronique ;

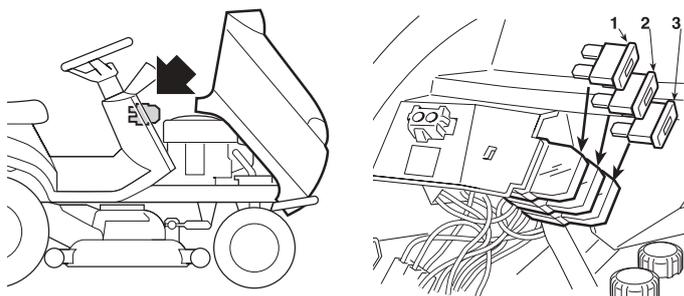
▶ **HF23••♦••** **HF2417HM•** **HF2625HM•**

- 2 - 15 Amp - (Bleu) protection du circuit de rechargement ;

▶ **HF2417HT•** **HF2625HT•**

- 2 - 15 Amp - (Bleu) protection du circuit de rechargement ;
- 3 - 10 Amp - (Rouge) protection du circuit de commande de renversement sac.

- L'intervention du fusible (1) provoque l'arrêt de la machine et l'arrêt complet du tableau de bord.
- L'intervention du fusible (2) est signalé par l'allumage du voyant de la batterie (☛ 4.13.f).
- L'intervention du fusible (3) empêche le fonctionnement du moteur de commande de renversement du sac.



**IMPORTANT**

*Un fusible grillé doit toujours être remplacé par un de même type et de même intensité ; ne jamais remplacer le fusible par un fusible d'intensité différente.*

Dans l'impossibilité d'éliminer les causes d'intervention, contacter votre Concessionnaire.

**6.4.10 Substitution des courroies**

Le remplacement des courroies nécessitant des démontages puis des réglages assez complexes, il est indispensable de le confier à votre Concessionnaire.

**REMARQUE**

*Remplacer les courroies dès qu'elles présentent des signes évidents d'usure! UTILISER TOUJOURS DES COURROIES D'ORIGINE!*

## 7. GUIDE DE DEPISTAGE DES PANNES

PROBLÈME	CAUSE PROBABLE	SOLUTIONS
1. Avec la clé en position « MARCHÉ », le tableau de bord reste éteint sans aucun signal sonore.	Intervention de la protection de la carte électronique à cause de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- batterie mal branchée</li> <li>- inversion de polarité de la batterie</li> <li>- batterie complètement déchargée ou sulfatée</li> <li>- fusible grillé</li> <li>- masse incertaine sur le moteur ou sur le châssis</li> </ul>	Avec la clef en position « ARRÊT » et rechercher les causes de la panne : <ul style="list-style-type: none"> <li>- vérifier les branchements (☛ 3.1)</li> <li>- vérifier les branchements (☛ 3.1)</li> <li>- recharger la batterie (☛ 6.2.3)</li> <li>- remplacer le fusible (10 A) (☛ 6.4.9)</li> <li>- vérifier les branchements des câbles noirs de masse</li> </ul>
2. Avec la clé en position « MARCHÉ », le tableau de bord reste éteint mais un signal sonore continu est audible.	Intervention de la protection de la carte électronique à cause de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- carte mouillée</li> <li>- voltage de la batterie trop élevé</li> <li>- problèmes sur la carte électronique</li> </ul>	Avec la clef en position « ARRÊT » et rechercher les causes de la panne : <ul style="list-style-type: none"> <li>- essuyer avec de l'air tiède</li> <li>- vérifier le voltage de la batterie</li> <li>- vérifier les branchements (☛ 3.1)</li> <li>- remplacer la batterie</li> <li>- contacter votre Concessionnaire</li> </ul>
3. Avec la clé sur « DÉMARRAGE », le tableau de bord s'allume, mais le démarreur ne tourne pas	<ul style="list-style-type: none"> <li>- batterie insuffisamment chargée</li> <li>- masse incertaine du démarreur</li> <li>- absence d'autorisation au démarrage (☛ 5.2)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- recharger la batterie (☛ 6.2.3)</li> <li>- vérifier les branchements à la masse</li> <li>- débrayer les organes de coupe ; (si le problème persiste, contrôler le micro-interrupteur correspondant)</li> <li>- mettre le levier de vitesses au point mort (« N »)</li> <li>- s'asseoir sur le siège</li> </ul>
4. Avec la clé sur « DÉMARRAGE », le démarreur tourne, mais le moteur ne démarre pas	<ul style="list-style-type: none"> <li>- batterie insuffisamment chargée</li> <li>- l'essence n'arrive pas</li> <li>- défaut d'allumage</li> <li>- manque d'huile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- recharger la batterie (☛ 6.2.3)</li> <li>- vérifier le niveau dans le réservoir (☛ 5.3.3)</li> <li>- contrôler le câblage du solénoïde d'ouverture carburant</li> <li>- vérifier le filtre à essence (☛ 6.4.4)</li> <li>- vérifier la fixation du capuchon de la bougie (☛ 6.4.5)</li> <li>- vérifier la propreté et la distance correcte entre les électrodes (☛ 6.4.5)</li> <li>- vérifier le niveau de l'huile moteur et faire le plein si nécessaire (☛ 5.3.3)</li> </ul>
5. Démarrage difficile ou fonctionnement irrégulier du moteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- problèmes au carburateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nettoyer ou remplacer le filtre à air (☛ 6.4.3)</li> <li>- nettoyer la cuve du carburateur (☛ 5.4.13)</li> <li>- vider le réservoir et mettre de l'essence fraîche (☛ 5.4.13)</li> <li>- contrôler et éventuellement remplacer le filtre à essence (☛ 6.4.4)</li> </ul>
6. La machine ne démarre pas :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- transmission pas au point mort (N) avec « Cruise Control » resté enclenché depuis la précédente utilisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre la clé sur « ARRÊT »</li> <li>- Désactiver le dispositif « Cruise Control » (☛ 4.9)</li> <li>- Vérifier que le voyant de transmission au point mort (N) (4.13.j) s'allume sur l'écran.</li> <li>- Si l'inconvénient persiste, contacter votre concessionnaire.</li> </ul>
7. Baisse de rendement du moteur pendant la tonte	<ul style="list-style-type: none"> <li>- vitesse d'avancement élevée par rapport à la hauteur de tonte (☛ 5.4.5)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réduire la vitesse d'avancement et/ou augmenter la hauteur de l'ensemble des organes de coupe.</li> </ul>
8. En embrayant les organes de coupe, le moteur s'éteint.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- il manque une autorisation à l'embrayage des organes de coupe (☛ 5.2)</li> <li>- Organes de coupe embrayés lorsque la marche arrière est engagée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- s'asseoir correctement (si l'inconvénient persiste, contrôler le micro-interrupteur)</li> <li>- vérifier que le sac de ramassage ou la protection d'éjection arrière sont correctement appliqués (si le problème persiste, contrôler le micro-contacteur correspondant)</li> <li>- Appuyer sur le bouton d'autorisation de coupe en marche arrière (☛ 4.7)</li> </ul>
9. Le dispositif « Cruise Control » ne s'enclenche pas (activé)		
10. Le dispositif « Cruise Control » ne se désactive pas (désactivé) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- en appuyant sur le bouton champignon (4.9)</li> <li>- en actionnant la pédale marche avant (4.22)</li> <li>- en actionnant la pédale de frein (4.23)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les composants du dispositif sont bloqués ou abîmés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre la clé sur « ARRÊT »</li> <li>- Contacter votre Concessionnaire.</li> </ul>
11. Le voyant de la batterie ne s'éteint pas après quelques minutes de travail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- recharge insuffisante de la batterie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- vérifier les branchements</li> </ul>

PROBLÈME	CAUSE PROBABLE	SOLUTIONS
<b>12.</b> Le témoin de la batterie clignote	<ul style="list-style-type: none"> <li>– la batterie est en train d’atteindre le seuil de surtension</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mettre immédiatement la clé sur «ARRÊT» ;</li> <li>– Débrancher la batterie ;</li> <li>– Contacter votre Concessionnaire</li> </ul>
<b>13.</b> Le témoin de l’huile s’allume durant le travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>– problèmes de lubrification du moteur</li> </ul>	<p>Mettre immédiatement la clé sur «ARRÊT» :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– rétablir le niveau d’huile (☛ 5.3.3)</li> <li>– remplacer le filtre (si l’inconvénient persiste, contacter votre Concessionnaire</li> </ul>
<b>14.</b> Calibrage manqué. Les voyants d’inclinaison (4.13.I) clignotent alternativement	<ul style="list-style-type: none"> <li>– les conditions de la machine ne sont pas respectées</li> <li>– calibrage hors temps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mettre la clé sur «ARRÊT», vérifier les conditions de la machine et contacter votre concessionnaire pour étalonner le capteur.</li> </ul>
<b>15.</b> Les voyants d’inclinaison (4.13.I) s’allument souvent par erreur	<ul style="list-style-type: none"> <li>– dysfonctionnement du capteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Contacter votre Concessionnaire</li> </ul>
<b>16.</b> Les voyants d’inclinaison (4.13.I) s’allument alors que la machine est sur le plat ou sur une pente faible.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– la conduite n’est pas sûre</li> <li>– pression des pneus trop basse</li> <li>– capteur d’inclinaison mal calibré</li> <li>– problèmes sur la carte électronique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Conduire sans à-coups : départ, arrêt et braquage</li> <li>– vérifier la pression des pneus</li> <li>– contacter votre Concessionnaire</li> <li>– contacter votre Concessionnaire</li> </ul>
<b>17.</b> Avec la clé sur « MARCHÉ », le dispositif USB ne se recharge pas	<ul style="list-style-type: none"> <li>– dispositif mal branché</li> <li>– dispositif débranché</li> <li>– dysfonctionnement du câble USB</li> <li>– température de la prise USB trop élevée</li> <li>– batterie insuffisamment chargée</li> </ul>	<p>Avec la clef en position « ARRÊT » et rechercher les causes de la panne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– vérifier le branchement du dispositif</li> <li>– vérifier le branchement du dispositif</li> <li>– utiliser un autre câble USB</li> <li>– attendre que la prise se refroidisse et réessayer</li> <li>– vérifier le voltage de la batterie et le système de rechargement</li> </ul>
<b>18.</b> Le code d’intervalle d’entretien ne s’affiche pas lorsque le seuil d’intervention est atteint. (☛ modèles HF2417•••)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- voltage de la batterie trop élevé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– vérifier le voltage de la batterie sur l’écran et attendre que la valeur de tension descende en-dessous de 12,7 V. Réessayer.</li> </ul>
<b>19.</b> Le code d’intervalle d’entretien et l’icône ne peuvent pas être remis à zéro même si le moteur est à l’arrêt. (☛ modèles HF2417•••)		
<b>20.</b> Les heures de conduite (4.13.a.1) ne sont pas comptées (☛ modèles HF2417•••)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– régulateur débranché</li> <li>– panne du régulateur ou de la carte électronique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– vérifier le branchement du régulateur</li> <li>– vérifier le voltage de la batterie avec le moteur allumé. Si la valeur de tension est inférieure à 12,7 V, la panne concerne le régulateur. Si la valeur de tension est supérieure à 12,7 V, la panne concerne la carte électronique.</li> </ul>
<b>21.</b> Les heures de conduite (4.13.a.1) ne sont pas comptées (☛ modèles HF2625•••)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– signal des tours moteur débranché</li> <li>– panne du moteur ou de la carte électronique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– vérifier le branchement du signal de tours moteur</li> <li>– vérifier la valeur numérique et l’indicateur graphique des tours moteur sur l’écran avec le moteur allumé. Si la valeur numérique et l’indicateur graphique sont affichés, la panne pourrait concerner la carte électronique. Si les deux ne sont pas affichés, la panne concerne le moteur.</li> </ul>
<b>22.</b> La luminosité du phare principal à LED se réduit lors du travail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– voltage de la batterie bas</li> <li>– la température du dispositif électronique à l’intérieur de l’ensemble phares est trop élevée.</li> </ul>	<p>Avec la clef en position « ARRÊT » et rechercher les causes de la panne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– vérifier le voltage de la batterie et le système de rechargement</li> <li>– attendre un peu. Ensuite redémarrer.</li> </ul>
<b>23.</b> Le phare principal à LED ne s’allume pas dans les conditions de sécurité, avec le phare de position (lumière du jour) allumé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– connecteur débranché</li> <li>– câble mal branché</li> <li>– problèmes sur la carte électronique</li> <li>– câblage abîmé</li> </ul>	<p>Avec la clef en position « ARRÊT » et rechercher les causes de la panne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– vérifier les branchements et les câbles</li> <li>– contacter votre Concessionnaire</li> </ul>
<b>24.</b> Le phare de position (lumière de jour) ne s’allume pas	<ul style="list-style-type: none"> <li>– connecteur débranché</li> <li>– câble mal branché</li> <li>– câblage abîmé</li> </ul>	<p>Avec la clef en position « ARRÊT » et rechercher les causes de la panne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– vérifier les branchements et les câbles</li> <li>– contacter votre Concessionnaire</li> </ul>
<b>25.</b> Le moteur s’arrête et un signal sonore s’active	<p>Intervention du dispositif de protection de la carte électronique à cause de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– batterie activée chimiquement mais non chargée</li> <li>– surtension provoquée par le régulateur de charge</li> <li>– batterie mal branchée (contacts incertains)</li> <li>– masse moteur incertaine</li> </ul>	<p>Avec la clef en position « ARRÊT » et rechercher les causes de la panne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– recharger la batterie (☛ 6.2.3)</li> <li>– contacter votre Concessionnaire</li> <li>– vérifier les branchements (☛ 3.1)</li> <li>– vérifier la masse du moteur</li> </ul>

<p><b>26.</b> Le moteur s'arrête sans aucun signal sonore</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- batterie débranchée</li> <li>- manque de masse sur le moteur</li> <li>- problèmes au moteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- vérifier les branchements (☛ 3.1)</li> <li>- vérifier la masse du moteur</li> <li>- contacter votre Concessionnaire</li> </ul>
<p><b>27.</b> Les organes de coupe ne s'embranchent pas</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- courroie desserrée</li> <li>- problèmes de l'embrayage électromagnétique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- agir sur le dispositif de réglage (☛ 6.3.3)</li> <li>- contacter votre Concessionnaire</li> </ul>
<p><b>28.</b> Tonte irrégulière et ramassage insuffisant</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ensemble des organes de coupe non parallèle au terrain</li> <li>- organes de coupe inefficaces</li> <li>- vitesse d'avancement élevée par rapport à la hauteur de l'herbe à couper (5.4.5)</li> <li>- engorgement de la goulotte</li> <li>- l'ensemble organes de coupe est plein d'herbe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôler la pression des pneus (☛ 5.3.2)</li> <li>- rétablir l'alignement de l'ensemble des organes de coupe par rapport au terrain (☛ 6.3.2)</li> <li>- vérifier le montage correct des organes de coupe (☛ 6.3.1)</li> <li>- aiguiser ou remplacer les organes de coupe (☛ 6.3.1)</li> <li>- contrôler la tension de la courroie et le câble d'embrayage de la commande des organes de coupe (☛ 6.3.3)</li> <li>- réduire la vitesse d'avancement et/ou augmenter la hauteur de l'ensemble des organes de coupe.</li> <li>- attendre que l'herbe soit sèche</li> <li>- enlever le sac et vider la goulotte d'éjection (☛ 5.4.7)</li> <li>- nettoyer l'ensemble des organes de coupe (☛ 5.4.11)</li> </ul>
<p><b>29.</b> Vibrations anormales pendant le fonctionnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les organes de coupe sont déséquilibrés</li> <li>- organes de coupe desserrés</li> <li>- fixations desserrées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- équilibrer ou remplacer les organes de coupe s'ils sont abîmés (☛ 6.3.1)</li> <li>- vérifier la fixation des organes de coupe (☛ 6.3.1)</li> <li>- vérifier et serrer les vis de fixation du moteur et du châssis</li> </ul>
<p><b>30.</b> En actionnant la pédale de la traction lorsque le moteur est en marche, la machine ne se déplace pas</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- levier de blocage sur « B » (☛ 4.24)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le replacer sur « A »</li> </ul>
<p><b>31.</b> Difficulté d'actionnement du levier "mulching" (☛ modèles HF2417HM • - HF2417HT • HF2625H♦♦)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le levier ne bouge pas (incident dû à l'accumulation d'herbe dans la goulotte d'éjection ou dans l'ensemble des organes de coupe)</li> <li>- le volet ne se ferme pas correctement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- enlever le matériel qui s'est déposé dans la goulotte d'éjection et dans l'ensemble organes de coupe</li> <li>- contacter le distributeur</li> </ul>

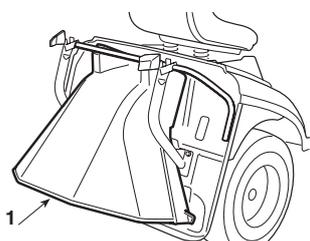
Si les inconvénients persistent après qu'on a exécuté les opérations décrites ci-dessus, contacter le Concessionnaire.

**⚠ ATTENTION!** *Ne jamais tenter d'effectuer des réparations compliquées sans avoir les moyens et les connaissances techniques nécessaires. Toute intervention mal exécutée entraîne automatiquement la déchéance de la garantie et, dans ce cas, le fabricant décline toute responsabilité.*

## 8. ÉQUIPEMENTS EN OPTION

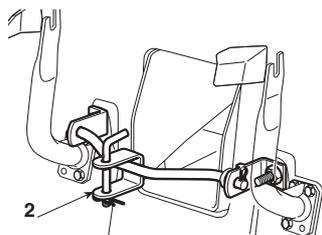
### 1. KIT PROTECTION D'ÉJECTION 80609-VK1-003

À utiliser à la place du sac de ramassage lorsque l'herbe n'est pas ramassée.



### 2. KIT TRACTION 80596-VK1-003

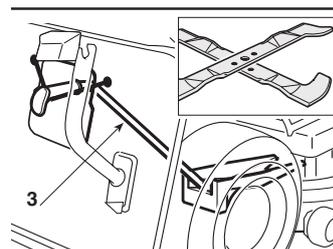
Pour remorquer une petite remorque.



### 3. BOUCHON ET ORGANES DE COUPE POUR "MULCHING"

HF2317 : 80597-VK1-003  
HF2417HB : 06805-VK1-A10

Pour tailler finement l'herbe coupée et la laisser sur le pré, au lieu de la récolter dans le sac.



**⚠ ATTENTION!** *Pour garantir votre sécurité, il est impérativement interdit de monter tout autre accessoire que ceux qui sont compris dans la liste donnée ci-dessus, et qui sont conçus expressément pour le modèle et pour le type de votre machine.*

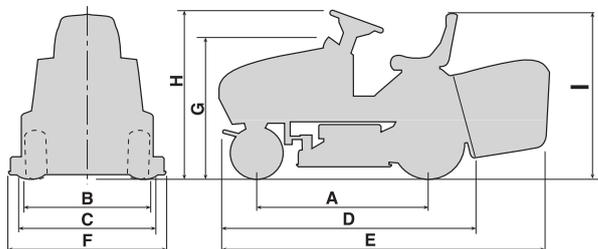
## 9. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

MODÈLES	HF2317HME	HF2417HBE	HF2417HME	HF2417HTE	HF2625HMEH	HF2625HTEH
Fonction						
Système électrique	12V	12V	12V	12V	12V	12V
Batterie	24 Ah	24 Ah	24 Ah	24 Ah	24 Ah	24 Ah
Moteur : HONDA type	GCV530	GCV530	GCV530	GCV530	GXV690H	GXV690H
Système de refroidissement	Air, ventilation forcée					
Nombre et disposition des cylindres (4 temps)	2 / 90 ° V	2 / 90 ° V	2 / 90 ° V	2 / 90 ° V	2 / 90 ° V	2 / 90 ° V
Disposition valves	OHC	OHC	OHC	OHC	OHV	OHV
Cylindrée totale	530 cm <sup>3</sup>	530 cm <sup>3</sup>	530 cm <sup>3</sup>	530 cm <sup>3</sup>	690 cm <sup>3</sup>	690 cm <sup>3</sup>
Puissance effective du moteur (*) kW / min <sup>-1</sup>	11,3kW / 3600	11,3 kW / 3600	11,3 kW / 3600	11,3 kW / 3600	16,5 kW / 3600	16,5 kW / 3600
Puissance nominale du moteur kW / min <sup>-1</sup>	9,7 kW / 2800	9,7 kW / 2800	9,7 kW / 2800	9,7 kW / 2800	13,9 kW / 2800	13,9 kW / 2800
Vitesse d'exercice min <sup>-1</sup>	2800 min <sup>-1</sup> (0,-150)	2800 min <sup>-1</sup> (0,-150)	2800 min <sup>-1</sup> (0,-150)	2800 min <sup>-1</sup> (0,-150)	2800 min <sup>-1</sup> (0,-150)	2800 min <sup>-1</sup> (0,-150)
Type de carburant	Essence sans plomb E10					
Capacité du réservoir d'huile	1,1 litres	1,1 litres	1,1 litres	1,1 litres	1,7 litres	1,7 litres
Pneus avant	13 x 5,00-6	15 x 6,00-6				
Pneus arrière	18 x 8,50-8	18 x 8,50-8	18 x 8,50-8	18 x 8,50-8	18 x 8,50-8	18 x 8,50-8
Pression de gonflage avant	1,5 bar	1,0 bar	1,0 bar	1,0 bar	1,0 bar	1,0 bar
Pression de gonflage arrière	1,2 bar	1,2 bar	1,2 bar	1,2 bar	1,2 bar	1,2 bar
Capacité du réservoir de carburant	5,4 litres	5,4 litres	8,5 litres	8,5 litres	8,5 litres	8,5 litres
Masse à vide (avec huile et sans essence)	221 kg	243 kg	245 kg	256 kg	267 kg	276 kg
Vitesse de déplacement						
en marche avant	0 - 8,2 km/h	0 - 8,2 km/h	0 - 8,2 km/h	0 - 8,2 km/h	0 - 8,2 km/h	0 - 8,2 km/h
en marche arrière	0 - 4,2 km/h	0 - 4,2 km/h	0 - 4,2 km/h	0 - 4,2 km/h	0 - 4,2 km/h	0 - 4,2 km/h
Rayon minimal de l'herbe non taillée	1,0 m	1,0 m	1,0 m	1,0 m	0,8 m	0,8 m
Hauteur de coupe	29 ÷ 80 mm	29 ÷ 90 mm	29 ÷ 90 mm	29 ÷ 90 mm	29 ÷ 90 mm	29 ÷ 90 mm
Largeur de coupe	92 cm	102 cm	102 cm	102 cm	122 cm	122 cm
Capacité du sac de ramassage	280 litres	300 litres	300 litres	300 litres	350 litres	350 litres
Actionnement du sac de ramassage	manuel	manuel	manuel	électrique	manuel	électrique
Dimensions (mm)						
A	1150	1150	1150	1150	1150	1150
B	835	880	880	880	880	880
C	950	950	950	950	950	950
D	1870	1870	1870	1870	1870	1870
E	2460	2460	2460	2460	2460	2460
F	960	1060	1060	1060	1250	1250
G	980	990	990	990	990	990
H	1100	1120	1120	1120	1120	1120
I	1290	1290	1290	1290	1290	1290
Émission de dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) (**)	Voir « Liste des informations CO <sub>2</sub> » sur <a href="http://www.honda-engines-eu.com/co2">www.honda-engines-eu.com/co2</a>					

(\*\*) La mesure du CO<sub>2</sub> est le résultat d'un test en cycle fixe dans des conditions de laboratoire d'un moteur (produit-souche) qui représente le type de moteur (famille de moteurs) et ne constitue pas une garantie des performances d'un moteur spécifique.

### Valeurs maximales de bruit et de vibrations

MODÈLES	HF2317HME	HF2417HBE	HF2417HME	HF2417HTE	HF2625HME	HF2625HTEH
Niveau de puissance acoustique garanti (2000/14/CE, 2005/88/CE)	dB(A) 100	100	100	100	105	105
Niveau de puissance acoustique mesuré (2000/14/CE, 2005/88/CE) Incertitude de mesure	dB(A) 100 dB(A) 0,67	100 0,34	100 0,34	100 0,34	103 0,77	103 0,77
Pression acoustique oreille opérateur (EN ISO 5395-1 :2013 + A1 :2018 / EN ISO 5395-3 :2013 + A1 :2017 + A2 :2018) Incertitude de mesure	dB(A) 85 dB(A) 0,72	85 1,20	85 1,20	85 1,20	89 2,03	89 2,03
Valeur effective de l'accélération sur le siège (EN ISO 5395-1 :2013 + A1 :2018 / EN ISO 5395-3 :2013 + A1 :2017 + A2 :2018) Incertitude de mesure	m/sec <sup>2</sup> 0,8 m/sec <sup>2</sup> 0,30	0,8 0,24	0,8 0,24	0,8 0,24	0,7 0,18	0,7 0,18
Valeur effective de l'accélération sur le volant (EN ISO 5395-1 :2013 + A1 :2018 / EN ISO 5395-3 :2013 + A1 :2017 + A2 :2018) Incertitude de mesure	m/sec <sup>2</sup> 2,9 m/sec <sup>2</sup> 1,07	3,3 0,93	3,3 0,93	3,3 0,93	3,5 0,97	3,5 0,97



(\*) La valeur de la puissance du moteur indiquée dans ce document est la puissance fournie effective, testée sur un moteur des modèles GCV530 et GXV690H de production, mesurée selon la norme SAE J1349 à 3600 min<sup>-1</sup>. (Puissance effective) et à 2800 min<sup>-1</sup>. (Puissance nette). Les moteurs produits en série peuvent avoir des valeurs différentes. La puissance fournie par le moteur monté sur la machine peut varier en fonction de nombreux facteurs, y compris la vitesse de service du moteur pendant l'utilisation, les conditions environnementales, l'entretien et d'autres variables.

## 10. SOMMAIRE ALPHABÉTIQUE

Accélérateur			
Fonction et utilisation	.....	4.3	
Batterie			
Description	.....	2.2-7	
Branchement	.....	3.1	
Inactivité prolongée	.....	5.4.13	
Entretien et recharge	.....	6.2.3	
Changement de vitesse			
Marche avant	.....	5.4.2	
Marche arrière	.....	5.4.4	
Choke			
Fonction et utilisation	.....	4.2	
Clé			
Fonction	.....	4.4	
Démarrage			
Procédure de démarrage	.....	5.4.1	
Dispositif de maintien de la vitesse			
Fonction et utilisation	.....	4.9	
Ensemble organes de coupe			
Description	.....	2.2-1	
Lavage interne	.....	5.4.11	
Retrait	.....	6.3.1-a	
Alignement	.....	6.3.2	
Entretien			
Modalité d'exécution	.....	6.1 - 6.2	
Frein			
Fonction de la pédale	.....	4.21	
Contrôle efficacité	.....	5.3.4	
Utilisation du frein	.....	5.4.3	
Réglage	.....	6.3.4	
Frein de stationnement			
Fonction du levier	.....	4.5	
Fusible			
Remplacement	.....	6.4.9	
Goulotte d'éjection			
Description	.....	2.2-3	
Vidange	.....	5.4.7	
Moteur			
Huile moteur	.....	6.4.1	
Filtre à huile	.....	6.4.2	
Filtre à air	.....	6.4.3	
Filtre à carburant	.....	6.4.4	
Bougie	.....	6.4.5	
Mulching			
Lever insertion	.....	4.12	
Fonction	.....	5.4.8	
Nettoyage			
Modalité d'exécution	.....	5.4.11	
Organes de coupe			
Description	.....	2.2-2	
Embrayage	.....	4.8	
Démontage et aiguisage	.....	6.3.1-b	
Réglage de l'embrayage	.....	6.3.3	
Pédales traction			
Fonction des pédales	.....	4.22 - 4.23	
Marche avant	.....	5.4.2	
Marche arrière	.....	5.4.4	
Pentes			
Précautions d'utilisation	.....	5.5	
Phares			
Commande allumage	.....	4.13-i, 4.13-i.1	
Remplacement ampoule	.....	6.4.8	
Pneus			
Pression de gonflage	.....	5.3.2	
Réparation et remplacement	.....	6.4.7	
Prise auxiliaire pour accessoires USB			
Fonction	.....	4.10	
Protection d'éjection			
Description	.....	2.2-5	
Montage sur la machine	.....	5.3.5	
Ravitaillements			
Modalité de ravitaillement	.....	5.3.3	
Roues			
Remplacement	.....	6.4.6	
Sac de ramassage			
Description	.....	2.2-4	
Commande renversement	.....	4.11	
Montage sur la machine	.....	5.3.5	
Vidange	.....	5.4.6	
Réglage accrochage	.....	6.3.6	
Sécurité			
Normes générales	.....	1.1	
Étiquettes et pictogrammes	.....	1.3	
Intervention des dispositifs	.....	5.2	
Contrôle efficacité	.....	5.3.6	
Siège			
Description	.....	2.2-8	
Réglage	.....	5.3.1	
Signal acoustique			
Fonction	.....	4.13-o	
Intervention	.....	5.4.6	
Voyants lumineux			
Fonction	.....	4.13	
Tonte			
Réglage hauteur	.....	4.6	
Tonte en marche arrière	.....	4.7	
Modalité de tonte	.....	5.4.5	
Fin de la tonte	.....	5.4.9	
Conseils pour la tonte	.....	5.7	
Fonction « Mulching »	.....	5.4.8	
Traction			
Prescriptions	.....	1.4	
Traction des roues			
Réglage de la courroie	.....	6.3.5	
Transport			
Modalité d'exécution	.....	5.6	
Volant			
Fonction	.....	4.1	

# Major Honda distributor addresses

## Adresses des principaux concessionnaires Honda

## Adressen der wichtigsten Honda-Haupthändler

## Elenco dei maggiori distributori Honda in Europa

## Adressen van Honda-importeurs

## Direcciones de los principales concesionarios Honda

### AUSTRIA

**Honda Motor Europe Ltd**  
Hondastraße 1  
2351 Wiener Neudorf  
Tel. : +43 (0)2236 690 0  
Fax : +43 (0)2236 690 480  
<http://www.honda.at>  
✉ [HondaPP@honda.co.at](mailto:HondaPP@honda.co.at)

### BALTIC STATES

**(Estonia / Latvia / Lithuania)**  
**NGC Import Baltics OU**  
Meistri 12  
Haabersti District  
13517 Tallinn  
Harju County Estonia  
Tel. : +372 651 7300  
Fax : +372 651 7301  
✉ [info.baltic@ncgimport.com](mailto:info.baltic@ncgimport.com)

### BELARUS

**UAB JP Motors**  
Montazhnikov lane 4th, 5-16  
Minsk 220019  
Republic of Belarus  
Tel. : +375172349999  
Fax : +375172380404  
✉ [honda@jpmotors.lt](mailto:honda@jpmotors.lt)

### BELGIUM

**Honda Motor Europe Ltd**  
Doornveld 180-184  
1731 Zellik  
Tel. : +32 2620 10 00  
Fax : +32 2620 10 01  
<http://www.honda.be>  
✉ [bh\\_pe@honda-eu.com](mailto:bh_pe@honda-eu.com)

### BULGARIA

**Premium Motor Ltd**  
Andrey Lyapchev Blvd no 34  
1797 Sofia  
Bulgaria  
Tel. : +3592 423 5879  
Fax : +3592 423 5879  
<http://www.hondamotor.bg>  
✉ [office@hondamotor.bg](mailto:office@hondamotor.bg)

### CROATIA

**Hongoldonia d.o.o.**  
Vukovarska ulica 432a  
31000 Osijek, HR  
Tel. : +38531320420  
Fax : +38531320429  
<http://www.hongoldonia.hr>  
✉ [prodaja@hongoldonia.hr](mailto:prodaja@hongoldonia.hr)

### CYPRUS

**Demstar Automotive Ltd**  
Mihail Giorgalla 14  
2409 Engomi  
Nicosia  
Cyprus  
Tel. : +357 22 792 600  
Fax : +357 22 430 313

### CZECH REPUBLIC

**BG Technik cs, a.s.**  
U Zavodiste 251/8  
15900 Prague 5 - Velka  
Chuchle  
Tel. : +420 2 838 70 850  
Fax : +420 2 667 111 45  
<http://www.honda-stroje.cz>

### DENMARK

**Tima A/S**  
Ryttermarken 10  
DK-3520 Farum

Tel. : +45 36 34 25 50  
Fax : +45 36 77 16 30  
<http://www.tima.dk>

### FINLAND

**OY Brandt AB.**  
Tuupakantie 7B  
01740 Vantaa  
Tel. : +358 207757200  
Fax : +358 9 878 5276  
<http://www.brandt.fi>

### FRANCE

**Honda Motor Europe Ltd**  
Division Produit d'Equipeement  
Parc d'activités de Pariest  
Allée du 1er mai  
Croissy Beaubourg BP46, 77312  
Marne La Vallée Cedex 2  
Tél. 01 60 37 30 00  
Fax. 01 60 37 30 86  
<http://www.honda.fr>  
✉ [espace-client@honda-eu.com](mailto:espace-client@honda-eu.com)

### GERMANY

**Honda Deutschland**  
**Niederlassung der Honda Motor**  
**Europe Ltd.**  
Hanauer Landstraße 222-224  
D-60314 Frankfurt  
Tel. : 01805 20 20 90  
Fax : +49 (0)69 83 20 20  
<http://www.honda.de>  
✉ [info@post.honda.de](mailto:info@post.honda.de)

### GREECE

**Saracakis Brothers S.A.**  
71 Leoforos Athinon  
10173 Athens  
Tel. : +30 210 3497809  
Fax : +30 210 3467329  
<http://www.honda.gr>  
✉ [info@saracakis.gr](mailto:info@saracakis.gr)

### HUNGARY

**MPMotor Co., Ltd.**  
Kamaraerdei ut 3.  
2040 Budaors  
Tel. : +36 23 444 971  
Fax : +36 23 444 972  
<http://www.hondakisgepek.hu>  
✉ [info@hondakisgepek.hu](mailto:info@hondakisgepek.hu)

### IRELAND

**Two Wheels Ltd.**  
M50 Business Park, Ballymount  
Dublin 12  
Tel. : +353 1 4381900  
Fax : +353 1 4607851  
<http://www.hondaireland.ie>  
✉ [sales@hondaireland.ie](mailto:sales@hondaireland.ie)

### ISRAEL

**Mayer's Cars and Trucks Co.Ltd.**  
**- Honda Division**  
Shevach 5, Tel Aviv, 6777936  
Israel  
+972-3-6953162  
✉ [OrenBe@mct.co.il](mailto:OrenBe@mct.co.il)

### ITALY

**Honda Motore Europe Ltd**  
Via della Cecchignola, 13  
00143 Roma  
Tel. : +848 846 632  
Fax : +39 065 4928 400  
<http://www.hondaitalia.com>  
✉ [info.power@honda-eu.com](mailto:info.power@honda-eu.com)

### MACEDONIA

**Makpetrol A.D. Honda Centar**  
Bul.sv Kiril & Metodij br. 4  
1000, Skopje  
Republic of Macedonia  
✉ [aleksandar.stanojlovic@makpetrol.com.mk](mailto:aleksandar.stanojlovic@makpetrol.com.mk)

### MALTA

**The Associated Motors**  
**Company Ltd.**  
New Street in San Gwakkinn Road  
Mriehel Bypass, Mriehel QRM17  
Tel. : +356 21 498 561  
Fax : +356 21 480 150  
✉ [mgalea@gasanzammit.com](mailto:mgalea@gasanzammit.com)

### NORWAY

**Berema AS**  
P.O. Box 454 1401 Ski  
Tel. : +47 64 86 05 00  
Fax : +47 64 86 05 49  
<http://www.berema.no>  
✉ [berema@berema.no](mailto:berema@berema.no)

### POLAND

**Aries Power Equipment**  
Pulawska 467  
02-844 Warszawa  
Tel. : +48 (22) 861 4301  
Fax : +48 (22) 861 4302  
<http://www.ariespower.pl>  
<http://www.mojahonda.pl>  
✉ [info@ariespower.pl](mailto:info@ariespower.pl)

### PORTUGAL

**GROW Products of Forca**  
**Portugal**  
Rua Fontes Pereira de Melo 16  
Abrunheira, 2714-506 Sintra  
Tel. : +351 211 303 000  
Fax : +351 211 303 003  
<http://www.gorw.com.pt>  
✉ [geral@grow.com.pt](mailto:geral@grow.com.pt)

### REPUBLIC OF BELARUS

**Scanlink Ltd.**  
Kozlova Drive, 9  
220037 Minsk  
Tel. : +375 172 999090  
Fax : +375 172 999900  
[www.hondapower.by](http://www.hondapower.by)

### ROMANIA

**Hit Power Motor SRL**  
Intr Gheorghe Simionescu Nr 4  
Sector 1  
Bucharest 1  
Romania  
Tel. : (+4) 0371 201 040  
✉ [office@honda.ro](mailto:office@honda.ro)

### ROMANIA

**Agrisorg SRL**  
Sacadat Str Principala  
Nr 444/A Jud. Bihor  
Oradea  
Romania  
Tel. : (+4) 0259 458 336  
✉ [info@agrisorg.com](mailto:info@agrisorg.com)

### SERBIA & MONTENEGRO

**ITH Trading Co Doo**  
Majke Jevroscme 26  
1100 Beograd  
Serbia  
Tel. : +381 11 3240627  
Fax : +381 11 3240627

<http://www.hondasrbija.co.rs>  
✉ [sstevanovic@ithtrading.co.rs](mailto:sstevanovic@ithtrading.co.rs)

### SLOVAK REPUBLIC

**Honda Motor Europe Ltd**  
**Slovensko, organizačná zložka**  
Prievozská 6 - 821 09 Bratislava  
Tel. : +421 2 32131111  
Fax : +421 2 32131112  
<http://www.honda.sk>

### SLOVENIA

**AS Domzale Moto Center D.O.O.**  
Blatnica 3A  
1236 Trzin  
Tel. : + 386 1 562 3700  
Fax : + 386 1 562 3705  
<http://www.honda-as.com>  
✉ [infomacije@honda-as.com](mailto:infomacije@honda-as.com)

### SPAIN & all provinces

**Greens Power Products, S.L.**  
Poligono Industrial Congost  
Av. Ramon Ciurans n°2  
08530 La Garriga - Barcelona  
Tel. : +34 93 860 50 25  
Fax : +34 93 871 81 80  
<http://www.hondaencasa.com>

### SWEDEN

**Honda Motor Europe Ltd**  
**filial Sverige**  
Box 31002-Långhusgatan 4  
215 86 Malmö  
Tel. : +46 (0) 40 600 23 00  
Fax : +46 (0) 40 600 23 19  
<http://www.honda.se>  
✉ [hpesinfo@honda-eu.com](mailto:hpesinfo@honda-eu.com)

### SWITZERLAND

**Honda Motor Europe Ltd,**  
**Succursale de Satigny/Genève**  
Rue de la Bergère 5  
1242 Satigny  
Tel. : +41 (0)22 989 05 00  
Fax : +41 (0)22 989 06 60  
<http://www.honda.ch>

### TURKEY

**Anadolu Motor Uretim Ve**  
**Pazarlama AS**  
Sekerpinar Mah  
Albayrak Sok No 4  
Cayirova 41420  
Kocaeli  
Tel. : +90 262 999 23 00  
Fax : +90 262 658 94 17  
<http://www.anadolumotor.com.tr>  
✉ [antor@antor.com.tr](mailto:antor@antor.com.tr)

### UKRAINE

**Dnipro Motor LLC**  
3, Bondarsky Alley,  
Kyiv, 04073, Ukraine  
Tel. : +380 44 537 25 76  
Fax. : +380 44 501 54 27  
✉ [igor.lobunets@honda.ua](mailto:igor.lobunets@honda.ua)

### UNITED KINGDOM

**Honda Motor Europe Ltd**  
Cain Road  
Bracknell  
Berkshire  
RG12 1 HL  
Tel. : +44 (0)845 200 8000  
<http://www.honda.co.uk>

## EC Declaration of Conformity

1. The undersigned, \*2, representing the manufacturer, herewith declares that the machinery described below fulfils all the relevant provisions of:

- Directive 2006/42/EC on machinery
- Directive 2014/30/EU on electromagnetic compatibility
- Directive 2000/14/EC – 2005/88/EC on outdoor noise
- Directive 2011/65/EU - (EU) 2015/863 on the restriction of the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment

2. Description of the machinery

- a) Product: Ride-on lawnmower with seated operator
- b) Function: Cutting of grass

c) Model	d) Type	e) Serial number
*1	*1	

3. Manufacturer and able to compile the technical documentation

Honda France Manufacturing S.A.S.  
Pôle 45 – Rue des Châtaigniers  
45140 ORMES - FRANCE

4. Reference to applied standards
EN ISO 14982: 2009
EN ISO 5395-1: 2013+A1:2018
EN ISO 5395-3: 2013+A1:2017+A2:2018

5. Outdoor noise Directive

- a) Measured sound power dB(A): \*1
- b) Guaranteed sound power dB(A): \*1
- c) Noise parameter (cm, min-1): \*1
- d) Conformity assessment procedure: \*2
- e) Notified body: \*2

6. Done at: ORMES – FRANCE  
7. Date: \*2

\*2  
President  
Honda France Manufacturing S.A.S.

French (French)	Italian (Italian)	German (German)
<p>Declaration CE de Conformité</p> <p>1. Il sottoscritto, *2, rappresentando il costruttore, dichiara che la macchina descritta soddisfa tutte le disposizioni pertinenti di:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Direttiva 2006/42/CE</li> <li>- Direttiva 2014/30/UE in lien avec la compatibilité électromagnétique</li> <li>- Directive 2000/14/CE – 2005/88/CE des émissions sonores dans l'environnement des matériels destinés à être utilisés à l'extérieur des bâtiments</li> <li>- Directive 2011/65/UE - (UE) 2015/863 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques</li> </ul> <p>2. Description de la machine</p> <p>a) Produit: Tondeuse à gazon à conducteur assis</p> <p>b) Fonction: couper de l'herbe (tondeur)</p> <p>c) Modèle d) Type e) Numéro de série</p> <p>3. Constructeur et en charge des éditions de documentation techniques</p> <p>4. Référence aux normes applicables</p> <p>5. Directive européenne relative à la compatibilité électromagnétique</p> <p>6. Fait à</p> <p>7. Date</p>	<p>Dichiarazione CE di Conformità</p> <p>1. Il sottoscritto, *2, in rappresentanza del costruttore, dichiara qui di seguito che la macchina sottostante soddisfa tutte le disposizioni pertinenti di:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Direttiva 2006/42/CE</li> <li>- Direttiva 2014/30/UE sulla compatibilità elettromagnetica</li> <li>- Direttiva sulla emissione acustica delle macchine e attrezzature destinate a funzionare all'aperto</li> <li>- Direttiva 2011/65/UE - (UE) 2015/863 sulla restrizione dell'uso di determinate sostanze pericolose nelle apparecchiature elettriche ed elettroniche</li> </ul> <p>2. Descrizione della macchina</p> <p>a) Prodotto: Trattorio tosaerba con operatore seduto</p> <p>b) Funzione: Taglio di erba</p> <p>c) Modello d) Tipo e) Numero di serie</p> <p>3. Costruttore e responsabile per la compilazione della documentazione tecnica</p> <p>4. Riferimento alle norme applicative</p> <p>5. Direttiva sulla emissione acustica delle macchine e attrezzature destinate a funzionare all'aperto</p> <p>a) Livello di potenza sonora misurato</p> <p>b) Livello di potenza sonora garantito</p> <p>c) Parametri emissione acustica</p> <p>d) Procedura di valutazione della conformità</p> <p>e) Organismo notificato</p> <p>6. Fatto a</p> <p>7. Data</p>	<p>EG-Konformitätserklärung</p> <p>1. Der Unterzeichner, *2, der den Hersteller vertritt, erklärt hiermit dass das hierunter genannte Maschine allen einschlägigen Bestimmungen der *2 entspricht.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Richtlinie 2006/42/EG</li> <li>* Richtlinie 2014/30/EU über die elektromagnetische Verträglichkeit</li> <li>* Geräuschrichtlinie im Freien 2000/14/EG – 2005/88/EG</li> <li>* Richtlinie 2011/65/EU - (EU) 2015/863 zur Beschränkung der Verwendung bestimmter gefährlicher Stoffe in Elektro- und Elektronikgeräten</li> </ul> <p>2. Beschreibung der Maschine</p> <p>a) Produkt: Rasenmäher mit Fahrsitz mit sitzendem Benutzer</p> <p>b) Funktion: Gras schneiden</p> <p>c) Modell d) Typ e) Seriennummer</p> <p>3. Hersteller und in der Position, die technische Dokumentation zu erstellen</p> <p>4. Referenz auf die anzuwendenden Standards</p> <p>5. Europäische Richtlinie zur EMV</p> <p>6. Benannte Stelle</p> <p>7. Datum</p>
<p>Nederlands (Dutch)</p> <p>EG-verklaring van overeenstemming</p> <p>1. Ondergetekende, *2, vertegenwoordiger van de constructeur, verklaart hiermee dat het hieronder beschreven machine voldoet aan alle toepasselijke bepalingen van de relevante voorschriften van:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Richtlijn 2006/42/EG betreffende machines</li> <li>- Richtlijn 2014/30/EU betreffende elektromagnetische overeenstemming</li> <li>- Richtlijn 2000/14/EG – 2005/88/EG betreffende geluidsemissie (openlucht)</li> <li>- Richtlijn 2011/65/EU - (EU) 2015/863 betreffende beperking van het gebruik van bepaalde gevaarlijke stoffen in elektrische en elektronische apparatuur</li> </ul> <p>2. Beschrijving van de machine</p> <p>a) Product: Grasmaaier met zitplaats voor een zittende gebruiker</p> <p>b) Functie: gras maaien</p> <p>c) Model d) Type e) Seriennummer</p> <p>3. Fabrikant en in staat om de technische documentatie samen te stellen</p> <p>4. Referentie naar de toe te passen normen</p> <p>5. Geluidsemissierichtlijn (openlucht)</p> <p>a) Gemeten geluidsvermogensniveau</p> <p>b) Gewaarborgd geluidsvermogensniveau</p> <p>c) Geluidsparameter</p> <p>d) Conformiteitsbeoordelingsprocedure</p> <p>e) Aangemelde instantie</p> <p>6. Plaats</p> <p>7. Datum</p>	<p>Dansk (Danish)</p> <p>EU OVERENSTEMMELSEERKLÆRING</p> <p>1. UNDERTEGNEDE, *2, SOM REPRÆSENTANTER FOR PRODUCENTEN, ERKLÆRER HERMED AT MASKINEN SØJNER BESKREVNE NEDERFOR ONSKILDE RELEVANTE BESTEMMELSER I FØLGENDE:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* MASKINDIREKTIV 2006/42/EF</li> <li>* Direktiv 2014/30/EU om elektromagnetisk kompatibilitet</li> <li>* DIREKTIV OM STØJEMMISSION 2000/14/EF – 2005/88/EF</li> <li>* direktiv 2011/65/EU - (EU) 2015/863 om begrænsning af anvendelsen af visse farlige stoffer i elektrisk og elektronisk udstyr</li> </ul> <p>2. BESKRIVELSE AF PRODUKTET</p> <p>a) Produkt: Plænetraktor</p> <p>b) ANVENDELSE: Græssklipning</p> <p>c) Model d) TYPE e) SERIENUMMER</p> <p>3. KARAKTERISERER OG I STAND TIL AT UDARBEJDE TEKNISKE DOKUMENTATIONER</p> <p>4. HENVISNING TIL ANVENDETE STANDARDER</p> <p>5. DIREKTIV OM STØJEMMISSION FRA MASKINER TIL UDENDØRS BRUG</p> <p>a) MÅLT LYDEFFEKTIVEAU</p> <p>b) GARANTERET LYDEFFEKTIVEAU</p> <p>c) STØJPARAMETER</p> <p>d) PROCEDURE FOR OVERENSTEMMELSESVURDERING</p> <p>e) BEMYNDIGET ORGAN</p> <p>6. STED</p> <p>7. DATO</p>	<p>Ελληνικά (Greek)</p> <p>ΕΚ-Δήλωση Συμμόρφωσης</p> <p>1. Ο κάτωθι υπογεγραμμένος, *2, εκπροσωπώντας τον κατασκευαστή, δηλώνει ότι το παρακάτω περιγραφόμενο όχημα πληροί όλες τις σχετικές προδιαγραφές του:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Οδηγία 2006/42/ΕΚ για μηχανές,</li> <li>- Οδηγία 2014/30/ΕΕ σχετικά με την ηλεκτρομαγνητική συμβατότητα,</li> <li>- Οδηγία 2000/14/ΕΚ – 2005/88/ΕΚ για το επίπεδο θορύβου σε εξωτερικούς χώρους,</li> <li>- Οδηγία 2011/65/ΕΕ - (ΕΕ) 2015/863 για τον περιορισμό της χρήσης ορισμένων επικίνδυνων ουσιών σε ηλεκτρικά και ηλεκτρονικά εξοπλισμού</li> </ul> <p>2. Περιγραφή μηχανήματος</p> <p>a) προϊόν: Χλοοκοπτικό με χειριστή καθήμενο σε αυτό</p> <p>b) Άντωση/α: για κόψιμο γρασίδιου</p> <p>c) Μοντέλο d) Τύπος e) Αριθμός σειράς παραγωγής</p> <p>3 Κατασκευαστής και να είναι σε θέση να καταρτίσει τον τεχνικό φάκελο</p> <p>4. Παραπομπή στα ισχύοντα πρότυπα στα οποία η έμμεση απόδοση εξωτερικών χώρων</p> <p>5. Μέτρηση του επιπέδου θορύβου</p> <p>a) Μετρημένο επίπεδο θορύβου</p> <p>b) Εγγυημένο επίπεδο θορύβου</p> <p>c) Ηχητική απόδοση</p> <p>d) Διαδικασία πιστοποίησης</p> <p>e) Οργανισμός πιστοποίησης</p> <p>6. Η δοκιμή έγινε</p> <p>7. Ημερομηνία</p>

<p><b>Svenska (Swedish)</b> EG-föreskrifter om överensstämmelse 1. Underkänd, "2, representant för tillverkaren, deklaration härmad åt maskinen beskriven nedan, fullgör alla relevanta bestämmelser enligt följande: * Direktiv 2004/30/EU på elektromagnetisk kompatibilitet * Direktiv 2000/14/EG – 2005/68/EG gällande buller utomhus * Direktiv 2011/65/EU - (EU) 2015/863 om begränsning av användning av vissa farliga ämnen i elektrisk och elektronisk utrustning 2. Maskinbeskrivning a) Produkt: Ågräsklippare b) Funktion: ( Typ e) Serienummer c) Model (d) Typ e) Serienummer 3. Tillverkare och skaknumra sammansatta teknisk dokumentation. 4. Referens för tillämpad standard 5. Direktiv för buller utomhus a) Öppnata ljudnivå b) Öppnata ljudnivå c) Bullerparametrar d) Förklarande för bedömning e) Anmälda organ 6. Utfärdad vid 7. Datum</p>	<p><b>Slovensčina (Slovak)</b> ES vyhlásenie o zhode 1. Dolož podpísaný pan "2 zastupujúci výrobcu týmto vyhlásia, že uvedený strojevo je v zhode s nasledovnými smernicami: * Smernica 2004/30/EU na elektromagnetickú kompatibilitu * Smernica 2000/14/ES – 2005/68/ES (Emisie hluku) * Rada 2011/65/EU - (EU) 2015/863 o obmedzení používania určitých nebezpečných látok v elektrických a elektronických zariadeniach 2. Popis stroja a) Produkt: Kosáčka se sediacou obsluhou b) Funkcia: Kosenie trávy c) Model (d) Typ e) Výrobné číslo 4. Referencia na použité normy 5. Smernica pre emisie hluku vo vonku a) Miera parametrov b) Miera parametrov c) Parametre hluku d) Postupkej opravy e) Nofifikovaná osoba 6. Miesto 7. Datum</p>	<p><b>Slovensčina (Slovenian)</b> ES izjava o skladnosti 1. Spodaj podpisani, "2, ki predstavljamo proizvajalca, izjavljamo da spodaj opisana stroj ustreza vsem relevantnim direktivam: * Direktiva 2004/30/EU o elektromagnetni združljivosti * Direktiva 2000/14/ES – 2005/68/EG o hrupnosti omejevanju uporabe nekaterih nevarnih snovi v elektrinskih in elektronskih opreml 2. Opis naprave a) Proizvod: Kosilnica s sedežem b) Funkcija: košenje trave c) Model (d) Tip e) Serijski številka 3. Proizvajalec ki lahko predloži tehnično dokumentacijo 4. Sklic na uporabljene standarde 5. Izmerjena zvočna moč a) Mera parametrov b) Parametri zvočne moči c) Postopek popravil d) Postopek popravil e) Nofifikovana oseba 6. Kraj 7. Datum</p>	<p><b>Norsk (Norwegian)</b> EF-Samsvarserklæring 1. Undertegnede, "2, representerer produsenten og herved erklærer at maskinen beskrevet nedenfor innfrir relevante informasjon fra følgende forskrifter: * Maskindirektiv 2006/42/EF * Direktiv 2014/30/EU om Elektromagnetisk kompatibilitet * Rådets direktiv 2000/14/EF – 2005/68/EF * Direktiv 2011/65/EU - (EU) 2015/863 om restriksjoner av bruk av visse farlige stoffer i elektrisk og elektronisk utstyr. 2. Beskrivelse av produkt a) Produkt: Grassklipper som operatør sitter på og kjører b) Funksjon: Klippe gress c) Model (d) Type e) Serienummer 3. Produsent og stand til å utarbeide den tekniske dokumentasjonen 4. Henvising til brukte standarder a) Målt støy b) Målt støy c) Målt støy d) Verdi ved kjøring/prosedyre e) Gjennomsnittlig støynivå 6. Sted 7. Dato</p>	<p><b>Hrvatski (Croatian)</b> EK Izjava o skladnosti 1. Popisani, "2, u ime proizvođača, ovdje izjavljujem da strojevi navedeni u nastavku ispunjavaju sve važne odredbe: * Propisa 2014/30/EU na elektromagnetsku kompatibilnost * Direktiva 2000/14/EG – 2005/68/EG o buci na otvorenome * Direktiva 2011/65/EU - (EU) 2015/863 o ograničenju određanih opasnih supstanci u električnim i elektronskim opremi. 2. Opis strojeva a) Proizvod: Kosilice trave s rukovateljom koji sjedi na funkciji b) Funkcionalnost : rezanje trave c) Model (d) Tip e) Serijski broj 3. Proizvođač i osoba za sastavljanje tehničke dokumentacije 4. Referencija na primijenjene standarde 5. Propis o buci na otvorenome a) Izmjerena jačina zvuka b) Zajamčena jačina zvuka c) Parametri jačine zvuka d) Postupak za opsluživanje e) Obavještenje tijelo 6. U 7. Datum</p>
<p><b>Eesti (Estonian)</b> EU vastavusdeklaratsioon 1. Allkirjutanud, "2, kinnitanud tootja volitatud esindajana, et allpool kirjeldatud masina vastab järgivatele allkirjeldatud direktiividele: * Euroopa direktiiv 2006/42/EÜ * Euroopa direktiiv 2004/30/EÜ elektromagnetilise kokkusobivuse kohta * direktiiv 2011/65/EÜ - (EU) 2015/863 teatavate ohtlike ainetega kasutamise piiramise kohta elektr- ja elektroonikaseadmetes 2. Seadme kirjeldus a) Toode: Muruniiduk - traktor b) Funktsioon: muru niilmine c) Model (d) Tüüp e) Seerianumber 3. Tootja, kes on pädev tähtsa tehnilist dokumentatsiooni 4. Viide kohaldatavale standarditele 5. Valitud emissiooni standardid a) Lubatud helivõimsuse tase b) Mõõdetud helivõimsuse tase c) Mõõdetud helivõimsuse tase d) Mõõdetud helivõimsuse tase e) Testitud asutus 6. Koha 7. Kuupäev</p>	<p><b>Български (Bulgarian)</b> EU декларация за съответствие 1. Допускам за съответствие "2, представяващ производител, с настоящото декларирам, че машината, описана по-долу, отговаря на всички съответни разпоредби на: * Директива 2006/42/ЕО относно машините * Директива 2014/30/ЕО за Електромагнитна съвместимост * Ред 2000/14/ЕО – 2005/68/ЕО относно шумните емисии на съоръженията. * Директива 2011/65/ЕУ - (ЕС) 2015/863 година ограничаване на употребата на определени опасни вещества в електрическите и електронните оборудване 2. Описание на машината a) Продукт: Трактор косачка b) Функция: косене на трева c) Модел (d) Тип e) Серийен номер 3. Производител и отговорник за съставяне на техническа документация 4. Прилагани технически стандарти 5. Допълнителна шумна емисия на машината, предназначени за употреба извън градските райони a) Измерена звукова мощност b) Параметърът шум c) Параметърът шум d) Процедура за оценяване на съответствието e) Нотифициран орган 6. Място на изготвяне 7. Дата на изготвяне</p>	<p><b>Български (Bulgarian)</b> EU декларация за съответствие 1. Допускам за съответствие "2, представяващ производител, с настоящото декларирам, че машината, описана по-долу, отговаря на всички съответни разпоредби на: * Директива 2006/42/ЕО относно машините * Директива 2014/30/ЕО за Електромагнитна съвместимост * Ред 2000/14/ЕО – 2005/68/ЕО относно шумните емисии на съоръженията. * Директива 2011/65/ЕУ - (ЕС) 2015/863 година ограничаване на употребата на определени опасни вещества в електрическите и електронните оборудване 2. Описание на машината a) Продукт: Трактор косачка b) Функция: косене на трева c) Модел (d) Тип e) Серийен номер 3. Производител и отговорник за съставяне на техническа документация 4. Прилагани технически стандарти 5. Допълнителна шумна емисия на машината, предназначени за употреба извън градските райони a) Измерена звукова мощност b) Параметърът шум c) Параметърът шум d) Процедура за оценяване на съответствието e) Нотифициран орган 6. Място на изготвяне 7. Дата на изготвяне</p>	<p><b>Islandic (Icelandic)</b> EB-Samræmisfrýðing 1. Undirritaður, Mr. "2, fyrir hönd framleiðandans, lýsir hér með yfir að vélin sem lýst er hér að neðan samræmist öllum gjaldandi ákvæðum tilskipunar: * Eftirlitningargætt 2006/42/EB * Ráðgjafningur 2000/14/EB – 2005/68/EB um hljóðáhrif * Tilskipting 2011/65/EB - (EU) 2015/863 varðandi takmarkaðingunni af ákveðnum efnum í raf og rafeldröngum. 2. Lýsing á vélbúnaði a) Ökuraki: Slátturaktraktor b) Virkni: Gras slétt c) Gerð (d) Tegund e) Seríal númer 3. Framleiðandi og fær um að taka saman tekniskýplín 4. Tívisun, til viðeigandi stöðla 5. Laeðingunum um hljóðáhrif a) Mælingar hljóðáhrifa b) Mælingar hljóðáhrifa c) Mælingar hljóðáhrifa d) Mælingar hljóðáhrifa e) Mælingar hljóðáhrifa 6. Gert hjá 7. Dagsetning</p>	<p><b>Islandic (Icelandic)</b> EB-Samræmisfrýðing 1. Undirritaður, Mr. "2, fyrir hönd framleiðandans, lýsir hér með yfir að vélin sem lýst er hér að neðan samræmist öllum gjaldandi ákvæðum tilskipunar: * Eftirlitningargætt 2006/42/EB * Ráðgjafningur 2000/14/EB – 2005/68/EB um hljóðáhrif * Tilskipting 2011/65/EB - (EU) 2015/863 varðandi takmarkaðingunni af ákveðnum efnum í raf og rafeldröngum. 2. Lýsing á vélbúnaði a) Ökuraki: Slátturaktraktor b) Virkni: Gras slétt c) Gerð (d) Tegund e) Seríal númer 3. Framleiðandi og fær um að taka saman tekniskýplín 4. Tívisun, til viðeigandi stöðla 5. Laeðingunum um hljóðáhrif a) Mælingar hljóðáhrifa b) Mælingar hljóðáhrifa c) Mælingar hljóðáhrifa d) Mælingar hljóðáhrifa e) Mælingar hljóðáhrifa 6. Gert hjá 7. Dagsetning</p>
<p><b>Slovensčina (Slovak)</b> ES vyhlásenie o zhode 1. Dolož podpísaný pan "2 zastupujúci výrobcu týmto vyhlásia, že uvedený strojevo je v zhode s nasledovnými smernicami: * Smernica 2004/30/EU na elektromagnetickú kompatibilitu * Smernica 2000/14/ES – 2005/68/ES (Emisie hluku) * Rada 2011/65/EU - (EU) 2015/863 o obmedzení používania určitých nebezpečných látok v elektrických a elektronických zariadeniach 2. Popis stroja a) Produkt: Kosáčka se sediacou obsluhou b) Funkcia: Kosenie trávy c) Model (d) Typ e) Výrobné číslo 4. Referencia na použité normy 5. Smernica pre emisie hluku vo vonku a) Miera parametrov b) Miera parametrov c) Parametre hluku d) Postupkej opravy e) Nofifikovaná osoba 6. Miesto 7. Datum</p>	<p><b>Литовский (Lithuanian)</b> EB atitikties deklaracija 1. Žemiau pasirašęs, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB * "Elektromagnetinio sudirginimo direktyvų 2014/30/ES dėl elektromagnetinio sudirginimo * "Draudimo 2000/14/EE – 2005/68/EE dėl tam tikrų pavojingų emisijų, p. "2, atstovaujantis gamintoją, deklaruojau, kad žemiau aprašyta mašina atitinka visais išvardintų direktyvų nuostatas: * "Mechaninių dirktyvų 2006/42/EB *</p>			

**HONDA**